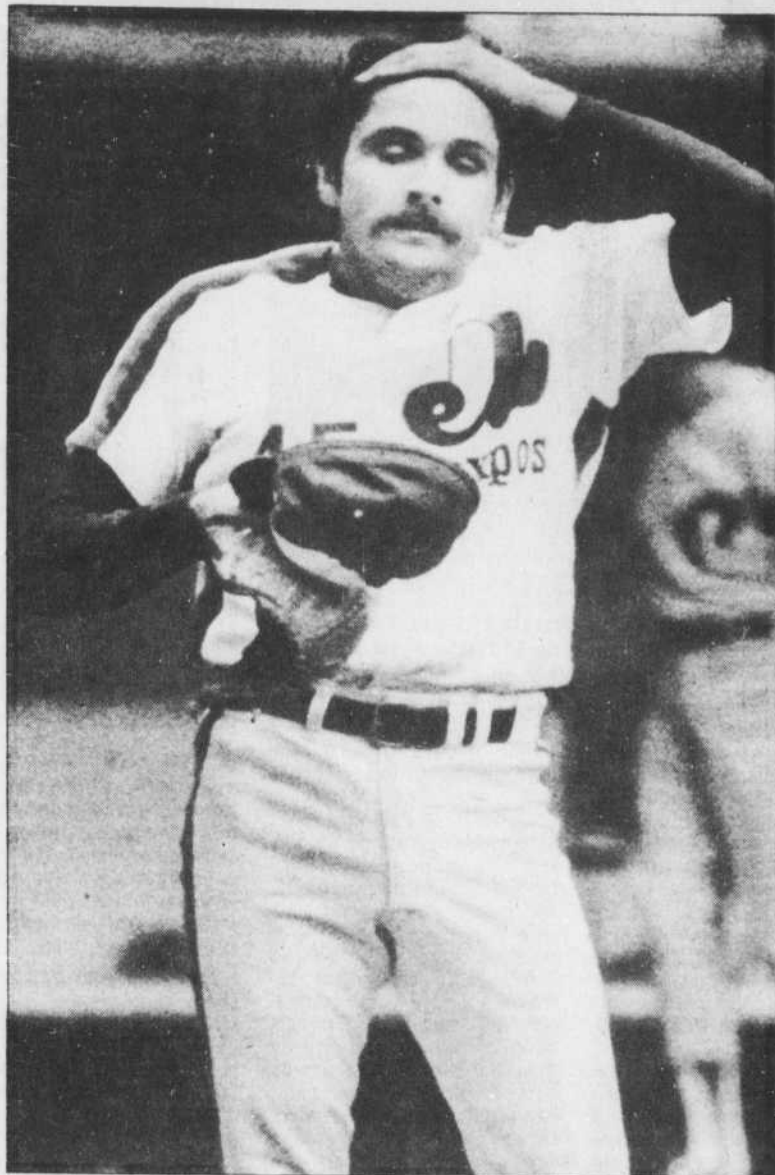


le week-end sportif



Les Expos perdent du terrain

Si la situation des Expos de Montréal n'est pas désespérée, elle est désormais sérieusement compromise à la suite des matches du week-end. L'équipe accuse en effet un recul de cinq parties et demie derrière les Cards de St-Louis en tête de la section Est de la Ligue nationale. Hier, les Expos ont perdu 3-1 face aux Phillies de Philadelphie, cependant que les Cards ont balayé les honneurs d'un programme double contre les Pirates, à Pittsburgh. Le gérant Jim Fanning a connu un week-end difficile, et certains joueurs, dont Gary Carter, ont remis son leadership en question après la défaite d'hier devant une salle comble de plus de 57,000 spectateurs. Carter soutient que Fanning aurait dû obliger le lanceur Steve Rogers à donner un but sur balles à Mike Schmidt après deux retraits et un coureur au deuxième-but à la neuvième manche avec la marque égale 1-1. Rogers a plutôt défié le puissant frappeur des Phillies, qui a expédié la balle dans les estrades de droite.

Page 8



Les Concordes humiliés 46-8

Les Concordes de Montréal ont subi un autre cuisant revers à leur cinquième partie cette saison. Ils ont en effet encaissé une défaite de 46-8 face aux Eskimos d'Edmonton. L'offensive des Concordes, animée par le quart Luc Tousignant, a été complètement neutralisée. Steve Alatorre, en relève à Tousignant en fin de match, a complété la seule passe de touché de l'équipe en atteignant Nick Arakgi dans la zone des buts.

Page 9



Elio de Angelis 1er en Autriche

L'Italien Elio de Angelis a apporté à l'écurie Lotus sa 72e victoire en formule un en remportant hier le Grand Prix d'Autriche devant le Finlandais Keke Rosberg à l'issue d'un sprint éblouissant. Il s'agit de la première victoire de l'écurie britannique depuis celle de Mario Andretti en 1978. Avec sa place d'honneur, Rosberg est passé au deuxième rang du championnat du monde des conducteurs à six points de Didier Pironi.

Page 8



Gerulaitis vainc Lendl

L'Américain Vitas Gerulaitis, encouragé par un public torontois nombreux, a remporté hier les Internationaux de tennis du Canada en battant en finale le champion sortant, le Tchecoslovaque Ivan Lendl, en trois manches à deux sets disputés. Au Challenge Player's d'autre part, la Torontoise Carling Bassett, âgée de 14 ans, a éliminé la dernière Québécoise encore en lice, Sylvie Tétrault, de Saint-Jean.

Page 9

Le contingent français se déploiera le premier Israël lève ses objections

(D'après Reuter et AFP) — Le climat est à l'optimisme en ce qui concerne le retrait négocié des combattants palestiniens de Beyrouth-Ouest. A l'issue d'un nouvel entretien hier avec les responsables israéliens, M. Philip Habib, l'ambassadeur américain, s'est dit confiant.

Plus tôt, un haut responsable israélien avait déclaré qu'Israël n'exigeait plus une liste complète des fedayine assiégés et que la date précise du déploiement de la force internationale d'interposition ne faisait plus de problème. Les exigences israéliennes s'en tiennent maintenant à la mise en liberté d'un pilote pris par l'OLP, et à des nouvelles de cinq soldats portés disparus.

L'arrivée d'un contingent français à Beyrouth n'est plus considérée comme un obstacle à la paix par Israël, indiquait-on de bonne source après la dernière réunion du cabinet israélien et au cours des discussions menées hier à Jérusalem par l'envoyé spécial américain au Proche-Orient, M. Philip Habib.

Le gouvernement israélien a en effet pris connaissance d'un message signé par le président de la République française, M. François Mitterrand, en sa qualité de chef des armées, garantissant que ce contingent se retirerait immédiatement si l'évacuation des combattants palestiniens ne se déroulait pas conformément aux plans prévus par M. Habib.

Selon des commentateurs bien informés, les Etats-Unis ont soutenu l'initiative française et ont finalement repoussé la possibilité qu'un contingent italien joue le rôle initialement prévu pour la France.

L'opposition israélienne était justifiée à Jérusalem par l'absence de garanties écrites de la part de l'Élysée, et c'est cet obstacle qui semble avoir été levé par le message français.

L'hypothèse d'un déploiement de soldats français préalablement au retrait des forces de l'OLP de Beyrouth-Ouest avait suscité les critiques du gouvernement israélien, le premier ministre Menahem Begin et le ministre de la Défense Ariel Sharon y voyant la preuve que la France voulait «protéger» les combattants palestiniens retranchés à Beyrouth-Ouest.

Cette question a été abordée hier au cours des négociations entre M. Habib et les Israéliens.

«En ce qui concerne la force multinationale, nous sommes en bonne voie», a révélé en fin de soirée le porte-parole du gouvernement à Jérusalem, à l'issue des entretiens.

Le fait que le gouvernement israélien prenne note des garanties françaises laisse présager que le différend israélo-français apparu dans la semaine dernière va s'estomper, estimait-on à Jérusalem. Il subsiste toutefois le contentieux apparu à propos de ce que les Israéliens considèrent comme une «vague d'antisémitisme» en France, et qui a pris un relief particulier après l'attentat meurtrier de la rue des Rosiers.

Il ne sera sans doute pas nécessaire que M. Habib revienne à Jérusalem et il lui

suffira de faire connaître l'acceptation ou le rejet des conditions israéliennes par l'OLP par la voie diplomatique, a précisé un haut-responsable israélien.

Israël en revanche a confirmé qu'il restait intraitable sur la restitution d'un pilote prisonnier de l'OLP et dont le Skyhawk avait été abattu à proximité du château de Beaufort dans les premiers jours

de l'invasion israélienne.

Le haut-responsable israélien a précisé que l'obtention d'une liste nominative des maquisards quittant Beyrouth ne constituait plus un problème majeur dans la mesure où il sera possible de mettre au point un système permettant de contrôler les quelque 7.000 combattants de l'OLP.

Voir page 12: Israël

L'Église réitère son appui à Solidarité rural

VARSOVIE (AFP) — L'Église polonaise, visiblement soucieuse de sauvegarder la visite du pape, a adopté, hier, une attitude de prudente réserve.

Évitant toute référence au syndicat indépendant suspendu Solidarité et aux récentes manifestations, le primat Jozef Glemp a choisi à Czeszochona de mettre le cap sur la campagne, en défendant le droit des paysans à avoir un syndicat.

Dans une homélie prononcée à l'occasion de la grand-messe de l'Assomption en l'honneur de la Vierge Noire, patronne de la Pologne, Mgr Glemp a déclaré, sous les ovations de quelque 300.000 fidèles que «la campagne a besoin d'une organisation syndicale. Le droit à s'organiser est inné, et ne peut être ni accordé, ni imposé».

Voir page 12: Église



La fonction de maire de Montréal est conçue pour quelqu'un «qui a une certaine facilité avec le public».

(Photo Jacques Grenier)

Le pouvoir socialiste en France

Des rides prématurées

PARIS — Il y a six mois, on parlait encore de la «force tranquille». Il y a trois mois, la presse dressait un bilan somme toute encourageant de la première année du septennat de M. François Mitterrand. Pourtant, le gouvernement a lancé récemment une campagne de publicité intitulée *Les yeux ouverts* pour tenter d'enrayer la dégradation du climat politique. Au risque d'ajouter lui-même à une inquiétude fondée précisément sur l'idée que les socialistes ont découvert tardivement, trop tardivement, la réalité de la crise économique.

Le lancement de cette campagne d'explication est tombé à plat. Le même jour (le 28 juillet), soucieux de bien montrer sa volonté de reprendre les choses en mains, le gouvernement prononçait la dissolution du SAC sans obtenir d'effet favorable sur l'opinion. Comme si, au-

par **Jean-M. Colombani**
Le Monde

près de celle-ci, le crédit du gouvernement était atteint au point de ne plus susciter de réactions autres que négatives. Un encéphalogramme plat, en quelque sorte.

Les sondages attestent un phénomène que la rumeur publique amplifie. Aux: «Cela finira mal!» font écho désormais les: «Cela ne peut plus durer!».

Que s'est-il donc passé de si grave en deux mois (car la dégradation de la crédibilité du pouvoir date du mois de juin)? Comment le pouvoir a-t-il pu prendre

ainsi des rides prématurées? Le chef de l'État lui-même est-il conscient non seulement de l'ampleur apparente de ce courant de défiance, mais aussi du fait qu'il est lui-même atteint?

Si M. François Mitterrand semble aujourd'hui exposé au ressac de l'opinion, c'est qu'il est, en fait, en porte à faux. La trilogie sommet de Versailles (le 7 juin) — conférence de presse (le 9 juin) — dévaluation (le 13 juin), pèse lourd à cet égard. L'échec du premier, la tonalité rassurante de la seconde, suivis de la dure réalité du programme d'accompagnement du réajustement monétaire ont en quelque sorte... dévalué le verbe présidentiel.

Dans le système de la Ve République, c'est en effet le chef de l'État qui dit le droit. Et qui conduit le pays. Parcourant le Limousin au début de mai, le président

de la République avait d'ailleurs joué sur ce registre, en soulignant, face à une inquiétude déjà perceptible, que lui savait «où nous allons». Encore faut-il que les paroles présidentielles soient rapidement suivies d'effets.

Et que le chef de l'État ne paraisse pas prendre trop de distances à l'égard de son gouvernement. Pour avoir négligé les conséquences du déphasage que tout un chacun a pu constater, M. Mitterrand a lui-même altéré l'image du président-guide.

A ces constatations, le chef de l'État peut opposer deux explications: s'il y a eu l'échec du sommet de Versailles, c'est que les Européens, la France en particulier, ont tenu bon face aux pressions américaines; s'il y a eu décalage entre la conférence de presse présidentielle et le plan

Voir page 12: Pouvoir

Si Drapeau part... Luc Larivée reluque la succession

par Angèle Dagenais

M. Luc Larivée, président de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), serait vivement intéressé à la mairie, si M. Jean Drapeau devait ne pas se présenter pour un huitième mandat à l'automne. Conseiller municipal du Parti civique (district de Longue-Pointe) depuis 1978, M. Larivée a déclaré, dans une

entrevue exclusive au DEVOIR qui paraît en page 4, que le poste de maire de Montréal est, à son avis, l'un des plus prestigieux, au point de vue administratif, au Canada et que la personne qui l'occupe est un «homme de puissance» sur l'échiquier politique.

Pour l'heure, le plus grand souhait de M. Larivée serait que le maire Drapeau reprenne la tâche, parce que

Voir page 12: Larivée



COLT 5,795⁰⁰
(4 seulement)



DE RETOUR AUX BONNES ANNÉES!

COLT 1982 neuve

\$5,795⁰⁰

(4 seulement)

«dans l'est, chrysler... c'est nous autres»



On a confiance en notre étoile.

15,949 rue Sherbrooke est, Montréal

642-7411

De la ville aux cuisines de son village

C'EST qui, au départ, était pour Aline Lefebvre, un passe-temps personnel est devenu aujourd'hui une entreprise familiale rentable. Les gélées gastronomiques au vin ou à la liqueur qu'elle confectionnait pour servir à sa table ou offrir en cadeau à des amis sont maintenant vendues dans de nombreuses boutiques de produits fins.

«Ca, c'est ma petite compagnie, mon plaisir à moi», précise avec un sourire espiègle cette femme dynamique qui adore relever des défis. «Ce qui est beaucoup plus important dans nos vies et dévore toutes nos énergies, c'est ce que j'appelle ma «grosse compagnie».

A. Lefebvre et Cie Inc. vend en effet des confitures et marmelades pures en petits pots d'une once, sous étiquette personnalisée, à de nombreux hôtels à travers le Québec. Auparavant, les portions individuelles en bocaux de verre étaient des produits importés; on ne trouvait ici que de la confiture ou de la marmelade en petits contenants de plastique.

Petit poisson est vite devenu grand puisque cette ascension rapide s'est faite en trois ans. «Tout a débouqué d'un coup», remarque cette citadine devenue rurale et qui se transforme maintenant en femme d'affaires.

«J'étais une mondaine jusqu'au bout des doigts... j'ai mis les gens, nous sortions et recevions beaucoup mon mari et moi. Puis un jour, à l'occasion d'un voyage en Bretagne, il y a de cela huit ans, mon mari m'a proposé d'aller habiter à la campagne à l'année longue. J'ai accepté et ne l'ai jamais regretté».

Le changement a été total. Bernard et Aline Lefebvre se sont installés en pleine campagne, dans un magnifique pays vallois, en retrait du minuscule village de Bolton Centre, dans les Cantons de l'Est (une église et trois mai-

FÉMININ
PLURIEL

Renée Rowan

sions», dit à la blague Aline). Aucun voisin en vue, mais un très beau boisé, un étang, un ruisseau, un petit pavillon où l'on peut lire ou causer sans autre bruit que celui de l'eau qui coule, et une immense maison tout confort. «Je ne me suis pas encore rassasiée de cette belle nature... il y a tant à regarder, à observer. Nous sommes heureux ici», constate cette femme au milieu de la vie qui a élevé trois enfants et est déjà trois fois grand-mère. «Ma fille vit avec sa famille en banlieue de Montréal; mon fils, Michel, spécialiste en électronique, s'est joint à la compagnie et habite près de nous».

Est-ce l'ennui qui a amené Aline Lefebvre à cuisiner confitures et gélées? «Oh! non... c'est beaucoup plus un effet du hasard. Je n'ai, non plus, jamais eu de plan de carrière. Je suis esthéticienne de métier... j'ai été la première diplômée au Québec. J'ai ouvert une clinique et à un moment, j'avais quatre employées régulières. Puis j'ai vendu ce commerce. Ça été mon premier projet. En arrivant ici, je croyais me remettre au piano que j'avais déjà étudié sérieusement pendant plusieurs années. Il y a de cela sept ans et je n'ai pas encore joué une seule note... la vie a pris un autre tournant».

Les mille et un secrets de la bonne table ont toujours fasciné Aline Lefebvre. Elle a suivi des cours de cuisine avec le professeur Bernard et des

cours par correspondance. Les Grands diplômes, de Boston.

«J'aime le côté recherche dans la cuisine. Quand on en connaît les bases, on peut ensuite adapter, créer, laisser courir son imagination. Cet aspect créatif est très satisfaisant. J'aime les trouvailles, les choses nouvelles. C'est ainsi que je me suis mise, pour mon propre plaisir, à faire des gélées qui sortent de l'ordinaire, des gélées au vin rouge, au vin blanc, au vin rosé, au champagne, puis à la liqueur en n'employant que des produits du pays: Caribou, cidre de pommes, liqueur de bleuets, liqueur d'étable. J'ai dû abandonner la production commerciale de cette dernière, cela coûtait trop cher. J'ai d'abord servi mes gélées à la famille, puis aux amis à qui j'en offrais en cadeau pour une occasion spéciale ou à Noël. Chacun semblait apprécier ces gâteries maison».

Son gendre, qui est propriétaire d'une charcuterie où l'on vend des produits fins, lui a suggéré un jour de mettre ses gélées en petits pots, d'y apposer une étiquette et de les vendre, lui promettant d'être son premier dépositaire. «L'idée était alléchante, dit-elle. Il a d'abord fallu trouver un nom et enregistrer la compagnie. Cela s'est fait facilement: le nom s'est imposé de lui-même: Les Cuisines de mon village. Mais trouver les bocaux qui conviennent et l'étiquette appropriée n'est pas aussi facile que cela le sem-

ble. Je voulais quelque chose qui soit raffiné et indique bien qu'il s'agit d'un produit gastronomique. Comme c'était des gélées au vin, je suis allée dans les magasins de la Société des alcools pour y examiner les étiquettes sur les bouteilles et cela m'a donné une idée. Comme pour certaines étiquettes de vin, celles de mes gélées portent en travers une barre rouge sur fond blanc, ce qui montre qu'elles contiennent de l'alcool; les caractères sont en noir».

Les produits des Cuisines de mon village ont tout de suite connu du succès. Aline Lefebvre s'est toujours fait un point d'honneur de n'utiliser que des produits de première qualité, purs, sans additif ni parfum ou essence artificielle. «Comme j'avais une adresse sur mes étiquettes, un représentant à travers le Canada s'est offert pour assurer la promotion des gélées qui étaient alors vendues à l'unité, en petits pots de deux onces. J'ai signé un contrat avec Holt and Renfrew pour l'ensemble de ses magasins où il y a des boutiques cadeaux. Elles sont aussi vendues dans de nombreuses boutiques de produits fins ou de boutiques de cadeaux. Si mes gélées se sont imposées, c'est sans doute parce qu'elles sont bonnes, différentes, mais aussi parce que c'est quelque chose d'exclusif et de fabriqué ici, au Québec. Elles sont probablement aussi arrivées à un bon moment».

Tous les produits des Cuisines de mon village ont été analysés par les autorités gouvernementales comme il se doit et ont reçu leur sceau d'approbation. «J'ai bénéficié d'une aide technique appréciable des conseillers en mise en marché au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ce qui m'a ouvert beaucoup de portes».

Alors qu'un de ces conseillers rentrait de Toronto où il



Les petits pots de gelée d'une once se vendent aux environs de \$1.25 l'unité; achetés en petits cagots de bois de sept, cela coûte un peu plus de \$10. «Ce n'est pas de la gelée à manger tous les matins sur ses rôties, c'est à offrir en cadeau», reconnaît Aline Lefebvre.

avait assisté à l'exposition de l'hôtellerie et de la restauration, il avait fait route avec une représentante de l'hôtel Regence Hyatt de Montréal qui s'était plainte amèrement de n'avoir pu y trouver de produits du Québec. Elle avait espéré y acheter des confitures aux fraises et aux framboises qu'elle pourrait servir en portion individuelle aux clients de son établissement. Le monsieur en question a immédiatement pensé à Mme Lefebvre et à ses petits pots de gélées et a mis les deux femmes en communication. Cela se passait il y a plus d'un an.

«Tout ne s'y pas déroulé aussi rapidement que je l'avais imaginé. A l'époque, je

ne faisais pas de confitures. Et je n'avais jamais songé à des portions individuelles. Mais je me suis dit qu'il n'y a rien d'impossible. J'ai fait des recherches: je me suis servie des recettes de ma grand-mère et je les ai adaptées. Ce que je voulais, c'était un produit pur, c'est-à-dire 65% de fruits et 35% de sucre. Il a fallu faire de nombreux essais avant d'en arriver à l'excellence et au goût recherchés. Sans l'aide de mon mari, qui est pharmacien, je n'y serais jamais parvenue. Puis il a fallu trouver une compagnie pour fabriquer des bocaux en verre d'une once, ce qui n'existait pas pour ce genre de produits. Il fallait acheter le

moule, ce qui représentait un gros investissement. Mais une fois toutes ces démarches complétées, le Regence Hyatt a tout de suite signé un contrat d'un an pour 200.000 petits pots, ce qui m'a permis de me lancer sans prendre de trop gros risques. Ça été le point de départ».

Aux confitures, Aline Lefebvre a ajouté de la marmelade aux trois fruits (orange, pamplemousse, citron), du miel de fleurs sauvages et du sirop d'érable de chez nous. La compagnie A. Lefebvre Inc. est entrée en opération depuis le mois de mars dernier et a depuis signé plusieurs autres contrats importants avec des hôtels et divers

établissements un peu partout à travers le Québec et dans le reste du Canada. «Lorsqu'un client en manifeste le désir, je personnalise l'étiquette en inscrivant le nom de l'hôtel, ce qui ajoute un cachet encore plus exclusif».

Certains clients de ces hôtels sont tellement friands des confitures aux fraises ou aux framboises d'Aline Lefebvre qu'ils voulaient en acheter pour en rapporter à la maison. La propriétaire a donc décidé de mettre un assortiment de cette nouvelle ligne de produits dans un petit cagot en bois, ce qui en fait une présentation intéressante que l'on peut maintenant trouver dans les boutiques de cadeaux de quelques grands hôtels et dans des magasins de produits fins.

La compagnie fournit déjà du travail à plein temps à quatre personnes: «Non seulement mon mari travaille-t-il avec moi quatre jours par semaine pour surveiller la production (les trois autres étant consacrés à sa pharmacie qui est située à Saint-Henri), mais aussi mon fils qui est devenu notre bras droit, et une autre employée. Jamais je ne pensais que ça prendrait si rapidement une telle envergure. Mais ce qui demeure primordial pour moi, c'est la qualité du produit, ce qui a été depuis les tous débuts notre marque de commerce. Je ne veux faire aucune concession de ce côté. Je suis «Canada Approuvé», ce qui est difficile à obtenir», note-t-elle avec une certaine fierté.

La compagnie A. Lefebvre Inc. commence à exporter du sirop d'érable en portion individuelle vers les États-Unis: cela ne s'était encore jamais fait. Et il y a encore des tas d'autres projets en germination. Aline Lefebvre ne veut toutefois pas brûler les étapes. Elle trouve plus sage pour l'instant de consolider ce qui est déjà entrepris.

Le recyclage et ses retombées économiques

LA restauration et le recyclage de notre patrimoine immobilier constituent l'un des domaines où l'intervention de l'État pour relancer l'activité économique produit les meilleurs résultats.

L'entente intervenue en août 1979 entre le ministère des Affaires culturelles et la Ville de Montréal, pour la mise en valeur de l'arrondissement historique, le démontre sans l'ombre d'un doute. L'entente a non seulement permis d'entreprendre la réhabilitation d'un milieu urbain en voie d'abandon, mais elle a aussi généré une activité économique importante par la valeur des travaux et efficace par la rapidité avec laquelle les retombées apparaissent.

L'entente comportait, entre autres choses, des investissements immobiliers dans les équipements publics et des subventions aux projets de l'entreprise privée.

En 1971, la valeur déclarée des permis de construction dans le Vieux-Montréal atteignait à peine 1,8 million; en 1979, elle grimpeait à près de 55,5 millions, grâce surtout à des investissements dans des immeubles publics de plus de 33,3 millions; en 1980, première année complète de l'entente, la valeur des permis saute à 144,5 millions et passe, l'année suivante, à 209,9 millions.

La hausse est particulièrement marquée dans le secteur résidentiel, puisque les investissements, provenant essentiellement de l'entreprise privée, passent de moins de 100.000 en 1979 à près de 115 millions en 1981. Il aura fallu que le gouvernement québécois et l'administration municipale injectent un peu moins de 33,5 millions en subventions pour susciter dans le secteur privé pareil intérêt à l'égard d'un milieu urbain qu'il

LE
PATRIMOINE

Alain Duhamel

avait déserté depuis deux décennies.

Dans le secteur commercial et industriel, non couvert par l'entente, la valeur des travaux double entre 1979 et 1981, passant de \$2,1 millions à \$4,4 millions. À mesure que le secteur privé prend son élan dans le Vieux-Montréal, les gouvernements diminuent leur effort en équipements publics: la valeur des travaux dans la catégorie des immeubles publics (gouvernement et institutions) chute, passant de \$4,9 millions en 1980 à \$1,4 millions en 1981.

Ces données, compilées par l'administration municipale et ajustées selon l'indice des prix de la construction au Québec, ne montrent qu'une partie des retombées du programme de mise en valeur de l'arrondissement historique.

Ainsi, la Direction générale du patrimoine évalue à 462 le nombre d'emplois créés directement en 1980, 541 en 1981, grâce à l'entente.

La Ville de Montréal n'a pas encore fini de mesurer les retombées de cette vaste opération pour son assiette foncière et pour la qualité de vie en ce milieu urbain. À titre d'exemple, citons le Cours Le-Royer, le premier des grands entrepôts du Vieux-Montréal recyclés en habitation: avant le recyclage, cet entrepôt rapportait à la Ville de Montréal 16.000 en taxes; après le recyclage, il rapportait, dès la première année, 130.000 en

taxes. Dès qu'un immeuble abandonné retrouve la vie, il enrichit l'assiette foncière de la ville, anime un milieu urbain, suscite une activité humaine accrue dans son voisinage.

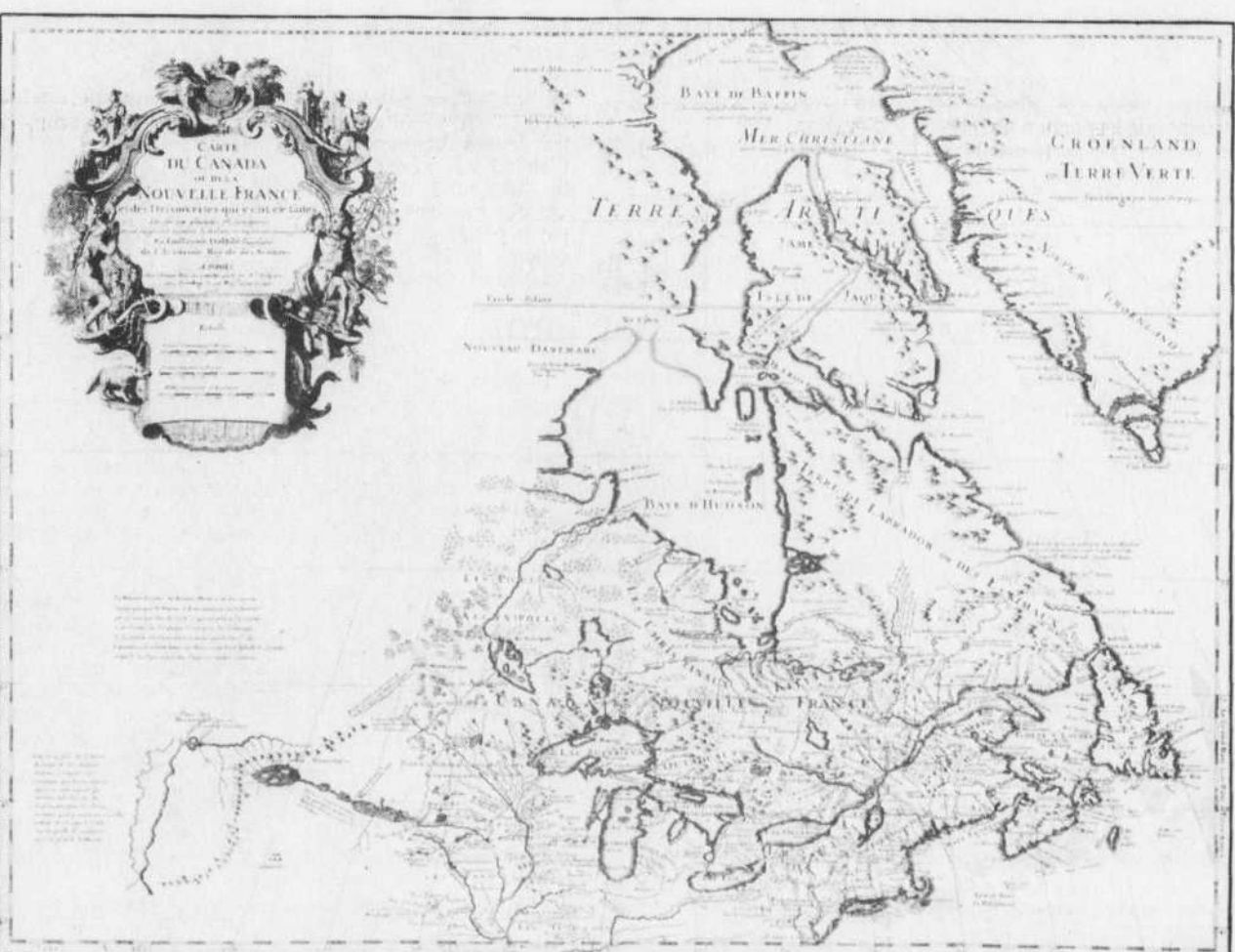
Du point de vue de l'industrie touristique, le quartier historique devient de plus en plus attrayant à mesure qu'il se réhabilite et met en relief son originalité culturelle. Il n'est pas utile, dans un milieu aussi riche d'histoire, de multiplier les équipements à caractère strictement touristique tels que les hôtels et restaurants. Il suffit simplement de souligner son passé et son identité culturelle pour qu'il soit l'un des éléments majeurs d'un produit touristique plus authentique.

Ces quelques données ne tiennent pas compte de la présence du gouvernement du Canada à la Pointe-à-Callières et dans toute la zone du vieux port, où des investissements importants se préparent d'ici à la fin de l'année et l'année prochaine.

Dans leurs efforts pour contrer un mouvement de récession économique, les gouvernements du Québec et du Canada ont misé beaucoup sur la relance de la construction neuve et peu parlé de restauration et de recyclage du bâti ancien. Cette activité compte pour un chiffre d'affaires de plus de 4 milliards par année dans tout le Canada.

Pour que ce secteur puisse poursuivre son développement et produire toutes les retombées — avons-nous les moyens de nous en priver? —, les gouvernements doivent ajouter à leur effort actuel un ensemble de moyens fiscaux incitatifs afin que la conservation et la mise en valeur du bâti ancien jouissent des mêmes avantages que la démolition, la reconstruction en neuf ou l'ouverture de quartiers nouveaux.

À vendre — Le ministère des Affaires culturelles n'a



Les Archives publiques du Canada inaugure la semaine prochaine, à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de la collection nationale de cartes et plans, une exposition intitulée: *Les trésors de la collection nationale des cartes et plans*. La collection comprend aujourd'hui plus d'un million de documents. L'exposition présentera 127 documents originaux allant de 1490 à 1982. La carte reproduite ci-haut a été réalisée vers 1703 par les cartographes français Claude et Guillaume Delisle et montre l'état des connaissances sur l'est du Canada au début du 19^{ème} siècle.

pas l'intention de demeurer un important propriétaire de biens culturels immobiliers. Au cours des prochains mois, il se propose de confier la plupart de ses bâtiments patrimoniaux à des partenaires publics ou privés.

Le ministère possède 85 immeubles patrimoniaux, dont

90%, sont assujettis à la Loi des biens culturels. Le ministère estime que 60% d'entre eux seulement ont été restaurés ou sont dans un état satisfaisant.

La politique de déstagement par immobiliser amènera le ministère des Affaires culturelles à céder en bloc à un par-

tenaire unique ou à des partenaires associés la place Royale de Québec. «Lors des travaux de restauration et de mise en valeur qu'il a entrepris, le ministère des Affaires culturelles a toujours considéré la place Royale de Québec comme un ensemble. Cette attitude était dictée par

la grande valeur architecturale et l'importance histori-

que du site. Dans le respect de cette contrainte, le ministère entend céder la place Royale à un propriétaire unique ou à plusieurs partenaires associés», peut-on lire dans les documents du ministère.

Il ne s'agit pas d'une politique nouvelle puisque, depuis quelques années, le ministère des Affaires culturelles a cédé, par vente ou par bail emphytéotique, plusieurs immeubles, restaurés ou en voie de restauration, à des administrations municipales, à des corporations sans but lucratif ou à des groupes de citoyens. Toutefois, cette politique prend désormais une dimension nouvelle dans la mesure où le ministère souhaite se départir de la plupart de ses biens immobiliers.

C'est ainsi qu'il négocie actuellement avec la Ville de Montréal pour lui céder l'immeuble L.-O.-Grothé, au centre-ville, et qu'il laisse à la Ville de Terrebonne le soin d'administrer, d'entretenir et de mettre en valeur l'île des Moulins.

Le ministère des Affaires culturelles a regroupé ses propriétés en trois catégories: les immeubles réservés à des fins de mise en valeur du patrimoine (un centre d'interprétation ou d'animation culturelle, par exemple), les immeubles réservés à des fins socio-culturelles et, enfin, les autres immeubles qui peuvent servir, par exemple, à des fins privées.

Toute cession comportera évidemment des conditions relatives à la conservation des éléments les plus significatifs du patrimoine.

En avez-vous assez
de votre comptabilité personnelle?

(Artistes, Hommes, femmes d'affaires
et Professionnels (les))

Pour renseignements gratuits et confidentiels

Louis Delisle,

Tél.: 652-6739 - 6103



Annie Rioux

Parapsychologue-
clairvoyante
Auteur des livres "L'Œil
de Mercure" et "Connaissez vos rêves"

Avis

Gens d'affaires ou de
carrière subissant une
impasse financière, amour
ou curieux et désireux
d'être conseillés...

Info.: 463-2638

du lun. au mer. entre 12 h et 18 h.

concordia auto concordia
LE SUPER CONCESSIONNAIRE
RENAULT AMC JEEP
à
CHANGER SON NO. DE TÉLÉPHONE
273-2373
8065 Boul. Lajeunesse
ET TOUJOURS LA R5 à \$5,595.
concordia auto concordia

CASTELGANDOLFO,
(AFP) — Le pape itinérant est
depuis deux mois sédentaire.
Après sa visite éclair en Suisse
le 15 juin dernier, Jean-Paul

II n'a quitté le Vatican que
pour se rendre dans sa pro-
priété de campagne.
Le chef de l'Eglise aurait dû
consacrer une partie des jours
de repos qu'il est en train de
passer à Castelgandolfo — un
Bourg de 30.000 habitants à 30
km au sud-ouest de Rome — à
la préparation de son pèleri-
nage au sanctuaire polonais
de Czestochowa, qu'il a dû é-
facier de son agenda. Prévu
pour le 26 août, il a été remis
très probablement à l'année
prochaine, faute d'une «nor-
malisation» de la situation en
Pologne et de la libération des
prisonniers politiques, comme
le réclamait le pape.

Depuis 1978, Jean-Paul II
n'était jamais resté «enfer-
mé» dans son palais aussi
longtemps. Une visite à une

paroisse, à un hôpital ou à une
communauté religieuse, lui a
toujours offert l'occasion d'ex-
ercer son ministère lorsque
des voyages n'étaient pas pré-
vus. Même au lendemain de
l'attentat du 13 mai 1981, en-
tre deux séjours à l'hôpital, il
n'avait pas passé plus d'un
mois et demi sans sortir.

«C'est comme s'il voulait
protéger symboliquement à
propos de son pèlerinage
manqué à Czestochowa, re-
nonçant à toute sortie jus-
qu'au 26 août», a commenté
un prélat polonais à Rome.

En effet, à part son aller et
retour au Vatican le mercredi
pour l'audience générale et
une messe qu'il célébrera di-
manche prochain dans l'église
de Castelgandolfo à quelques
pas de sa résidence.

CAFÉ

Pour
améliorer
son
français
écrit

Cours autodidactique
de français écrit

Cours par correspondance,
informatisé, individualisé
et crédité.

Ouvert à tous.

Date limite d'inscription:
le 17 septembre 1982

Téléphoner au (514) 343-7393
ou envoyer le coupon-réponse à:



Université de Montréal
café

C.P. 6211, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3Y9

Je désire recevoir les renseignements
et le formulaire d'inscription

Nom/prénom

Adresse

en bref...

■ Le Mouvement Desjardins songe à limiter ses hausses à 6%

Le Mouvement Desjardins pourrait emboîter le pas au gouvernement fédéral et n'accorder que des augmentations salariales de six et cinq pour cent au cours des deux prochaines années. La société a en effet indiqué qu'elle étudiait sérieusement la possibilité de se ranger du côté du gouvernement fédéral dans la lutte contre l'inflation. Ces discussions sur un rabaissement des offres de la société surviennent alors que plusieurs caisses populaires du mouvement au Saguenay-Lac Saint-Jean sont perturbées par une grève de leurs employés. Ceux-ci ont quitté le travail il y a trois semaines après avoir refusé les dernières offres du Mouvement Desjardins, qui leur accordait des augmentations de dix et de huit pour cent sur deux ans.

■ Le français en Ontario

TORONTO (PC) — Une porte-parole du gouvernement ontarien a confirmé l'existence d'un projet de loi destiné à assurer des services en français à la population francophone de l'Ontario, mais a indiqué du même souffle que cela ne signifiait pas pour autant que cette province s'apprête à modifier sa politique linguistique. Mme Janet Ecker, porte-parole du premier ministre ontarien, M. William Davis, a déclaré, que bien qu'un tel projet de loi ait été rédigé, «il n'y a eu aucune décision de la part du cabinet ou du premier ministre pour changer la politique gouvernementale, en quelque façon que ce soit». Elle a ajouté que cet avant-projet de loi n'avait pas encore été présenté au premier ministre, M. Davis, ni à son cabinet, et «se trouvait bien loin encore de faire l'objet d'une décision gouvernementale».

■ Vote de grève chez Ford

TORONTO d'après (CP) — Les 12.400 membres des Travailleurs unis de l'automobile (TUA) employés par Ford Canada ont pris un vote de grève en fin de semaine, mais les résultats de cette consultation, intervenant en cours de négociations, ne seront pas connus avant quelques jours, les bulletins de vote devant être dépouillés à Toronto. Le vote, partie intégrante du processus de négociations, ne doit pas être interprété comme un indice de négociations difficiles, signalent les observateurs, en rappelant que les négociations ne débutent véritablement qu'au moment où une date a été fixée pour le déclenchement de la grève. Les membres des TUA employés par GM Canada seront appelés à se prononcer sur la grève au cours de la fin de semaine prochaine. Les employés de Chrysler voteront le 29 août. Les contrats de travail des TUA chez ces trois compagnies viennent à expiration le 14 septembre. Un des vice-présidents de Ford Canada, M. S.J. Turma, après avoir rappelé que Ford perdait chaque jour un million de dollars au Canada, a invité ses employés syndiqués à négocier un contrat «réaliste». Le syndicat, de son côté, a fait savoir qu'il n'était pas responsable des pertes de la compagnie et rappelé qu'il se préoccupait d'abord du bien-être de ses membres.

■ Un lutteur iranien demande asile au Canada

EDMONTON (PC) — La défection d'un lutteur iranien à Edmonton a donné lieu samedi à plusieurs accrochages entre factions iraniennes opposées. De fait, la lutte politique entre les divers groupes a pris le pas sur les muscles, retardant même la poursuite des matches du Championnat mondial de lutte. A un moment, les lutteurs sont devenus spectateurs tandis que deux spectateurs en venaient aux coups dans les estrades. Selon un représentant de la Société des étudiants islamiques, la plupart des membres de l'équipe de lutte iranienne demanderaient asile au Canada s'ils pouvaient être certains que leur action ne mettrait pas leurs familles en danger. Ce porte-parole a ajouté que deux membres de l'équipe avaient été sélectionnés pour leur indéfectible appui au régime Khomeini.

■ Le Q.E. 2 retrouve son véritable rôle

SOUTHAMPTON, Angleterre (AP) — Le Queen Elizabeth II a repris samedi sa carrière de paquebot de luxe, neuf semaines après avoir transporté des troupes britanniques vers les îles Malouines. Une foule imposante s'était massée sur les quais pour voir le célèbre transatlantique lever l'ancre pour New York avec 1.580 passagers à son bord, escorté par des dizaines de bateaux de plaisance jusqu'à la sortie du port. Le navire de 67.000 tonnes avait été réquisitionné le 3 mai, au plus fort de la crise des Malouines, et transformé en transport de troupes. Il a été restitué le 11 juin dernier à la compagnie Cunard, qui a dépensé quelque \$5 millions pour le remettre en état.

■ L'enfant et le dauphin

PERTH, Australie (AP) — Un dauphin a protégé un enfant de 11 ans quatre heures durant dans des eaux infestées de requins au large des îles Cocos, dans l'océan Indien. L'enfant faisait du surf quand il est tombé à l'eau, sa planche emportée par les vagues. Ses camarades ont tenté en vain de lui porter secours, puis ont alerté des secouristes qui n'ont pu le retrouver dans la mer démontée. C'est un avioh des forces armées américaines qui l'a repéré et dirigé les secouristes vers lui. Le rescapé a relaté à son retour sur le plancher des vagues qu'un dauphin était resté à son côté à chaque instant. Les indigènes des îles Cocos, une possession australienne, affirment que les requins ne se seraient pas approchés de l'enfant tant qu'il avait un dauphin comme protecteur.

Quatre blessés à l'Institut Laval

Une bagarre entre détenus dégénère en mutinerie

C'est une bagarre entre détenus, et non pas une tentative d'évasion, qui aurait été, vendredi soir, à l'origine de la mutinerie des quelque 260 détenus de l'Institut Laval, aussi connu sous le nom de pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul. Un porte-parole des autorités carcérales, M. Gaston Pelletier, a précisé, au cours de la fin de semaine, que cette mutinerie n'avait causé que des dégâts limités au centre de contrôle, où l'échauffourée a débuté alors que les 260 détenus regagnaient leurs cellules pour la nuit.

Selon M. Pelletier, une bagarre entre plusieurs détenus est devenue, à ce moment, «le début d'une tentative de prise d'otages», mais les mutins ont vite été rappelés à l'ordre par les gardiens qui ont tiré plusieurs coups de feu en l'air et lancé des grenades de gaz lacrymogène.

L'incident a débuté vers 23 heures vendredi soir. Trois détenus et un gardien ont subi de légères blessures au cours de l'affrontement, et les dégâts matériels ont été évalués à \$20.000.

L'un des détenus a été coupé à la tête, un autre a souffert d'échymoses multiples, tandis qu'un troisième, souffrant d'une maladie de cœur, a été placé sous observation à l'infirmerie. Un gardien a été coupé à la figure.

M. Pelletier a précisé, samedi, que les détenus n'avaient pas d'armes à feu en leur possession vendredi soir, mais les autorités carcérales ignorent toujours s'ils étaient armés de couteaux de fabrication artisanale.

Leurs cellules devaient être fouillées hier. Quand la mutinerie a été maîtrisée, vers 3 h 00 samedi matin, les détenus ont été confinés à leurs cellules, et ils ne pourront recevoir de visiteurs tant que les fouilles n'auront pas été terminées, c'est-à-dire dans quelques jours.

Cet incident survient près de trois semaines après la sanglante mutinerie de l'Institut Archambault, au cours de laquelle trois gardiens ont été tués et deux détenus se sont otés la vie lors d'une tentative d'évasion.

Vendredi soir, les gardiens qui conduisaient les détenus à leurs cellules du pénitencier, construit il y a 109 ans, ont été alertés, par leurs confrères, de ce début de mutinerie. Ils ont réussi à fuir le secteur et à fermer des grilles derrière eux, contenant ainsi les détenus.

À l'Institut Archambault, les gardiens qui avaient été

Les Suédois commencent tôt

GOETEBORG (AFP) — Un sondage sur la sexualité des 13 à 17 ans, réalisé auprès de 4.500 jeunes de Goeteborg, semble confirmer que les Suédois ont des rapports sexuels précoces.

Selon les résultats publiés vendredi, 18% des garçons de 13 ans et 10% des filles du même âge déclarent avoir eu des rapports sexuels.

Pour les jeunes de 15 ans, les chiffres sont respectivement de 41 et 33%.

Un précédent sondage, réalisé auprès d'écoliers dans des pays anglophones, avait déjà montré que les Suédois étaient mieux au fait des choses de la sexualité que leurs camarades étrangers.

tués étaient restés à l'intérieur du centre de contrôle envahi par les détenus après que les grilles eurent été fermées.

On présume que l'émeute de vendredi soir a débuté quand deux ou trois détenus en sont venus aux coups entre eux. D'autres détenus sont venus se mêler à la bagarre, qui s'est vite transformée en sacage du centre de contrôle. Les détenus ont utilisé un boyau d'incendie pour inonder les lieux, et ont brisé des meubles et des fenêtres.

Les policiers de la Communauté urbaine de Montréal et de la Sûreté du Québec se sont rapidement rendus sur les lieux pour surveiller le périmètre du pénitencier, mais ce sont les 45 gardiens de faction ce soir-là qui ont rétabli l'ordre.

M. Pelletier a fait savoir, samedi, que les détenus avaient eux-mêmes demandé la permission de nettoyer les dégâts dont ils étaient responsables, et que cette permission leur avait été accordée.

Après ce nettoyage, a ajouté M. Pelletier, ils auront la permission de passer aux douches.

Les prisonniers incarcérés au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul sont divisés en trois catégories: les «durs», qui n'entrent pas en contact avec les autres; d'autres qui ont été placés sous la protection des autorités, et, enfin, 260 détenus environ qui sont classés comme «ordinaires».

Ce sont ces derniers qui ont

chahuté vendredi soir. Le pénitencier doit fermer ses portes en 1986 quand seront prêtes les institutions à sécurité maximale de Drummondville et de Donnacona.

Le pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul a reçu ses premiers détenus en 1873. Depuis lors, l'institution carcérale a été la scène de nombreuses mutineries.

Avant vendredi, la dernière en date remontait au mois d'août 1980. Une tentative ratée d'évasion, au cours de laquelle un détenu avait perdu la vie, s'était soldée par la prise de huit otages. Les neuf auteurs de cette prise d'otages s'étaient rendus après trois jours.

Durant l'été de 1979, deux détenus avaient pris en otages deux instructeurs civils et les avaient gardés prisonniers pendant 80 heures. En juillet 1978, un garde avait été tué au cours d'une tentative d'évasion et quatre détenus avaient été condamnés à la prison à vie pour leur rôle dans cette affaire.

Enfin, en septembre 1976, 286 détenus s'étaient mutinés et avaient causé pour quelque \$500.000 de dégâts matériels.

Lors de la mutinerie de 1976 les prisonniers voulaient protester contre leurs conditions de détention. Le pénitencier avait été fermé en 1971 mais réouvert en 1974, le système carcéral canadien ne comptant pas assez de pénitenciers pour incarcérer tous les détenus.

Son dernier discours comme chef au colloque des Jeunes libéraux

Ryan doute du succès de la relance économique préconisée par le PLQ

TROIS-RIVIÈRES (d'après PC) — Dans ce qui était peut-être son dernier discours comme chef du Parti libéral du Québec — sûrement sa dernière intervention devant les Jeunes libéraux — M. Claude Ryan a émis des doutes hier, sur le degré de succès des mesures préconisées par le parti pour relancer l'économie du Québec.

Le chef démissionnaire a rappelé que, ces derniers mois et au cours des deux ou trois dernières années, il avait toujours affirmé que le PLQ relancerait l'économie. Mais, à mesure qu'on s'approche du pouvoir, a-t-il dit, on «n'est pas si sûr» qu'on peut y arriver. «Même le fédéral n'a pas tous les instruments pour le faire».

M. Ryan a été interrompu 17 fois par les applaudissements durant son discours au colloque qui réunissait les Jeunes libéraux en fin de semaine, à Trois-Rivières.

Comme thèmes de ce discours, à plusieurs reprises, avait le ton d'un testament, il avait choisi de discuter de deux sujets au cœur de l'actualité: l'action politique et le Québec.

M. Ryan a affirmé qu'il avait le droit et le devoir de faire connaître, au moment où il en est encore le mandat, son évolution personnelle sur ces

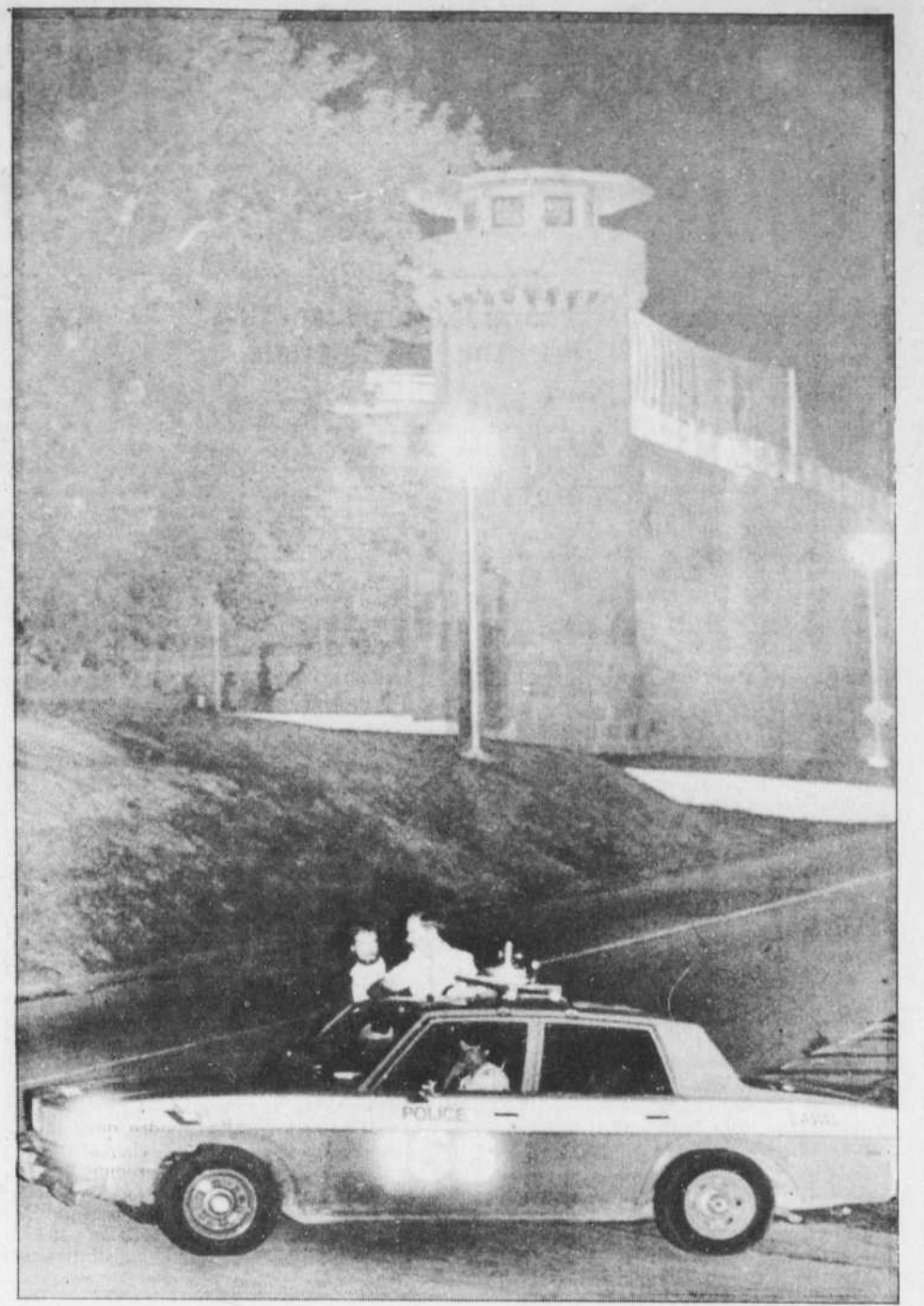
sujets. Il a affirmé qu'il était difficile, pour un chef politique, de dire ce qu'il pense, et que la «politicienneté» à l'Assemblée nationale rendait ardue l'expression verbale de la vérité.

M. Ryan a demandé au PLQ de placer son engagement politique à un niveau plus élevé que la simple recherche du pouvoir, au niveau du plus grand bien du Québec. Il faut que le parti travaille avec le peuple et qu'il ne se place pas au-dessus de lui, a-t-il commenté.

Les finances du Québec «sont au diable» parce que, depuis 25 ans, les partis ont ajouté un étage, chaque année, à la structure des services de la province, sans jamais en faire un plan ni un bilan.

Le Québec est plus que jamais une société, une communauté nationale, qui aspire à se prendre en charge elle-même, a reconnu M. Ryan. Il n'y a rien de scandaleux là-dedans, c'est même très logique et très bon pour sa santé, a-t-il dit.

M. Ryan a été vivement applaudi quand il a affirmé que le Québec était «plus qu'une province comme les autres» et qu'il espérait que cela serait «enfin compris». Le moral des Québécois reste très bas à l'heure actuelle, a-t-il



Une patrouille policière monte la garde à l'extérieur de l'Institut Laval, où une bagarre entre détenus a dégénéré en mutinerie, dans la nuit de vendredi à samedi. Au moins trois détenus et un garde ont été blessés légèrement au cours de l'échauffourée. (Photolaser CP)

dit, et ce sera le défi au PLQ de leur proposer quelque chose qui leur redonne l'enthousiasme et l'esprit créateur.

M. Ryan a donné des espoirs aux nombreux libéraux qui se disent qu'il est temps que le chef intérimaire, M. Gérard-D. Lévesque, devienne le vrai leader du parti. M. Ryan a déclaré qu'il va travailler avec M. Lévesque et il a promis de lui être aussi loyal et fidèle que M. Lévesque l'avait été pour lui.

La question du leadership du parti n'a pas été soulevée au cours de l'assemblée plénière, comme on s'y attendait, mais samedi, l'ombre de M. Ryan semblait planer sur le colloque des Jeunes libéraux.

C'est ce qu'on a pu en déduire, samedi matin, en assistant aux deux plénières: «Les Jeunes et le PLQ» et «Prendre les devants», cette dernière traitant du manifeste politique du PLQ.

«Pour nous tous, même retiré comme chef, Claude Ryan demeurera une grande inspiration. Il a amené de nouvel-

les idées, donné une crédibilité et une nouvelle image au parti. Les idées amenées par Ryan ne seront pas jetées par-dessus bord, loin de là, et même les idées des autres ont retrouvé leur place dans le Parti libéral du Québec avec l'arrivée de M. Ryan, comme chef», déclarait le jeune Marc Saint-Pierre, de Chambly, ancien président de la commission-jeunesse du PLQ, dans un exposé.

Augmenter le nombre de jeunes et les intéresser à participer aux activités du Parti libéral est l'un des buts du PLQ dans sa campagne de reconstruction, a dit M. Saint-Pierre.

«Depuis 1979, le Parti libéral n'a pas su convaincre les jeunes, n'a pas su les attirer et n'a pas su augmenter leur nombre dans ses rangs», a-t-il expliqué, pour demander aux jeunes d'adopter une attitude positive mais déterminée afin de s'assurer d'être écoutés par leurs aînés, et de ne pas hésiter à soumettre des idées.

Il a admis qu'un congrès était «pavé de bonnes intentions» et formulé le vœu que ces bonnes intentions aient

une suite heureuse, que les jeunes aient leur mot à dire dans le choix du successeur de M. Ryan, «alors que vous aurez un tiers du vote des délégués au prochain congrès de leadership du PLQ».

M. Pierre Bibeau, de Nicolet, bras droit de M. Ryan à la direction du PLQ et autre panelliste de la plénière «Les jeunes et le PLQ», a déclaré qu'il ne fallait ni craindre de se battre pour ses convictions, ni hésiter de parler fort pour se faire entendre.

«On sait que les jeunes devraient composer 35% de l'électorat lors des prochaines élections», a dit M. Bibeau. Quant à Mlle Marie-Josée Godbout, troisième membre de ce panel, elle a laissé entendre «que sur la question nationaliste, le Parti libéral du Québec devra arrêter d'être assis entre deux chaises et ne pas craindre de prendre position, car la majorité des Québécois rejettent l'option du Parti québécois et les jeunes se joindront au Parti libéral lorsqu'ils constateront que le programme du PLQ répond à leurs aspirations».

Des dépôts garantis à rendement élevé et à termes variés...

La Fiducie du Québec vous offre une gamme complète de dépôts garantis. Vous pouvez choisir la durée du dépôt et la fréquence de versements d'intérêts qui vous conviennent. Il s'agit d'un placement à rendement élevé dont le capital et les intérêts sont garantis de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance. De plus, il ne comporte aucuns frais.

15 1/2 % 3 ans
Intérêts payés annuellement
Dépôt initial minimum 1 000 \$
Dépôts subséquents 500 \$

Nos conseillers se feront un plaisir de vous renseigner sur la gamme complète des dépôts garantis. À la Fiducie du Québec, on s'occupe de vous personnellement et en toute discrétion.

Les dépôts garantis de la Fiducie du Québec, c'est une bonne affaire. Garanti!

Fiducie du Québec

Taux sujets à changements. Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

desjardins

UN CHOIX JUDICIEUX

Université de Montréal Faculté de l'éducation permanente

Certificats de perfectionnement professionnel
(30 crédits)
Automne 1982

Avis

La FEP a le plaisir d'annoncer qu'il est encore possible de présenter une demande d'admission et d'inscription aux programmes de perfectionnement professionnel suivants et ce jusqu'au:

**Lundi 16 août
de 09:00 à 17:00**

Animation, Animation de la vie étudiante, Coopération, Créativité, Criminologie I et II, Culture et civilisation, Éducation par l'activité physique, Enseignement des mathématiques et des sciences au primaire, Enseignement du français langue seconde, Études québécoises, Gérontologie, Information et journalisme, Intervention pédagogique au primaire, Loisirs, Recherche documentaire et rédaction française, Relations industrielles I, Relations publiques, Sciences infirmières: milieu clinique, organisation des soins, santé communautaire, Toxicomanies, Traduction II.

Les étudiants déjà admis dans un programme d'études et les étudiants libres ont la possibilité de s'inscrire jusqu'au

**Vendredi 20 août
de 09:00 à 17:00**

Renseignements:
Faculté de l'éducation permanente
3335, chemin Queen Mary
rez-de-chaussée
Tél.: 343-6090

La terre tremble à nouveau dans le sud de l'Italie

AVELLINO, Italie (Reuter) — Seuls de légers dommages causés aux immeubles peuvent être constatés après le séisme qui a ébranlé, hier, le Sud de l'Italie, dévasté en novembre 1980 par un tremblement de terre meurtrier.

Aucune victime n'est à déplorer parmi la population, qui s'est précipitée dans les rues lors de la principale secousse tellurique, intervenue durant plusieurs secondes et ressentie à Avellino, Naples et Foggia.

La secousse avait une intensité de six points sur l'échelle de Mercalli, qui en compte 10, soit une force suffisante pour provoquer des fissures dans les constructions.

L'épicentre du séisme était situé dans la région d'Irpinia, la plus touchée par le tremblement de terre de novembre 1980, qui avait causé la mort de 3 000 personnes, ont indiqué les sismologues.

Une seconde secousse, d'une intensité de quatre points sur l'échelle de Mercalli, s'est produite quelques minutes plus tard.

Le maire de San Gregorio Magno, près de Salerno, dément en novembre 1980, a déclaré que des fissures étaient apparues dans plusieurs des

maisons récemment construites.

D'après des témoins, les corniches de plusieurs maisons des villages de montagne se sont écroulées.

À Avellino, la rupture d'une canalisation a privé d'eau toute la ville tandis que dans plusieurs autres villes, y compris des centres touristiques de Sorrente et de Paestum, des coupures d'électricité se sont produites.

Les habitants de Bisaccia, se rappelant que des secousses avaient précédé le tremblement de terre de 1980, se sont préparés à passer la nuit dehors.

À Naples, des milliers de personnes ont écourté leur week-end à Ferragosto pour rentrer chez eux, tandis que des habitants des quartiers populaires préféraient rester dans les endroits dégagés.

LE DEVOIR

POUR UN
ABONNEMENT
À DOMICILE

844-3361

Luc Larivée au DEVOIR

L'opposition est un sous-produit du pouvoir

Angèle Dagenais: M. Larivée, vous êtes médecin, conseiller municipal et président de la CECM. Comment faites-vous pour concilier tous ces rôles sociaux?

Luc Larivée: J'ai une très bonne santé, je travaille rapidement, je n'aime pas que les choses traînent. Je ne pense pas qu'il faille délibérer pendant des heures ou que des gens se servent trois fois des mêmes arguments pour régler des problèmes. Ça, ça m'horripile.

Je fais environ 30 heures de pratique médicale par semaine et les seules choses que j'ai laissées tomber depuis une dizaine d'années dans ma pratique sont l'obstétrique et la pratique hospitalière. Je fais exclusivement du bureau, aux heures qui me conviennent et qui conviennent à mes patients.

Pour ce qui est de la CECM, mon élection en 1973 a été une surprise. J'ai été élu contre Fernand Daoust, qui avait l'appui du Parti québécois (qui n'était pas encore au pouvoir toutefois), et contre André Lorange, qui avait l'appui du Parti libéral. Mais un médecin de famille connu qui montrait des disponibilités est passé entre les deux. Quand Mme Roux est partie en 1976, j'ai été élu président par intérim et en 1980, président. Depuis ce temps, j'ai tâché de ramener la fonction de représentant de la population avec l'autorité déléguée à ses justes proportions et de remettre entre les mains de la direction générale et de tout le fonctionnarisme de la commission les outils dont ils ont besoin pour administrer, avec les responsabilités équivalentes (autres, je le président de la CECM était aussi directeur général à plein temps).

Je savais comment déléguer du pouvoir et du travail. C'est ainsi que je passe environ 30 heures de ma semaine à m'occuper des affaires de la commission scolaire. Déléguer est essentiel dans ma vie. J'exige de ceux qui ont des pouvoirs délégués qu'ils les exercent adéquatement, je suppose qu'ils ont le talent, l'esprit de travail et les honnêtes en conséquence. À partir de là, je suis très à l'aise d'être exigeant. À la CECM, je préside un conseil d'administration, ni plus ni moins.

Quand j'ai été sollicité pour être membre du Parti civique et participer aux dernières élections, j'aurais refusé de n'importe quel autre parti parce que je considère, comme le maire Drapeau, que l'opposition est un sous-produit du pouvoir et, personnellement, je ne suis pas intéressé à être dans l'opposition. Il y a des gens qui sont faits pour mener et d'autres pour écouter.

Donc quand j'ai été sollicité, je me suis dit que la fonction était facile à remplir et qu'une personne qui avait déjà une facilité de communication avec les gens ne devait pas être obligée de dépenser beaucoup de temps à faire ça. Je pense ne pas avoir été un mauvais conseiller municipal; je peux dire que j'ai assisté à toutes les assemblées sauf quand j'étais en voyage. Quand le maire m'a demandé d'aller à Longue-Pointe, je lui ai dit: prenez les moyens voulus pour que je gagne, car je n'ai pas beaucoup de temps. J'ai eu beaucoup d'aide je pense que je remplis ma fonction adéquatement. Je dois consacrer de 400 à 500 heures par année à cette tâche (une réunion par mois, d'avantage pendant la période du budget, sans compter tous les appels

Propos recueillis par Angèle Dagenais

APRÈS avoir complété des études en médecine à l'Université de Montréal avec grande distinction, tout en payant ses cours à faire du taxi, Luc Larivée, à 55 ans, a déjà 28 ans de pratique médicale et ses légendaires «3.000 accouchements» derrière lui.

Il est commissaire de la plus grande commission scolaire du Québec depuis neuf ans, et son président depuis 1976: il est, par surcroît, conseiller municipal du Parti civique depuis 1978 et il nourrit de plus hautes ambitions encore à la mairie de Montréal. Il est, de plus, amateur de ski alpin, fervent du golf — il avoue trouver le temps de s'adonner à ce sport plus de 25 fois par année —, un amateur d'histoire ancienne et d'archéologie, et un grand voyageur. Malgré tout, dès qu'il sort du quartier Hochelaga-Maisonneuve, où sa famille est établie depuis plusieurs générations, il se sent un étranger. Il se décrit, néanmoins, comme un fédéraliste et même un internationaliste.

Il parle longuement de sa vision du pouvoir dans cette entrevue exclusive au DEVOIR, de sa conception de l'administration publique et de son action à l'échelon scolaire aussi bien que municipal. Il ne voit aucun conflit d'intérêts possible entre les deux fonctions publiques qu'il occupe; au contraire, il croit en une «liaison d'intérêts» et une complémentarité entre la chose municipale et la chose scolaire, comme on peut en trouver une, précise-t-il, dans le projet de restructuration scolaire de M. Camille Laurin.

Pas des plus fervents lui-même sur le plan religieux — sa femme et ses deux filles, avoue-t-il, ne pratiquent pas —, il a été associé à l'une des plus vives controverses confessionnelles que la CECM ait traversée avec le problème de l'école Notre-Dame-des-Neiges: entre les tenants d'un projet chrétien imposé dans chaque école et ceux qui favorisent, à travers un pluralisme, le respect des valeurs morales et religieuses de chacun. Il explique sa démarche personnelle dans ce conflit et celle de certains de ses commissaires. Pour sa part, il serait prêt — et il l'a toujours été, précise-t-il — à administrer des commissions scolaires non confessionnelles et unifiées.

Il explique pourquoi il ne peut défendre ouvertement le «pluralisme» à la CECM: pourquoi la commission scolaire a élaboré son propre programme d'éducation sexuelle et son guide d'interprétation de la brochure *Jeunes, égaux en droit et responsables*. Il trace, enfin, le bilan de son administration à la CECM.

tion est un sous-produit du pouvoir et, personnellement, je ne suis pas intéressé à être dans l'opposition. Il y a des gens qui sont faits pour mener et d'autres pour écouter.

Donc quand j'ai été sollicité, je me suis dit que la fonction était facile à remplir et qu'une personne qui avait déjà une facilité de communication avec les gens ne devait pas être obligée de dépenser beaucoup de temps à faire ça. Je pense ne pas avoir été un mauvais conseiller municipal; je peux dire que j'ai assisté à toutes les assemblées sauf quand j'étais en voyage. Quand le maire m'a demandé d'aller à Longue-Pointe, je lui ai dit: prenez les moyens voulus pour que je gagne, car je n'ai pas beaucoup de temps. J'ai eu beaucoup d'aide je pense que je remplis ma fonction adéquatement. Je dois consacrer de 400 à 500 heures par année à cette tâche (une réunion par mois, d'avantage pendant la période du budget, sans compter tous les appels

Donc quand j'ai été sollicité pour être membre du Parti civique et participer aux dernières élections, j'aurais refusé de n'importe quel autre parti parce que je considère, comme le maire Drapeau, que l'opposition est un sous-produit du pouvoir et, personnellement, je ne suis pas intéressé à être dans l'opposition. Il y a des gens qui sont faits pour mener et d'autres pour écouter.

base. On administre des écoles d'autres municipalités (Montréal-Nord, Côte-Saint-Luc, Hampstead, Westmount, Montréal-Ouest), mais on n'a pas beaucoup vendu d'écoles à ces municipalités, et très peu au secteur privé. Quand on loue à d'autres administrations publiques, on doit louer à des tarifs plus avantageux. Mais contrairement à la vente, on garde le produit de la location à la commission scolaire. J'ai dû faire comprendre qu'on n'était pas un organisme de location d'écoles, mais d'éducation, et qu'il fallait vendre nos immeubles. Ça a été toute une traversée mais je crois que j'ai réussi.

A.D. — Pensez-vous qu'il puisse y avoir un conflit d'intérêts entre les deux fonctions publiques que vous occupez présentement?

L.L. — A peu près onze mois après que j'ai été élu conseiller municipal, la CECM m'a délégué en Europe pour faire une étude comparative des administrations scolaires en France et en Suisse. Eh bien, en France, toute l'administration pédagogique est centralisée à Paris (même la Martinique) et toute l'administration matérielle est décentralisée entre les mains des autorités locales, c'est-à-dire les mairies car il n'y a pas de commissions scolaires là-bas. Donc, des administrations municipales ont la responsabilité des constructions, démolitions, aménagements d'écoles, d'hôpitaux, de palais de justice et de toutes sortes d'édifices qui, par ailleurs, dépendent dans leur administration interne ou philosophique de Paris. Donc, avant de mettre des responsabilités financières sur les épaules des gens du milieu, il faut que l'autorité locale, le maire, qui est aussi souvent député à l'Assemblée nationale de Paris, en ait la responsabilité.

A.D. — Mais ici, ça ne marche pas comme ça?

L.L. — Si on suit l'école du Dr Laurin, les commissions scolaires vont être établies en fonction des municipalités régionales de comté. D'après moi, le conflit d'intérêts est loin d'être quelque chose d'acceptable. En fait, il n'y a pas de conflit d'intérêt, mais peut-être une liaison d'intérêts, que je n'ai pas développé, que je n'applique pas en ce moment, mais ce n'est pas un conflit. Ce serait plutôt une entente. Depuis que je suis conseiller municipal, ça m'a permis d'avoir des rapports continus avec le comité exécutif de la ville; et, à titre de président de la CECM, j'ai des communications beaucoup plus rapides et efficaces avec l'administration municipale.

D.D. — Ne considérez-vous pas que les Montréalais doivent payer deux fois pour les écoles quand elles passent d'une administration à l'autre?

L.L. — Avant 1973, les Montréalais ont payé, par exemple \$1 million pour une école à même les taxes prélevées par la commission scolaire. Donc le citoyen, dans sa dette par capita, il en plus de la dette qui est due aux dépenses municipales, \$1 million pour telle école. Quand on revend cette école à la ville de Montréal au prix du marché, la dette par capita ne change pas du tout parce qu'on a l'obligation de remettre tout cet argent au conseil scolaire qui l'applique à la dette obligatoire (dette consolidée des huit commissions scolaires de l'île). Quand le citoyen la paie une seconde fois, il se trouve à effacer en même temps une dette d'exactement le même montant.

Une quarantaine d'écoles ont été vendues à la ville de Montréal; d'autres sont louées; d'autres doivent être conservées pour tenir compte des changements démographiques. Nous vendons de préférence à la ville de Montréal parce que, moralement, on doit vendre à l'organisme qui est le plus près des citoyens, comme la commission scolaire était l'organisme de

base. On administre des écoles d'autres municipalités (Montréal-Nord, Côte-Saint-Luc, Hampstead, Westmount, Montréal-Ouest), mais on n'a pas beaucoup vendu d'écoles à ces municipalités, et très peu au secteur privé. Quand on loue à d'autres administrations publiques, on doit louer à des tarifs plus avantageux. Mais contrairement à la vente, on garde le produit de la location à la commission scolaire. J'ai dû faire comprendre qu'on n'était pas un organisme de location d'écoles, mais d'éducation, et qu'il fallait vendre nos immeubles. Ça a été toute une traversée mais je crois que j'ai réussi.

A.D. — Dans votre première réaction au projet de restructuration scolaire que LE DEVOIR a publié à la mi-juillet, il a été très peu question de l'aspect confessionnel alors que ce thème est au centre de tous les débats de la CECM depuis 1978? Pourquoi?

L.L. — Quand je parlais au nom du conseil des commissaires, je l'indiquais, et à ce moment l'aspect confessionnel doit prendre beaucoup d'espace, parce que maintenant cet aspect est primordial. Pour moi, il n'y a rien de plus facile que d'administrer des commissions scolaires unifiées: ça ne me dérangerait pas du tout et je ne changerais rien à mon administration. Pourquoi est-ce qu'aujourd'hui, plusieurs commissaires sont devenus très acharnés vers l'enseignement confessionnel? Parce que, pour eux, il y a un danger que l'éducation morale et l'enseignement religieux soient réduits à une expression trop limitée. Les plus forts lutteurs pour la confessionnalité des structures sont aussi les plus acharnés à défendre l'école privée, parce que là, personne ne peut imposer de régime unifié ou de déconfectionnalisation.

Dans le conflit de Notre-Dame-des-Neiges, je n'ai toujours utilisé qu'un seul argument: tant que la constitution canadienne ne serait pas changée, la CECM ne pourrait administrer autre chose que des écoles confessionnelles. J'avais ainsi trouvé ce qui me servait pour amener un certain consensus. Ce qui était important, c'est que je demeure président de la CECM parce que c'était dans une période où Québec cherchait des changements et des occasions de changements et, dans mon esprit, les commissaires de la CECM s'en allaient vers une droite exagérée que je trouvais difficile à tolérer. Moi, je ne suis pas capable de m'en aller à l'extrême-droite religieuse. Mgr Grégoire était d'accord avec moi. Il ne fallait pas s'en aller vers un isolationnisme inadmissible. Vous avez des commissaires à la CECM qui accepteraient qu'on ait seulement 20 % des écoles qu'on administre, mais que ce soit des écoles purement catholiques avec des professeurs qui font des professions de foi, etc. Moi, ce n'est pas ce que je vois pour Montréal.

A.D. — Ne vous sentez-vous pas quelquefois comme un «croisé attardé» à la CECM avec toute cette intolérance, cet «intérimisme confessionnel», ce légalisme étroit, cette censure des idées et des expressions si fréquente à la CECM?

L.L. — Ça ne me gêne pas. Si je n'étais pas là, ce serait pire encore. Les gens me disent que ce que je fais est de



M. Luc Larivée

(Photo Jacques Grenier)

qu'il faut faire. Je vous parle des deux ministres de l'Éducation que j'ai connus, des sous-ministres, des fonctionnaires de la commission, des gens qui sont malheureux des prises de position des commissaires. Il faut qu'un de calme et de modéré. Moi j'ai vécu la période de Gaston Michaud (entre 1973 et 77) où on était à l'autre extrême et c'était de sous-culture de quartier, il n'était plus question de religion, etc.

Quand les commissaires votent pour moi, c'est parce qu'ils veulent une personne de compromis. Les «intégristes» voudraient bien prendre le pouvoir à la CECM, mais ils en sont incapables parce qu'ils sont, au maximum, cinq ou six. Mais ils sont puissants, ils ont des appuis très derrière eux. Tous les autres ont peur de perdre leur fonction de commissaire. À la dernière élection, je suis devenu le choix unanime comme président, mais ce n'est pas un choix de cœur; pour plusieurs, c'est un choix de raison.

A.D. — Vous sentez-vous personnellement responsable de l'escalade dans le conflit de Notre-Dame-des-Neiges?

L.L. — Non, pas du tout. J'ai été en politique parce que je tenais à la fonction. La seule façon de venir à bout de NDdN, c'était de trouver quelque chose qui ne touchait pas à la religion. J'ai eu la chance, grâce à un avocat, de tomber sur l'argument constitutionnel. Le juge (Jules) Deschênes a dit la même chose que moi. Pourquoi pensez-vous qu'il y a et avoir une réforme scolaire prochainement au Québec. C'est parce que la CECM a été trop intrinsèque dans les gestes qu'elle a posés. Il y avait aussi, bien sûr, des réaménagements obligatoires à faire car il y a trop de commissions scolaires. Mais la gâchette, ça a été Notre-Dame-des-Neiges. C'était la petite pointe de l'iceberg car ça fait 30 ans au moins que le Mouvement laïque québécois essaie de faire passer complètement l'éducation comme aux États-Unis — pas de religion du tout sauf le «Sunday school» (organisé par les Églises).

A.D. — Vous ne défendez pas très fortement le pluralisme, vous, personnellement.

L.L. — Parce que je ne suis pas dans une position où je peux le défendre. Mes collègues me diraient immédiatement et ce serait normal: Sortez de la présidence de la CECM et allez défendre le pluralisme. J'ai accepté d'être président par choix et presque bénévolement (\$18.000 par année). Je ne suis pas pour faire exprès, pour perdre la fonction, parce que je me dis qu'il y a un poste influent dans l'éducation au Québec et c'est celui de président de la CECM. Le ministre de l'Éducation est évidemment un poste important mais il fait partie d'un gouvernement qui n'a pas exclusivement à s'occuper d'éducation. Moi je fais partie d'un gouvernement qui n'a comme seuls but et fonction que de s'occuper d'éducation et je ne veux pas laisser ça.

A.D. — Etiez-vous d'accord pour que la CECM établisse son propre programme d'éducation sexuelle?

L.L. — J'étais totalement d'accord. C'est depuis que je suis à la CECM que le gouvernement promet un programme d'éducation sur la sexualité. Dans nos écoles anglaises, on a déjà un programme et dans nos écoles françaises un embryon de programme. Si on travaille pour rien là-dessus, tant pis; le gouvernement aussi a fait bien des choses pour rien. On aura dépensé \$50.000 et on aura fait quelque chose de bien, compte tenu des promesses que le gouvernement n'a jamais réalisées.

A.D. — Pourquoi ne pas avoir fait confiance à l'intelligence des professeurs et des étudiants dans la diffusion de la brochure «Jeunes, égaux en droit et responsables» de la Commission des droits de la personne? Cette brochure était-elle si incompréhensible?

L.L. — Je pense qu'elle manquait de détails. Je vous avoue qu'il n'y a personne dans la province de Québec qui a fait confiance à l'intelligence des jeunes, mais à part les gens de la Commission des droits de la personne. J'ai appris que tous ceux qui avaient permis le lancement de la brochure ont dû avoir des explications additionnelles des gens de la Commission — ça s'est fait à trois endroits, au Lac-Saint-Jean, à Jérôme-LeRoyer, etc. On ne pouvait pas envoyer dans toutes nos écoles des personnes ressources pour compléter le document sur la question des «responsabilités». Notre docu-

ment complémentaire a été demandé par tout le monde y compris les commissions scolaires qui l'avaient déjà diffusé: la Commission des droits, les écoles privées aussi, parce que c'était un bon complément.

A.D. — On a quand même l'impression que la CECM ne donne jamais le bénéfice du doute à l'étudiant dans des questions de cet ordre-là?

L.L. — L'administration des affaires publiques doit s'occuper, contrairement à l'option de certains citoyens, d'administration. Il y a des choses qui semblent aberrantes pour des citoyens mais qui doivent être décidées, administrées et qui sont finalement un bien. Je pense qu'on a une délégation de pouvoir des parents pour faire l'éducation des enfants en même temps que leur enseignement. Est-ce que vous croyez qu'on ne devrait pas avoir des programmes pour nos cerveaux supérieurs? Au niveau des commissaires, il n'y a pas si longtemps, c'était inacceptable même de parler de cerveaux supérieurs. Aujourd'hui, c'est admis. Il y en a beaucoup qui considèrent que c'est de l'élite de mieux servir les cerveaux supérieurs. Moi je suis en faveur de l'élite. Ce sont les cerveaux supérieurs qui vont nous mener demain et c'est aussi bien qu'ils en sachent le

plus possible. Donnons-en.

A.D. — Quel bilan faites-vous de votre administration?

L.L. — Depuis 1976, je me suis attaché à faire les plus larges consensus possibles au sein de la commission. J'ai respecté le ministère de l'Éducation et son autorité, même quand j'étais en désaccord avec ses politiques et directives. Il y a une chose qui a été pour moi une très grave frustration: la tutelle de 1980. J'ai vécu ce geste comme une punition inacceptable, parce que le ministre savait que nous étions sur le point de trouver un règlement avec nos syndicats dans les 8 heures qui suivaient. Il a quand même envoyé un tuteur pendant 24 heures, qui a imposé une «tutelle» respectueuse, si vous voulez, mais une tutelle quand même.

J'ai essayé d'être un homme pondéré analysant les différentes facettes des problèmes.

A.D. — S'il devait y avoir des élections scolaires en 1983, seriez-vous à nouveau candidat?

L.L. — J'aurais à me demander ce que je peux apporter de plus en éducation. Il faut savoir innover; après dix ans, c'est peut-être difficile. En plus, je ne sais pas ce que la CECM pourrait m'apporter de plus. Cette facette est aussi à considérer. J'aurais à y réfléchir.

Annonces classées

286-1200

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir ne se rend responsable que d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit nous être signalée immédiatement.

Heure de tombée: 16h30

Régulières
Chaque parution coûte \$5,30 avec un maximum de 25 mots. Tout mot additionnel coûte \$0,20 chacun. Minimum: deux parutions.

Encadrés
\$0,65 la ligne agit.
Minimum \$10,40

• Toute annonce doit être payée à l'avance, soit par chèque, argent ou carte de crédit. Nous acceptons par téléphone.

VISA **MasterCard**

286-1200
(annonces classées seulement)
Pour tout autre service
844-3361

Ameublements à vendre
MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.) Avez-vous assez de matelas? J'ai des matelas à prix d'abaissés. 207 St-Basile. Tél.: 276-9067 ou 3611. Notre-Dame 935-6716 et 1019 St-Michel, 367-2841. J.N.O.

Antiquités
DECAPAGE de boiseries et restauration. 642-8278. 13-9-82.

Appartements/logements à louer
AHUNTIC, joli 3 1/2 pièces fermes, bas de triplex (demi sous-sol), entrée privée. Complètement rénové avec armoires en chêne, cuisine, réfrigérateur. Libre. \$325-400. 878-1213. 17-08-82.

Vieux-Montréal, grands studios, 1 1/2 pièce, 1 mur en brique ancienne, poutres, complètement rénové avec armoires en chêne, cuisine, réfrigérateur. Libre. \$325-400. 878-1213. 17-08-82.

LOGEMENT SUPER LUXUEUX près métro Beauport. 4 1/2 pièces fermes, entièrement restauré. armoires boiseries et planchers en chêne, climatisateur central silencieux. \$390. Libre. 878-1251. 17-08-82.

CENTRE-VILLE, appartement ensoleillé, 2 chambres, foyer, 4 appareils électriques, triplex de caractère rénové. \$825 par mois. 364-6500. Peter, après 8h 284-2201. 18-8-82.

CARRE ST-LOUIS, 5 pièces, non-chauffage, 1er août. \$500. Pour personnes tranquilles, références exigées. 845-4837. J.N.O.

RUE BERRI, métro Sauvé, bas duplex 6 1/2, chauffage, boiseries, sous-sol fini, garage. \$585/mois. Après 17h: 525-8787. 19-8-82.

CARRE ST-LOUIS, face parc, beaux logements rénovés, non chauffés. 844-5981, ou 584-3219. 23-8-82.

SUPERBE 7 1/2 à sous-louer, rue Wilson, N.D.G. \$500 non chauffé, foyer, 487-0067. 19-8-82.

OUTREMENT, haut duplex, 6 1/2, chauffage avec garage. \$725/mois, disponible mi-septembre. 273-7858. 17-8-82.

C.D.N., 3190 Van Horne près de Decelles, grand 3 1/2 chauffé, cuisinière, réfrigérateur inclus, garage disponible. 731-5192. 21-8-82.

Autos/Motos
TOYOTA Célita coupé 1981, anti-rouille et roues d'aluminium. Téléphonez entre 18 et 20h. 737-7246. 17-8-82.

Bureaux à louer
COIN SHERBROOKE, St-Hubert, tout rénové, + 500 à 2000 p.c., près métro Sherbrooke, 1er août, petit édifice, \$10 le pied, stationnement. 667-4336. 1-9-82.

RUE CHERRIER
Métro Sherbrooke, maison fin 19e récemment rénovée hauts plafonds. Renseignements: 525-2728, 523-4315. \$550. 23-8-82.

Ouvres / Objets d'art
LES 4 salons en toile de Léo Ayotte 1973 - 1974. 8 x 10. 866-5066, 463-1000. 17-8-82.

PIECE ESQUIMAUE de l'artiste P.U., numéro série 0026142, 11" x 6 1/2". 866-5066, 463-1000. 17-8-82.

Maisons de campagne à vendre dans les CANTONS DE L'EST, Eastman, 4 c.c., foyer central, chauffage électrique, de 18 à 21 h: 1-297-2289.

Occasions d'affaires
ETRE RICHE UN JOUR? Cessez de rêver soyez-le maintenant. Voici votre chance: idéal pour personne ambitieuse, excellent plan de mise en marché d'un révolutionnaire produit naturel «Aloe Vera». Aucun investissement nécessaire. Intéressés? Appelez à: 620-8443 et 472-7089. 18-8-82.

Oeuvres / Objets d'art
LES 4 salons en toile de Léo Ayotte 1973 - 1974. 8 x 10. 866-5066, 463-1000. 17-8-82.

PIECE ESQUIMAUE de l'artiste P.U., numéro série 0026142, 11" x 6 1/2". 866-5066, 463-1000. 17-8-82.

Maisons de campagne à vendre dans les CANTONS DE L'EST, Eastman, 4 c.c., foyer central, chauffage électrique, de 18 à 21 h: 1-297-2289.

Chalets à louer
VAL-MORIN, aubaine, 2 chalets style suisse, tout équipé y compris télé et câble, 3 c.c. Du 29 août - 24 octobre \$1000, 22 août - 24 octobre \$1200. Vue extraordinaire du golf et lac. (819) 322-5550. 23-8-82.

Chambres à louer
OUTREMENT, chambre avec cuisine, accès au salon, références demandées, près rue Lapin. 271-3158.

Chambres et pensions
ETUDIANT RECHERCHE demi pension, proximité du Collège Maisonneuve, (St-Adele) 1-229-5610. 17-8-82.

Condominium à vendre
VIEUX-LOUVEUIL, Le Square, 3 1/2-4 1/2-6 1/2-7 1/2 avec jardin et terrasse privée, à partir de \$57.000, à vendre seulement. Libre immédiatement. Agent s'abstenir 679-5725. 18-8-82.

Demandes d'emploi
ENSEIGNANTE d'expérience désire travail dans institut privé. Mat. à 54. 729-9402. 17-8-82.

Déménagements
A BAS PRIX, équipe Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances. Bien-être social accepté. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps pour déménagements. Spécialité: cuisinière, réfrigérateur. Bien-être social accepté. Assurances et assurance complète. Permis M304695. 253-3275. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. Miami (Édouard): 1-305-759-0055. J.N.O.

Divers
CURRICULUM VITAE
À un bon curriculum correspond un bon emploi. Conception, rédaction et plusieurs services professionnels, (jour, soir et samedi).

Publie & Scribe, 842-0059
20-8-82.

Gardiennage
CHERCHONS personne responsable pour garder 1 enfant de 15 mois du lundi au vendredi 7.30 à 4h. Travaux ménagers. N.D.G. près métro 481-2504. 17-8-82.

CHERCHE PERSONNE entre 35 et 45 ans, non fumuse, pour prendre soin de 2 jeunes bébés, doit loger, références requises. 482-5014. 18-8-82.

Maisons de campagne à vendre
ST-FELIX-DE-KINGSEY, comté Richmond, particulier vend domaine 100 arpents, bord rivière St-François, maison centenaire 1878 victorienne, brique, 2 étages, 8 pièces, foyer, chauffage électrique, bonne isolation, petits bâtiments de ferme, piste d'atterrissage privée, plantation 12 000 pins d'Ecosse, section culture fourragère, très grande façade sur rivière, site enchanteur. canards, hérons, pêche (dort, brochet). 115h de mil. Taxes minimales \$115 000. Jour: (819) 472-4314, soir: (819) 848-2014. 19-8-82.

Maisons de campagne à vendre dans les CANTONS DE L'EST, Eastman, 4 c.c., foyer central, chauffage électrique, de 18 à 21 h: 1-297-2289.

Occasions d'affaires
ETRE RICHE UN JOUR? Cessez de rêver soyez-le maintenant. Voici votre chance: idéal pour personne ambitieuse, excellent plan de mise en marché d'un révolutionnaire produit naturel «Aloe Vera». Aucun investissement nécessaire. Intéressés? Appelez à: 620-8443 et 472-7089. 18-8-82.

Oeuvres / Objets d'art
LES 4 salons en toile de Léo Ayotte 1973 - 1974. 8 x 10. 866-5066, 463-1000. 17-8-82.

PIECE ESQUIMAUE de l'artiste P.U., numéro série 0026142, 11" x 6 1/2". 866-5066, 463-1000. 17-8-82.

Maisons de campagne à vendre dans les CANTONS DE L'EST, Eastman, 4 c.c., foyer central, chauffage électrique, de 18 à 21 h: 1-297-2289.

Occasions d'affaires
ETRE RICHE UN JOUR? Cessez de rêver soyez-le maintenant. Voici votre chance: idéal pour personne ambitieuse, excellent plan de mise en marché d'un révolutionnaire produit naturel «Aloe Vera». Aucun investissement nécessaire. Intéressés? Appelez à: 620-8443 et 472-7089. 18-8-82.

Oeuvres / Objets d'art
LES 4 salons en toile de Léo Ayotte 1973 - 1974. 8 x 10. 866-5066, 463-1000. 17-8-82.

PIECE ESQUIMAUE de l'artiste P.U., numéro série 0026142, 11" x 6 1/2". 866-5066, 463-1000. 17-8-82.

Maisons de campagne à vendre dans les CANTONS DE L'EST, Eastman, 4 c.c., foyer central, chauffage électrique, de 18 à 21 h: 1-297-2289.

Occasions d'affaires
ETRE RICHE UN JOUR? Cessez de rêver soyez-le maintenant. Voici votre chance: idéal pour personne ambitieuse, excellent plan de mise en marché d'un révolutionnaire produit naturel «Aloe Vera». Aucun investissement nécessaire. Intéressés? Appelez à: 620-8443 et 472-7089. 18-8-82.

Oeuvres / Objets d'art
LES 4 salons en toile de Léo Ayotte 1973 - 1974. 8 x 10. 866-5066, 463-1000. 17-8-82.

PIECE ESQUIMAUE de l'artiste P.U., numéro série 002

Blocus irakien sur le terminal iranien de Kharg

MANAMA (AFP) — Le conflit entre l'Irak et l'Iran a pris une nouvelle dimension, dimanche, avec l'annonce par le président irakien, M. Saddam Hussein, d'un blocus total du terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg.

Le président irakien a déclaré à Bagdad que «les pétroliers, quelle que soit leur nationalité, qui accosteront ou s'approcheront de l'île de Kharg seront la cible de l'armée de l'air irakienne». Il a précisé que le blocus s'étendait à tous les navires «qui approchent de l'île ou qui y accostent et chargent du pétrole».

M. Hussein a ajouté que l'île de Kharg et ses installations ne seront plus épargnées par les raids irakiens. «Elles seront la cible de notre aviation», a-t-il dit.

L'île de Kharg, principal terminal pétrolier de l'Iran, est située à la hauteur de l'émirat du Koweït, à 160 km de la ville irakienne de Bassorah.

Jusqu'à présent, les restrictions imposées par l'Irak depuis le début du conflit avec l'Iran, en 1980, à la navigation au nord du Golfe concernaient uniquement quatre secteurs d'exclusion maritime.

M. Hussein n'a pas hésité, pour étayer ses déclarations, à confirmer que deux bâtiments étrangers, l'un grec et l'autre sud-coréen, avaient été coulés, lundi dernier, au nord du Golfe par les forces armées

irakiennes. «Il est difficile de distinguer un navire grec d'un navire iranien», s'est-il borné à expliquer.

Le chef de l'État irakien a ensuite menacé de «frapper des objectifs essentiels et vitaux» en Iran si le régime de Téhéran s'obstine à poursuivre la guerre.

C'est la première fois depuis l'offensive iranienne en territoire irakien, il y a un mois, à l'est de Bassorah, que l'Irak tente de reprendre l'initiative dans le conflit, relèvent les observateurs.

Deux raisons, estiment-ils, seraient à l'origine de la décision d'imposer le blocus du terminal de Kharg: l'échec de l'armée de terre irakienne à repousser les «combattants de l'islam» iraniens hors d'Irak, et le refus des chefs d'état non-alignés de tenir comme prévu le septième sommet du mouvement à Bagdad, en septembre prochain.

Le régime du président Hussein a ainsi dû renoncer à accueillir cette conférence, dont l'échec justifierait dans une certaine mesure aux yeux de son opinion publique sa prudence sur le plan militaire.

Confronté à des conditions de paix iraniennes qu'il juge inacceptables, le régime de Bagdad semble à présent être contraint à engager une guerre de «dissuasion» pour amener l'Iran à relâcher sa pression, estiment les observateurs.



Des habitants de Beyrouth-Ouest se pressent autour d'un camion de légumes frais qu'ils n'ont pas vu depuis longtemps en raison du blocus israélien. Mais les prix ont grimpé de façon exorbitante à la faveur du marché noir. (Photolaser AP)

Sombres prévisions de la Banque mondiale

WASHINGTON, (d'après Reuter et AFP) — Les perspectives de l'économie mondiale sont encore plus sombres que l'année dernière et le sort des pays les plus démunis est particulièrement inquiétant, indique la Banque mondiale.

«L'économie du monde est assaillie de problèmes graves», écrit l'organisme dans un rapport très pessimiste sur le développement publié hier.

En 1981, la banque avait prédit pour cette décennie une croissance économique globale modeste, se situant entre 2,2 et 3,2 pour cent.

Dans son rapport de cette année, les prévisions restent les mêmes, mais selon les responsables de l'institution, la croissance s'approche plutôt de la limite inférieure que de la limite supérieure, contrairement à ce qu'on prévoyait l'an dernier.

D'après les experts, la situation des pays en voie de développement et spécialement les pays de l'Afrique subsaharienne donne lieu à de graves inquiétudes.

«L'Inde et la Chine pourraient ne plus être en mesure de poursuivre les progrès réalisés dans les années 70 sans une aide étrangère permanente», ajoute la banque.

M. Bevan Waide, responsable de la Banque mondiale ayant coordonné la rédaction du rapport, a fait savoir lors d'une rencontre avec la presse que les difficultés des pays en voie de développement étaient aggravées par la réticence de quelques-uns des

pays riches à participer aux prêts multinationaux.

La banque affirme que les perspectives économiques des pays pauvres sont davantage assombries par les tendances protectionnistes et les taux d'intérêt élevés des pays industrialisés.

«Les pays en voie de développement rencontreront plus de difficultés à réitérer leurs exploits dans l'accroissement des exportations et dans la pénétration des marchés occidentaux» lit-on dans le rapport.

«Étant donné la réduction de la masse monétaire et les difficultés croissantes de l'emprunt, l'ajustement de la balance des paiements devra être réalisée par l'acceptation d'un taux de croissance moins élevé, particulièrement dans la première moitié de la décennie», poursuit le rapport.

Une cinquantaine de pays continueront à compter presque exclusivement, pour leurs progrès, sur l'aide officielle au développement. Une cinquantaine d'autres devraient être en mesure «de réduire leur dépendance» par rapport à cette aide.

Les pays à revenus moyens devraient enregistrer une progression annuelle de 2% du revenu par habitant, ce qui «est nettement inadéquat».

«Si la croissance s'avère inférieure à cette prévision, avertissent les experts, le problème du chômage s'aggrave, provoquant des difficultés et exacerbant les tensions sociales et politiques, ce qui

rendra la conduite de l'économie plus compliquée».

Les prévisions pour les pays industrialisés, quoique moins pessimistes que pour le tiers-monde, sont, elles aussi, loin d'être encourageantes.

«En dépit des prix pétroliers faibles, bon nombre de pays industrialisés n'arrivent pas à ajuster le niveau de leurs investissements à celui de l'épargne et si les gouvernements qui essaient de le faire sont entravés par les pressions politiques, le taux de croissance global restera faible pour l'ensemble de la décennie», estime la banque.

Le rapport souligne que beaucoup de pays industrialisés ont maintenu leur croissance à un niveau peu élevé en préconisant une politique monétaire anti-inflationniste trop rigide, qui a provoqué la hausse des taux d'intérêt.

Un seul point d'espoir dans les prévisions de la Banque mondiale: «Les pays à revenu moyen devraient être en mesure de continuer leur progression et combler la distance qui les sépare des pays industrialisés. Ils atteindront bientôt le niveau des pays ouest-européens dans la période d'après-guerre».

CDC

corporation de développement du Canada

DIVIDENDE No 28
ACTIONS PRIVILÉGIÉES
CATÉGORIE B

Avis est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de \$2,00 l'action sur les actions privilégiées catégorie B, en circulation, a été déclaré payable le 1^{er} octobre 1982 aux détenteurs de ces actions privilégiées inscrits à la clôture des affaires le 1^{er} septembre, 1982.

Le dividende est payable en espèces, ou l'équivalent en actions ordinaires de la Corporation, aux actionnaires qui participent au programme de dividendes en actions.

Pour le Conseil d'administration.

le secrétaire
Claude R. Marchand
Vancouver,
Colombie-Britannique
le 28 juin, 1982

L'état d'urgence décrété en Somalie

NAIROBI (AFP) — La déclaration de l'état d'urgence, hier, par le président de la Somalie, M. Siad Barre, le long de la frontière avec l'Éthiopie fait suite à une intensification des hostilités depuis le 1^{er} juillet.

D'après les communiqués publiés tant par Mogadiscio que par le radio des dissidents somaliens du SSDF (Somali Salvation Democratic Front), Radio-Kulmis, les accrochages sont particulièrement violents dans les provinces centrales de Galdogob et de Mudug, autour des localités de Ballambale et de Galdogob.

Des deux côtés, on fait état de lourds bilans, et même si ceux-ci sont exagérés pour des raisons de propagande, comme le pensent les observateurs, il n'en reste pas moins que les derniers combats, signalés le 12 et 13 août, ont dû être violents.

La radio somalienne, qui attribue les hostilités aux forces éthiopiennes, annonçait la mort de 350 ennemis à Galdogob et de 232 à Balla Mbale, tandis que le SSDF, qui prétend se battre seul sur le terrain, affirmait avoir tué 318 soldats somaliens.

L'Éthiopie a toujours démenti être impliquée dans ces hostilités, bien que les diplomates à Mogadiscio estiment les forces éthiopiennes à entre 3.000 et 10.000 hommes, selon les cas.

C'est la première fois depuis le conflit somalo-éthiopien sur la province de l'Ogaden, peuplée de Somalis, que les combats sont portés en territoire somalien, sur une profondeur de 10 à 30 kilomètres, selon les régions.

Auparavant, c'était l'armée somalienne qui avait pénétré en territoire éthiopien, notamment lors de la guerre de 1977-78, qui avait vu un renversement des alliances dans la corne de l'Afrique.

Les accrochages se déroulent surtout dans les régions centrales, peuplées de Marehan (l'éthnie du président), près de la «route chinoise», longue de 1.000 kms reliant le nord et le sud du pays. Cet axe stratégique pourrait, selon les diplomates à Mogadiscio, être coupé facilement par les forces venues d'Éthiopie.

Mais le SSDF, qui déclare se préparer à un combat de

longue durée pour renverser le régime du président Barre, au pouvoir depuis treize ans, ne souhaitait pas jusqu'à présent créer un point de fixation qui entraînerait de lourdes pertes de son côté.

Le SSDF prétend avoir plusieurs dizaines de milliers de combattants mais les diplomates citent plus fréquemment le chiffre de 1.000 à 2.000 hommes.

Les hostilités ont été déclenchées le jour anniversaire de l'indépendance somalienne après plusieurs mois de malaise et de tension.

Après une accalmie fin juillet, les accrochages ont repris au moment où se tenait à Mogadiscio le congrès du parti socialiste somalien qui a reconduit à sa tête le chef de l'État.

Le 24 juillet, les États-Unis,

qui depuis deux ans, possèdent des facilités militaires en Somalie dont l'ex-base soviétique de Berbera, ont annoncé l'envoi d'une aide d'urgence. De sources diplomatiques, il s'agissait d'une aide prévue depuis longtemps et limitée à du matériel défensif.

Ces envois, qui devaient contribuer à calmer l'impétuosité de l'armée somalienne, mécontente de ne rien recevoir des États-Unis, a pris fin quelques jours plus tard.

Il y a quatre jours, le président Barre se déclarait à nouveau prêt à engager des négociations de paix avec l'Éthiopie, n'importe où et n'importe quand, pour régler politiquement le conflit. Mogadiscio ne revendiquait plus officiellement l'Ogaden mais réclame le droit à l'autodétermination pour sa population.

Reagan en baisse

NEW YORK (AFP) — La cote de popularité du président Reagan est au plus bas depuis le début de son mandat, avec seulement 37% de satisfaits, selon un sondage effectué samedi pour la chaîne NBC.

La popularité de M. Reagan a enregistré une baisse régulière: 63% de satisfaits il y a un an, contre 43% en juin dernier. En ce qui concerne uniquement la politique économique suivie par le président américain, le résultat est encore plus bas: seulement 28% des personnes interrogées estiment que Ronald Reagan «s'acquitte de ses fonctions de façon satisfaisante» contre 33% en juin et 52% il y a un an.

En matière de politique étrangère, 34% des personnes interrogées se déclarent satisfaites contre 42 en juin et 46 il y a un an. Ce sondage a été effectué sur un échantillon de 1.600 personnes interrogées à travers tout le pays.

130% d'inflation

JERUSALEM (Reuter) — L'indice des prix de détail a augmenté de 9,2 pour cent le mois dernier en Israël, soit la plus forte poussée jamais enregistrée pendant un mois de juillet, mais la guerre n'en est pas la cause principale, a rapporté hier le bureau central des statistiques à Jérusalem.

Le taux d'inflation pour les douze derniers mois se terminant en juillet s'élève maintenant à 130 pour cent, contre 100 pour cent l'an dernier pendant la même période.

La hausse des prix de juillet a particulièrement frappé les transports, l'alimentation et les services de santé. Les combats au Liban n'ont pas contribué de manière significative à l'inflation, précise le bureau.

En juin, l'indice des prix de détail avait augmenté de 6 pour cent et en tenant compte du chiffre de juillet le taux est de 63,7 pour cent depuis le début de l'année.

La fédération syndicale Histadrout a condamné la politique économique du gouvernement et annonce qu'elle demandera des compensations pour contre l'inflation.

Ghotbzadeh nie avoir voulu tuer Khomeiny

LONDRES (Reuter) — Le procès de M. Sadegh Ghotbzadeh, ancien ministre iranien des Affaires étrangères, accusé de complot contre le régime islamique, s'est ouvert, samedi, devant un tribunal militaire à la prison de haute sécurité d'Evin, à Téhéran, a annoncé l'agence iranienne IRNA.

L'acte d'accusation porte sur une tentative de complot contre la république islamique et une trentaine d'attentats contre la résidence de l'ayatollah Khomeiny, au nord de la capitale iranienne, en liaison avec des groupes monarchistes et militaires.

M. Ghotbzadeh, qui risque le peloton d'exécution, a nié toute volonté de tuer le dirigeant religieux ou de renverser la république islamique, mais a déclaré que son groupe voulait faire tomber le gouvernement islamique et ses membres intégristes, a indiqué IRNA.

Il est également accusé d'avoir envoyé l'hojatolislam Mehdi Mahdavi en Arabie saoudite pour obtenir un soutien financier pour le complot.

Considéré comme com-

plice, l'ayatollah Kazem Shariat-Madari a été assigné à résidence à Qom après l'arrestation de M. Ghotbzadeh.

Arrêté en avril en même temps que 44 autres personnes, l'ancien ministre des Affaires étrangères avait, lors d'aveux télévisés, reconnu être impliqué dans le complot et avait déclaré à l'époque qu'il était prévu de tuer l'ayatollah Khomeiny.

Se décrivant lui-même comme un homme mort, il avait alors réclamé «le pardon ou l'exécution».

M. Ghotbzadeh avait été à Paris un proche collaborateur de l'ayatollah Khomeiny avant le retour triomphal de ce dernier en Iran et la chute du chah. Il était devenu membre du conseil de la révolution et ministre des Affaires étrangères, poste que lui a coûté son opposition à la prise d'otages de l'ambassade américaine en 1979.

Il est aussi accusé d'avoir reçu \$60.000 de M. Hector Villalon, un homme d'affaires argentin vivant à Paris. M. Villalon est l'avocat de M. Ghotbzadeh et a joué un rôle pour la libération des otages américains.

Quand le Japon réécrit l'histoire

PEKIN (Reuter) — La Chine, qui a perdu plus de 18 millions de morts dans la guerre avec le Japon, entre 1937 et 1945, a célébré hier le 37^e anniversaire de la fin du conflit en réaffirmant qu'elle ne pouvait accepter que l'on récrive l'histoire pour ca-

moufler les atrocités de l'armée impériale japonaise.

Le Quotidien du Peuple, dans un éditorial de première page, écrit que les remaniements en ce sens apportés aux manuels d'histoire japonais constituaient une provocation et une menace.

«Nous ne voulons pas régler des comptes, mais ils ne peuvent pas être oubliés, et moins encore falsifiés», écrit le journal.

Au Japon, le premier ministre Zenko Suzuki et la plupart des ministres de son gouvernement se sont rendus au sanctuaire de Yasukuni, un «monument aux morts» officiels aux victimes de la guerre, y compris l'ancien premier ministre Hideki Tojo et 13 autres criminels de guerre exécutés après la défaite.

M. Suzuki et ses ministres ont refusé de préciser s'ils avaient effectué des visites — qui ont suscité une vive controverse — à titre privé, ou en tant que membres du gouvernement. L'an dernier, les ministres qui avaient effectué le pèlerinage avaient déclaré le faire à titre personnel.

La révision des manuels d'histoire japonais, qui tend à présenter la conquête de la Chine par le Japon comme un progrès plutôt que comme une agression, a amené Pékin à rappeler publiquement les atrocités commises à l'époque par l'armée impériale.

La télévision chinoise a montré des films, où l'on voit des Chinois enterrés vivants, et des survivants des massacres de Wankang, où plus de 250.000 personnes furent tuées, ont raconté leurs souvenirs.

Un ancien soldat japonais, interviewé au Japon par l'agence Chine nouvelle, a dit avoir vu des dizaines de milliers de cadavres flotter sur le fleuve Yangtze près de Nanking. Il a également raconté que des soldats japonais avaient abattu un Chinois pour le faire cuire.

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Le service de psychologie du Conseil des écoles catholiques du Grand Toronto

est à la recherche du personnel suivant:

- une personne à mi-temps pour les écoles élémentaires de langue française
- et
- une personne à mi-temps pour les écoles secondaires de langue anglaise.

Les personnes affectées à ces postes devront oeuvrer dans le domaine de l'évaluation des élèves, de la consultation auprès du personnel des écoles et des parents et de la liaison avec les agences communautaires.

Les services à l'étudiant se font par le biais d'une équipe multidisciplinaire sous la supervision, sur le plan administratif, d'un directeur adjoint d'éducation et, sur le plan professionnel, du psychologue-chef.

Même si l'exigence minimum pour l'obtention de ces postes est une maîtrise en psychologie reconnue en Ontario, les demandes de candidats possédant un doctorat seront acceptées.

Les candidats pour le poste aux écoles de langue française doivent posséder une connaissance approfondie de la langue française parlée et écrite.

L'année de travail comprend l'année scolaire plus 10 jours.

Faites parvenir vos demandes accompagnées de vos qualifications et attestations d'expérience avant le 17 août, 1982 à:

M. Vince Nichilo
Superviseur

Bureau du personnel enseignant
Conseil des écoles catholiques du Grand Toronto

80 est, avenue Sheppard
Toronto/Wilketts, Ontario

M2N 6E8

Paul J. Duggan
Président

B.E. Nelligan
Directeur

PROJET DE RÉFORME DU TRANSPORT EN COMMUN DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL

Soirées d'information publiques: semaine du 16 août

Le ministère des Transports invite la population des régions de Sorel, de Saint-Hyacinthe et de l'ouest de l'île de Montréal à assister aux rencontres suivantes:

Lundi, le 16 août 1982, à 19h30:
Hôtel-de-ville de Sorel
71, rue Charlotte
SOREL

Mardi, le 17 août 1982, à 19h30:
Auberge des Seigneurs
Salon Girouard
1200, Daniel Johnson
SAINT-HYACINTHE

Mercredi, le 18 août 1982, à 19h30:
Y.M.C.A. (Le gymnase)
94, Douglas Shand
POINTE-CLAIRE

Pour tout renseignement supplémentaire: (514) 873-4128

Transports
Québec

OFFRE EXCEPTIONNELLE

ÉPARGNEZ JUSQU'À **\$1,200**

SUR LOCATION

ENEZ ET VOYEZ NOTRE CHOIX PARMI LES VOITURES DE PRESTIGE

LES THUNDERBIRDS DE VERSAILLES

AIR CLIMATISÉ GRATUIT

Cette offre est valable pour un temps limité seulement N'attendez pas!



ÉQUIPEMENT INCLUS

Moteur 6 cyl., 3.3 litres, boîte automatique, climatisation, radio AM/FM stéréo 4 haut-parleurs, servofreins à disques avant, servodirection à rapport variable, dégivreur électrique de lunette arrière, pneus radiaux métalliques à flanc blanc, allumage électronique Dura Spark, batterie service dur, phares rectangulaires, rétroviseur à télécommande, montre électrique à quartz, enjoliveurs de roues, glaces teintées, suspension service dur améliorée de type Mac-Pherson, desserrage automatique de freins de stationnement, revêtement protecteur vinyl, transport, préparation et mise en état.

* Quelques-uns avec peinture 2 tons. Premier arrivé, premier servi.

ÉQUIPEMENT INCLUS:

Moteur V-8 — 4.2 litres (255 p.c.), boîte automatique à surmultiplicateur, climatiseur avec commande automatique de température, radio AM/FM stéréo, groupe décor extérieur, demi-toit de vinyl arrière de grand luxe avec bande enveloppante et lampe "Fiacres", sièges individuels avec dossiers inclinables, glaces latérales électriques, régulateur automatique de vitesse, servo-freins à disques avant, servodirection à rapport variable, dégivreur électrique de lunette arrière, pneus radiaux métalliques à flanc blanc, allumage électronique Dura Spark, batterie service dur, phares rectangulaires, rétroviseurs à télécommande, montre électrique à quartz, enjoliveurs de grand luxe, glaces teintées, suspension service dur améliorée de type Mac-Pherson, desserrage automatique de freins de stationnement, intérieur de luxe "teinte harmonisée", revêtement protecteur vinyl, transport, préparation et mise en état.

AIR CLIMATISÉ GRATUIT

\$279 par mois
Ass. taxes et lic. en sus

AIR CLIMATISÉ GRATUIT

\$319 par mois
Ass. taxes et lic. en sus

LOCATION 36 MOIS

Versailles FORD MONTREAL

4650 Jean-Talon est Montreal 376-8180

Un circuit de Mike Schmidt scelle le sort des Expos

Le leadership de Fanning est remis en question

par Daniel Caza
de la Presse Canadienne

Les Expos ont risqué gros hier et ils ont perdu 3-1 aux mains des Phillies de Philadelphie. C'est en effet un circuit de Mike Schmidt, avec Pete Rose installé au deuxième coussin après deux retraits à la neuvième manche, qui a scellé l'issue de la rencontre. Il s'agissait d'une deuxième défaite dramatique en moins de 24 heures pour les

hommes de Jim Fanning. Avec le premier coussin inoccupé, le lanceur Steve Rogers a décidé d'affronter Schmidt plutôt que de le passer intentionnellement sur quatre balles, afin de faire face à George Vukovich.

Avec un compte d'aucune balle et une prise, Schmidt a propulsé l'offrande de l'as droitier des Expos complètement à l'opposé, près de la ligne de démarcation du champ droit.

«J'ai délégué Galen Cisco (l'instructeur des lanceurs) au monticule afin de connaître les intentions de Rogers», a expliqué Fanning.

Rogers, qui a écopé d'un sixième revers et qui a raté une deuxième occasion de mériter son 15e triomphe de la saison, pouvait, au choix, allouer un but sur balles intentionnel à Schmidt, y aller prudemment avec lui de manière à le faire frapper un mauvais lancer ou, tout simplement, de le défier avec ses meilleurs atouts dans le but de le retirer.

Il a opté pour cette dernière stratégie et a échoué.

«Généralement, ces décisions sont de mon ressort», a ajouté Fanning. Toutefois, le meilleur lanceur de mon personnel et l'un des meilleurs des ligues majeures a droit à son opinion et il en a discuté avec Cisco. Dans ce contexte, je les ai laissés décider.

«De plus, rien ne nous dit si George Vukovich n'aurait pas réussi un coup sûr par la suite...»

Par ailleurs, si l'on s'en tient aux propos du receveur Gary Carter, le gérant des Expos aurait manqué de leadership en faisant confiance à l'initiative de Rogers.

«Une question de fierté venait en ligne de compte. Lors que Galen a demandé à Steve ses intentions, j'étais convaincu que celui-ci lui indi-

querait vouloir tenter de le retirer. Si j'étais lanceur et qu'on m'avait exposé le même problème, j'aurais aussi agi ainsi. Et quand on sait que la fierté l'emporte souvent sur la raison, je crois, personnellement, que le gérant aurait dû lui-même prendre la décision.

Enfin, Rogers a révélé avoir voulu lancer à Schmidt «parce qu'il peut faire face à n'importe quel frappeur du baseball majeur».

Néanmoins, Fanning, Carter et Rogers estiment que Schmidt a réglé leur cas sur un bon lancer: «Une tombante à la hauteur des genoux, au coin intérieur», précise le receveur des Expos.

De son côté, le héros du jour a déclaré que la décision des Expos était peut-être la meilleure dans les circonstances. Selon Schmidt, Vukovich était peut-être plus apte que lui-même pour réussir le simple nécessaire pour pousser Rose au marbre. Donc, d'après lui, l'erreur ne se situe pas au niveau de la décision, mais au niveau de la façon dont on lui a lancé.

Randy Lerch se joint aux Expos

Les Expos ont acheté samedi le contredite du vétéran gaucher Randy Lerch des Brewers de Milwaukee.

Agé de 27 ans, Lerch effectuera donc un retour dans la Ligue nationale, puisqu'il a déjà appartenu aux Phillies de Philadelphie. Il est passé aux Brewers le 1er mars 1981, en retour du voltigeur Dick Davis.

En 21 présences au monticule cette année (20 départs), il a maintenu une fiche huit gains contre sept échecs et une moyenne de points mérités de 4,97. En 106 manches et deux tiers, il a accordé 123 coups sûrs et 51 but sur balles. Il possède aussi à son crédit 33 retraits sur des prises.

Questionné quant à son utilisation avec les Expos, le gérant Jim Fanning a répondu l'ignorer pour le moment.

«Comme vous, je n'ai su qu'à la neuvième manche que les Expos avaient fait son acquisition», a-t-il indiqué.

Les Expos ont par ailleurs placé le nom du lanceur David Palmer sur la liste des bannisés pour une période de 21 jours, hier. Palmer souffre d'un dépôt de calcium au coude droit, dans la même région où une blessure différente l'avait tenu à l'écart du jeu tout au long de la saison dernière.

Selon le médecin de l'équipe, le docteur Coughlin, seul un repos complet d'une durée de deux semaines environ pourra permettre aux spé-

Affluence record au Stade olympique: 211,600 personnes

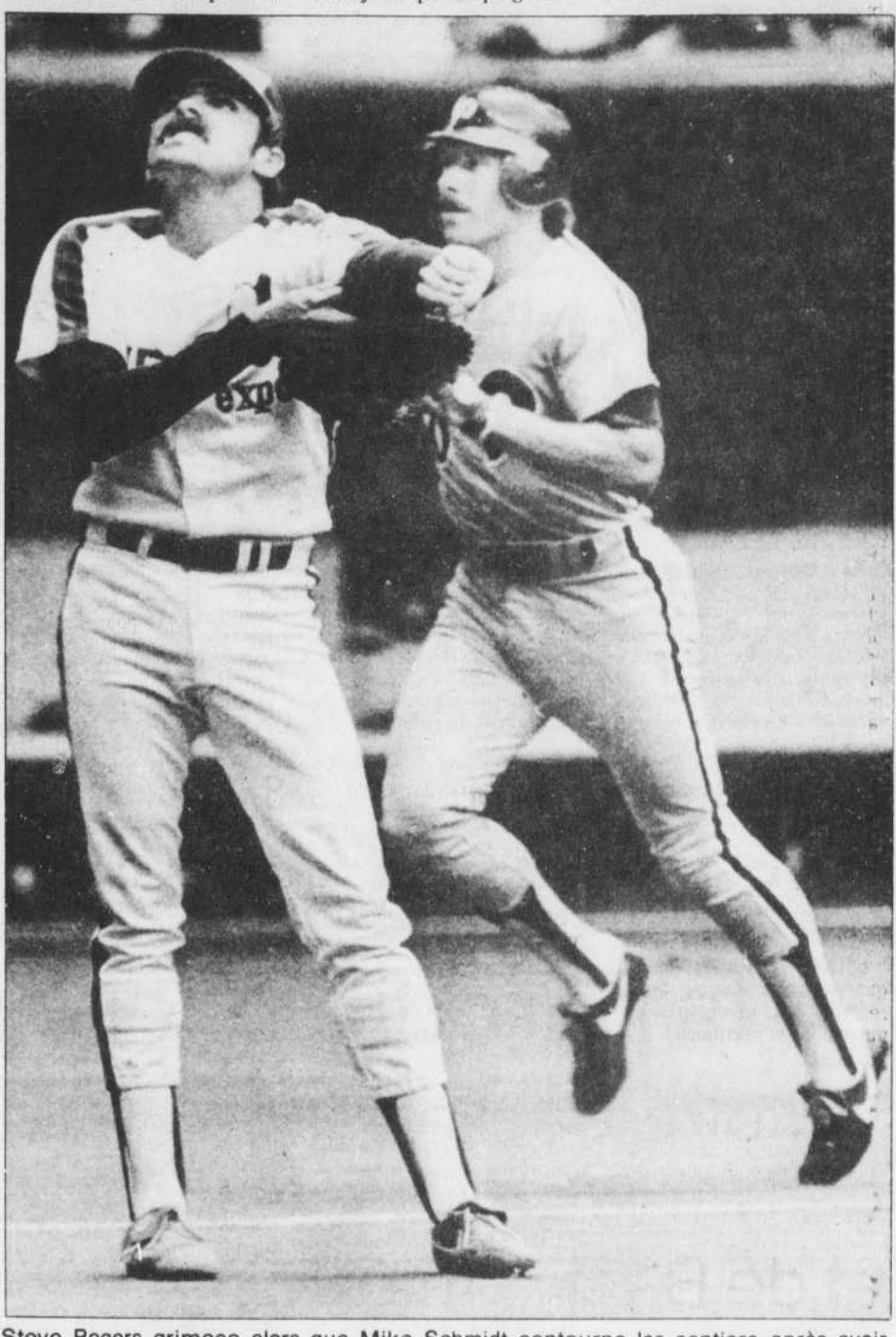
Les 57,694 spectateurs présents à la rencontre d'hier au Stade olympique ont permis aux Expos d'entrer dans les annales du baseball majeur.

En effet, ceux-ci ont porté le total d'assistance à 211,600 spectateurs pour les quatre programmes du week-end, ce qui constitue la troisième plus importante foule de l'histoire des ligues majeures à avoir assisté à une série de quatre jours.

Seulement deux séries opposaient les Giants de San Francisco aux Dodgers de Los Angeles ont attiré plus de monde. D'abord, en 1963, la plus grosse foule (219,948) y a été enregistrée, battant la marque homologuée de l'année précédente (214,650).

Evidemment, les 57,694 spectateurs représentent la plus forte assistance à un programme simple des Expos au Stade et la troisième de leur histoire en incluant les programmes doubles.

Samedi							
PHILLIES (15)			EXPOS (11)				
R	E	C	R	E	C		
Rose, 1b	5	2	2	Raines, cf	4	1	0
Trillo, 2b	5	2	2	Yongbid, cf	4	2	2
Aguiar, 2b	0	0	0	Dawson, cc	5	3	3
Mathews, cf	6	2	4	Oliver, 1b	4	2	3
Schmidt, 3b	5	2	3	Carter, r	5	2	3
Biaz, r	5	1	2	Wallach, 3b	5	0	3
Maddox, cc	3	1	1	Speier, ac	4	0	0
JReed, l	0	0	0	Flynn, 2b	4	0	0
Gross, cf	1	1	0	JWhite, fs	1	0	0
Vukovich, cf	3	1	1	Sandran, l	2	0	0
Bibb, 1b	2	2	2	BSmith, l	1	1	0
RRed, l	1	0	0	Fryman, l	0	0	0
DeJesus, ac	4	1	1	Reardon, l	0	0	0
Carlton, l	2	0	0	Burris, l	0	0	0
Daniels, cc	1	0	1	Schatzler, l	1	0	0
Total	43	9	9	Total	40	11	10
Philladelphia	020	000	292-15	Montréal	400	000	403-11
E-Schmidt, Mathews, Carter, DR—Philadelphie 1, Montréal 1. LSB—Philadelphie 10, Montréal 6. 2B—Mathews 3, Oliver 2, Wallach, Maddox, Vukovich, Trillo, B Diaz, Dawson, Carter, 3B—Dawson, CC—Carter (23), Robinson (6), S—Carlton, Youngblood, BS—Daniels.							
Philladelphia	mi	cs	p	pm	bb	rb	
Carlton	6-2-3	9	8	6	3	5	
JReed	6-1-0	1-3	0	0	0	0	
RRed	2-4-3	0	4	3	0	2	
Montréal	6-11	4	4	2	3		
Sanderson	1-3	0	0	0	0	1	
BSmith	1-3	2	3	3	1	0	
Fryman	4-2	0	2	3	1	0	
Reardon	1-3	2	3	3	1	0	
Burris	1-3	2	3	3	20		
Schatzler	1-1-3	2	2	2	10		
Sanderson a affronté 3 frappeurs à la 7e. Reardon a affronté 3 frappeurs à la 8e. M—Fryman, Burris. BP—Carter. T—3-18. A—50,572.							



Steve Rogers grimace alors que Mike Schmidt contourne les sentiers après avoir frappé un circuit de deux points assurant la victoire aux Phillies de Philadelphie, hier au Stade olympique. (Photolaser CP)

BASEBALL

Ligue Nationale	
Vendredi	
Montréal 3, Philadelphie 2	
Pittsburgh 7, St-Louis 6	
Cincinnati 3, Houston 0	
New York 6, Chicago 4	
San Diego 7, Atlanta 4	
Los Angeles 6, San Francisco 1	
Samedi	
Philadelphie 15, Montréal 11	
Chicago 7, New York 4	
St-Louis 4, Pittsburgh 1	
Houston 2, San Francisco 0	

Ligue Américaine	
Vendredi	
Milwaukee 3, Toronto 1	
Boston 5, Baltimore 2	
Detroit 10, Kansas City 1	
New York 4, Chicago 3	
Minnesota 3, Seattle 1	
Texas 8, Cleveland 7	
Californie 9, Oakland 0	
Samedi	
Toronto 4, Milwaukee 2	
Baltimore 5, Boston 2	
Kansas City 6, New York 0	
Texas 3, Cleveland 2	
Oakland 10, Californie 1	
Seattle 3, Minnesota 2	
Hier	
Toronto 3, Milwaukee 2	
Kansas City 6, Detroit 1	
Boston 8, Baltimore 0	
Chicago 6, New York 4	
Seattle 10, Minnesota 2	
Oakland 3, Californie 2	
Cleveland 4, Texas 2	
Aujourd'hui	
(Lanceurs prévus)	
Cleveland, Waits (1-11) et Whitson (2-2) à Toronto, Gott (3-8) et Geisel (1-0), 17 h	
Kansas City, Blue (9-8) et Splitter (7-6) à New York, Righetti (6-5) et Erickson (8-8), 17 h 30	
Baltimore, D. Martinez (11-9) à Boston, Rainey (6-4), 19 h 35	
Seattle, Clark (2-0) à Detroit, Morris (13-11), 19 h 35	
Chicago, Dotson (6-11) à Texas, Honeycutt (5-13), 20 h 35	
Californie, Zahn (13-5) à Oakland, McCarty (6-2), 22 h 35	



Les frappeurs	
Blackwell	37 6 3 0 162
Carter	382 118 74 23 301
Cromatie	368 91 50 10 247
Dawson	427 127 56 14 297
Flynn	51 14 6 0 275
R. Johnson	17 2 0 0 235
Little	18 5 2 0 278
Mills	55 14 2 1 255
Norman	60 13 7 2 217
Oliver	430 140 83 18 326
Raines	459 130 32 3 283
Speier	375 100 34 3 267
Wallach	417 115 66 16 278
White	95 25 13 2 263
Youngblood	48 14 7 0 292
Buts volés: Raines, 53; Dawson, 26; Oliver, 5; Wallach, 4; Cromatie, 3; Carter, White et Youngblood, 2; Little, 1.	
Les lanceurs	
Burris	4-12 99.2 52 44 4.70
Fryman	7-2 53 24 32 4.08
Gullikson	9-9 163.1 69 113 3.80
Lea	9-6 119 42 76 3.18
Lerch	0-0 0 0 0 0 0.00
Reardon	4-2 71.2 20 59 2.51
Rogers	14-6 196.1 53 123 2.43
Sanderson	6-11 162.1 65 114 3.60
Schatzler	0-2 28.2 13 13 4.08
B. Smith	1-1 44.2 22 25 4.43
Parties sauvées: Reardon, 19; Fryman, 8; Burris et B. Smith, 2.	

LIGUE NATIONALE	
Section Est	
ST-LOUIS	67 50 .573
PHILADELPHIE	66 51 .564
MONTRÉAL	61 55 .526
PITTSBURGH	60 57 .513
NEW YORK	50 66 .431
CHICAGO	51 69 .425
Section Ouest	
LOS ANGELES	66 53 .555
ATLANTA	63 53 .543
SAN DIEGO	63 54 .538
SAN FRANCISCO	62 57 .521
HOUSTON	53 63 .457
CINCINNATI	42 75 .359

LIGUE AMÉRICAINE	
Section Est	
MILWAUKEE	68 48 .586
BOSTON	63 52 .548
BALTIMORE	60 54 .526
DETROIT	58 57 .504
NEW YORK	56 58 .491
TORONTO	57 61 .483
CLEVELAND	54 58 .482
Section Ouest	
KANSAS CITY	66 49 .574
CALIFORNIE	66 50 .569
CHICAGO	63 52 .548
SEATTLE	58 58 .500
OAKLAND	52 66 .441
TEXAS	46 67 .407
MINNESOTA	40 77 .342

L'Italien enlève le GP d'Autriche

De Angelis par quelques centimètres

ZELTWEIG, Autriche (AFP) — L'Italien Elio de Angelis sur Lotus a remporté le Grand Prix d'Autriche de Formule 1, hier à Zeltweg, à l'issue d'un sprint éblouissant, et par quelques centimètres seulement. Les attaques effrénées du Finlandais Keke Rosberg n'ont pu venir à bout de ce jeune italien, trop désireux d'enlever son premier succès, et d'apporter une 72e victoire à l'écurie britannique, la première depuis celle de Mario Andretti au Grand Prix des Pays-Bas en 1978.

Elio de Angelis faisait ainsi de la plus belle manière que soit la prolongation de son contrat, signée le matin même. Mais que cela avait été dur et... inattendu. En effet, hormis la résistance opposée à Rosberg dans le dernier tour, l'Italien crut longtemps qu'il devrait se contenter d'une place d'honneur derrière le «turbo». Dans les premiers tours, d'abord, lorsque son compatriote Ricardo Patrese et le Brésilien Nelson Piquet menèrent un train d'enfer, seuls les Français Alain Prost et René Arnoux, à bord de leurs Renault, pouvant suivre de loin le rythme imposé.

Prost se retrouvait d'ailleurs rapidement seul pour inquiéter les Brabham, Arnoux, en panne de «turbo», devant abandonner dès le 16e tour. Le Français Patrick Tambay, sur sa Ferrari, n'était plus là pour se mêler à la lutte en tête. Il dut en effet s'arrêter à son stand dès le deuxième tour, victime de l'accrochage survenu au départ entre les deux Alfa Romeo des Italiens de Cesaris et Giacomelli. Sa voiture était passée sur des débris, ce qui provoqua une crevaisance de son pneu arrière droit.

Les Brabham aux avant-postes, le moteur B.M.W. turbo qui semblait supporter la chaleur, on allait enfin assister à ce fameux ravitaillement. Ce fut d'abord Piquet, aux prises avec des problèmes de pneumatiques, qui dut effectuer un arrêt de 31 secondes au stand. Le Brésilien, alors deuxième, repartit en quatrième position derrière Patrese, Prost et de Angelis.

Vint ensuite le tour de Riccardo Patrese, au 24e passage. Un arrêt éclair (26 secondes) pour l'Italien, qui disposait à ce moment-là d'une avance de 31 secondes sur son suivant immédiat, Alain Prost. Le plein d'essence effectué, Patrese repartit en tête avec 2 sec 35 sur Prost, 26 sec 74 sur de Angelis, 39 sec 61 sur Piquet et 40 sec 25 sur Rosberg.

La victoire allait maintenant se jouer entre de Angelis et Rosberg, dont la remontée sur l'Italien se poursuivait inexorablement depuis la mi-course. À l'issue d'un dernier tour toutes dans roues, avec Rosberg qui tentait le tout pour le tout, de Angelis arracha la première place sur la ligne d'arrivée, par quelques centimètres seulement.

FOOTBALL

Ligue Canadienne	
Jeudi	
Saskatchewan 30, Ottawa 19	
Vendredi	
Hamilton 37, Toronto 27	
Samedi	
Calgary 30, C.-Britannique 8	
Edmonton 46, Montréal 8	
LIGUE CANADIENNE	
Section Est	
TORONTO	6 3 2 1 153 149 7
HAMILTON	6 3 3 0 149 168 6
OTTAWA	5 1 4 0 114 136 2
MONTRÉAL	6 1 5 0 47 163 2
Section Ouest	
WINNIPEG	5 4 1 0 153 99 8
CALGARY	5 3 1 0 133 88 7
C.-BRITANNIQUE	5 3 2 0 139 145 6
EDMONTON	6 3 3 0 208 127 6
SASKATCHEWAN	5 2 3 0 118 139 4

Juergen Hingsen

améliore le record mondial du décathlon

ULM, RFA (AFP) — L'Allemand de l'ouest Juergen Hingsen a amélioré de 16 points le record du monde du Britannique Daley Thompson, qui datait des 22 et 23 mai derniers, en remportant un total de 8,723 points, samedi et hier à Ulm, lors d'une réunion nationale.

SOCCER

Ligue Nord-Américaine	
Mardi	
Jacksonville 1, Montréal 0	
Mercredi	
Toronto à Chicago	
Tampa Bay à F.-Lauderdale	
Tulsa à New York	
Vancouver à Seattle	
Edmonton à Portland	
San Jose à San Diego	
LIGUE NORD-AMÉRICAINE	
Section Est	
NEW YORK	29 21 8 66 47 60 184
TORONTO	30 16 14 54 42 45 141
MONTRÉAL	29 17 12 51 39 42 140
CHICAGO	29 18 18 50 62 47 111
Section Sud	
FORT LAUDERDALE	29 16 13 59 70 52 146
TULSA	29 14 15 64 53 54 134
TAMPA BAY	30 12 18 44 66 37 109
JACKSONVILLE	30 11 19 39 64 37 103
Section Ouest	
SEATTLE	30 17 13 70 46 58 158
VANCOUVER	30 19 11 55 45 44 152
SAN DIEGO	30 17 13 64 53 50 148
SAN JOSE	30 13 17 47 55 38 114
PORTLAND	30 13 17 45 43 39 113
EDMONTON	31 11 20 37 62 32 93

Ottey bat Stones

NICE, France (PC) — Le Torontois Milt Ottey a eu le meilleur sur l'Américain Dwight Stones pour remporter le concours du saut en hauteur du meeting d'athlétisme Nikia présenté à Nice, sur la Côte d'Azur.

Ottey, a franchi 2,27 mètres contre 2,24 mètres pour Stones. Ces deux sauteurs avaient terminé ex-aequo au premier rang d'une autre compétition plus tôt cette semaine.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES

Fondée en 1982

Brevets d'invention
 Marques de commerce
 Dessins industriels • Droits d'auteur

1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél. (514) 934-0272
Téléc. 05-268856. Cible MARION
Télécopier international Xerox 400

DAVID, BOULVA CLEVE

ARCHITECTES

1253 ave McGill College
Suite 800

MONTRÉAL - 866-8621

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS

Comptables agréés

ALAIN BELZILE C.A.
ROBERT ST-JEAN C.A.
GILLES SPERANO C.A.
JACQUES BRANCHAUD C.A.

2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

SPECIAL MACHINE À ÉCRIRE ÉLECTRONIQUE PORTATIVE

OLIVETTI PRAXIS 35

10-12-15 lettres au pouce.
Dispositif de correction.
Élément d'écriture (marginette) et cartouche-ruban interchangeable.

CANADA DACTYLOGRAPHIE INC
7035 av. du Parc, Montréal
270-1141

Samson Bélair

Comptables agréés

Québec
Toronto
Vancouver
Sherbrooke
Kitchener
Gaspé
Hinton

Montréal
Calgary
Rimouski
Saint-Hyacinthe
Sept-Îles
Coaticook

Ottawa
Edmonton
Trois-Rivières
Gatineau
Matane
Amos

Aux Internationaux du Canada

Gerulaitis met fin au règne de Lendl

TORONTO — Vitas Gerulaitis a triomphé du Tchèque Ivan Lendl pour la troisième fois de sa carrière et il a mérité les honneurs du tournoi des Internationaux du Canada et ainsi récolté le premier prix de \$48.000 de la bourse totale de \$350.000.

Gerulaitis a défait Lendl, le champion sortant, en trois manches de 4-6, 1-6 et 6-3.

Dans le premier set, il s'est assuré une avance de 4 à 1, mais Lendl est revenu plus fort, remportant les cinq dernières parties pour l'emporter facilement. Vitas n'a pas flanché pour autant devant cet impressionnant retour et il devait s'assurer une avance de 4-0 dans le second set pour finalement l'emporter par 6-1.

Le troisième et décisif set a été plus serré et le pointage était de 3-2 après cinq manches en faveur de Gerulaitis qui n'a ensuite concédé qu'un seul point à Lendl pour ensuite mériter les deux derniers points et enregistrer un gain de 6-3, ce qui lui assurait le championnat.

Le nouveau champion des Internationaux Player's a déclaré que cette victoire était la plus importante pour lui cette saison, soit depuis son gain à Bruxelles. « Cette victoire me permet d'être plus confiant à la veille de l'omnium des

Etats-Unis. Je pensais pouvoir atteindre les demi-finales à l'U.S. Open, maintenant, je sais que je pourrai faire mieux. »

Gerulaitis a par ailleurs rendu hommage à la foule de Toronto qui l'a encouragé tout au long du match. « Ces gens connaissent bien le tennis et je suis sûr que 75% d'entre eux pratiquent ce sport ». Interrogé à savoir s'il

participerait aux Internationaux Player's qui doivent se tenir l'an prochain à Montréal, Gerulaitis a répondu ne pas être encore fixé. « Cela dépendra du genre de saison que je connaîtrai et du nombre de points que j'aurai accumulés au classement de l'ordinateur ATP ». Mais, il a avoué qu'il n'aimait pas l'atmosphère du parc Jarry et qu'il préférerait jouer à Toronto.

Un grand total de 64.275 spectateurs ont suivi l'évolution du tournoi au cours de la dernière semaine, au centre de tennis de l'Université York de Toronto. Ceci abaisse la marque record établie en 1980, soit 61.881 amateurs. L'an dernier, le même tournoi avait attiré plus de 70.000 spectateurs au stade Jarry.

La finale du double a été

par ailleurs remportée par l'Américain Steve Denton et l'Australien Mark Edmondson qui ont vaincu le duo numéro un au monde, les Américains John McEnroe et Peter Fleming par 6-7, 7-5 et 6-2.

Le match a été du reste très houleux. McEnroe et Denton en venant presque aux coups durant la deuxième partie de la dernière manche.

Bassett élimine la dernière Québécoise, Sylvie Tétreault

Sylvie Tétreault, la seule québécoise encore en lice au début de la journée, a été éliminée du tableau principal du Challenge Players hier après-midi par la Torontoise Carling Bassett. Le pointage final fut de 6-1 et 6-1.

C'est en se cantonnant au fond du court que la jeune Bassett âgée de seulement 14 ans a défait la Québécoise. Celle-ci est montée au filet à plusieurs reprises au début du match, mais a avoué avoir perdu confiance après s'être fait passer quelques lobs par son adversaire.

Bassett bénéficie d'une excellente position au tableau principal et affrontera Eva Pfaff de l'Allemagne, classée 51e au monde, en deuxième ronde.

Pfaff a défait plus tôt aujourd'hui la Coréenne Duk Hee Lee au compte de 7-6 (7-1) et 6-3.

Par ailleurs, les qualifications se sont poursuivies sur les autres courts, du Stade Jarry et trois autres joueuses ont obtenu leur laissez-passer pour le tableau principal. Il s'agit des Tchecoslovaques

Eva Budarova et Marcela Skuherska, ainsi que la Suédoise Lena Sandin.

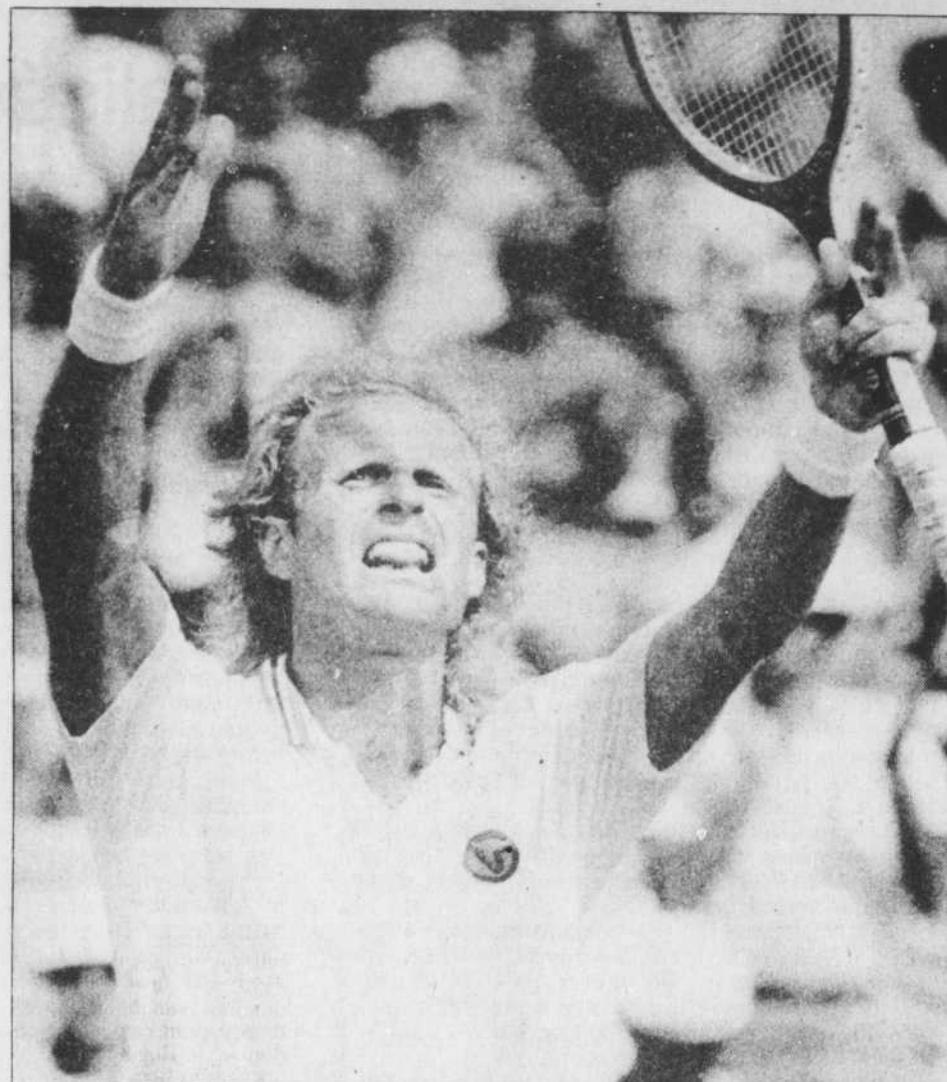
La jeune française de 17 ans, Catherine Tanvier, a battu l'Américaine Beth Norton en deux manches, au compte de 6-3 et 6-3. Il s'agissait d'une deuxième victoire en quelques semaines pour Tanvier sur Norton, son aînée de sept ans.

Tanvier passe ainsi en deuxième ronde, où elle devrait affronter l'Allemande Sylvia Hanika. Elle possède une fiche de une victoire et une dé-

faite contre Hanika cette saison.

Un autre match de première ronde du tableau principal s'est déroulé hier et c'est l'Américaine Sandy Collins qui en a profité pour s'imposer devant sa compatriote Barbara Gerken en trois manches (6-1, 3-6 et 6-2).

Les qualifications se poursuivent aussi sur les courts du Stade Jarry, la Suédoise Lena Sandin est la première à se qualifier pour une place au tableau principal, grâce à sa victoire contre l'Australienne Ann Minter (7-5, 6-3).



L'Américain Vitas Gerulaitis salue le public qui l'acclame à la suite de sa victoire sur le Tchèque Ivan Lendl en finale des Internationaux du Canada, hier à Toronto. (Photolaser CP)

Les Concordes croulent 46-8

Les Eskimos jouent en champions

EDMONTON (PC) — Le quart-arrière Warren Moon, recevant une protection adéquate pour la première fois en

quatre matches, a lancé trois passes de touchés dans la deuxième demie pour conduire les Eskimos d'Edmonton à

une victoire de 45-8 sur les Concordes de Montréal, hier après-midi. C'était la première victoire du Edmonton

au cours de leurs quatre derniers matches. Moon a atteint Mike Levenseller avec une prise de touché

de 10 verges au troisième quart et des passes de 7 et 18 verges à Tom Scott au quatrième quart.

Cliff Olander, le quart-arrière réserviste, est venu remplacer Moon dans les cinq dernières minutes du match et en trois jeux seulement a mené les Eskimos sur une distance de 50 verges pour leur touché finale, soit une passe de 19 verges à Nick DeBruyres. Dave Cutler a réussi cinq transformations, trois placements et deux simples.

Une défensive très agressive exercée par Edmonton a tenu en échec les Concordes tout au long du match et c'est seulement vers la fin du quatrième quart que le quart substitut Steve Blatorre a pu conduire les Concordes des gains de 75 verges en cinq jeux et une passe de touché de quatre verges à Nick Araké. Puis Alatorre a passé à Howard Balage pour ajouter deux points.

Les Eskimos ont remporté la victoire grâce à la passe, un domaine qui est leur force depuis les dix dernières années. Le seul touché réussi sans une passe fut celui de Kevin Cole au 2e quart sur une course de trois verges pour terminer le huitième jeu du Edmonton qui a englobé 97 verges.

Ces jeux ont été réussis grâce aux receveurs de passes des Eskimos, dont un de Brian Fryer de 21 verges et de Levenseller de 9 verges qui a apporté le ballon à trois verges des buts des Concordes.

La ligne offensive des Eskimos a fourni une excellente protection au quart-arrière Moon, qui a complété 25 de ses 49 passes pour 385 verges avant de laisser sa place lorsque Edmonton menait 38-9.

Pour sa part, la défensive des Eskimos a pris soin des Concordes et a mis constamment de la pression sur les quarts Luc Tousignant et Alatorre. Menée par Dave Fennell et James Parker, la défense du Edmonton a réussi quatre sacs du quart-arrière et n'a pas accordé un premier essai en deuxième demie jusqu'au milieu du 4e quart.

Le receveur de passes Dave Scott a capté huit fois le ballon pour des gains de 148 verges. C'était la 32e fois que Scott captait plus de 100 verges dans un match. Cela le place à égalité avec Tommy Joe Coffey en deuxième position dans la Ligue canadienne de football à seulement deux matches de Hal Patterson.

Les Eskimos ont terminé le match avec 30 premiers essais, 442 verges par la passe et une offensive nette de 505 verges. Les Concordes ont obtenu huit premiers essais et une offensive nette de 179 verges. Tousignant a complété sept de ses 17 passes pour 89 verges avant d'être frappé par Fennell au milieu du 4e quart. Alatorre a réussi sept de ses neuf passes pour 76 verges.

Eskimos 46, Concordes 8	
Premier quart	
Edm — Placement, Cutler 44	8:23
Deuxième quart	
Edm — Touché, Cole 3 course (transformation Cutler)	8:10
Edm — Placement, Cutler 15	14:18
Troisième quart	
Edm — Placement, Cutler 11	6:39
Edm — Touché, Levenseller 10 passe de Moon (transformation Cutler)	11:35
Quatrième quart	
Edm — Touché, Scott 7 passe de Moon (transformation Cutler)	3:14
Edm — Touché, Scott 18 passe de Moon (transformation Cutler)	6:26
Edm — Simple, Cutler 87	6:26
Mon — Touché, Araké 4 passe de Alatorre (Alatorre passe à Balage pour une transformation de deux points)	9:28
Edm — Touché, Bruyres 19 passe de Olander (transformation Cutler)	10:49
Edm — Simple, Cutler 68	10:49
Montréal	0 0 0 8-8
Edmonton	3 10 10 23-46
A—56,374.	

Victoires faciles de Tim Norris et de Beth Daniel

WETHERSFIELD, Conn. (AP) — Tim Norris a ramené une carte de 66, cinq sous la normale pour un total de 258 coups — son troisième record du tournoi — et il a facilement remporté l'omnium de golf Greater Hartford. Norris, un Texan âgé de 24 ans, a devancé par sept coups Ray Floyd, récent vainqueur du tournoi de la PGA, et Hubert Green, le champion sortant, ex aequo au second rang à 265.

La victoire de Norris, sa première en carrière, lui a assuré le premier prix de \$54.000, une bourse supérieure à tous ses gains antérieurs au circuit de la PGA. Son meilleur résultat avait été une neuvième place à la Classique de Memphis.

Norris, à sa deuxième saison chez les professionnels, a manqué les 14 premières semaines de l'année en raison d'une blessure à la main droite.

Son total de 127 coups à mi-chemin de l'épreuve, de 193 après 54 trous, et de 258 représentent autant de records de l'histoire du tournoi disputé sur le parcours du Wethersfield Country Club d'une longueur de 6.534 verges. Son total est le plus bas enregistré cette année au circuit de la PGA. Il a toutefois raté par un seul coup le record de 257 établi par Mike Souchak en 1955.

Cinq joueurs ont terminé à égalité à 266, soit 18 sous la normale. Il s'agit de Gavin Levenson, Curtis Strange, D.A. Weibring, Mark McNulty et Peter Jacobson.

Richard Zokol de Vancouver a été le meilleur Canadien à 273. Il a mérité une bourse de \$1.230.

Au golf féminin, Beth Daniel a remporté le tournoi de la LPGA hier en jouant un 73 pour un total de 276, soit 12 coups sous la normale et un nouveau record dans ce tournoi. Le record précédent avait été de 279 établi par Debbie Austin en 1977 et égalé par Judy Rankin en 1979. Daniel a gagné ce tournoi avec une avance de huit coups sur la deuxième Ayako Okamoto qui a obtenu 284 tout comme la petite Märtha Hansen.

Il s'agissait pour Daniel de sa deuxième victoire de suite et de sa cinquième cette saison. Sally Little, en tête au circuit au chapitre des gains avec \$213.010 cette saison, en a remporté quatre. Elle a quitté le tournoi après la première ronde à cause d'une infection à une oreille.

Daniel, 25 ans, qui a commencé la quatrième ronde avec une priorité de sept coups, a remporté un montant de \$18.750 pour porter ses gains cette saison à \$199.298. Au cours des deux dernières saisons, Daniel a gagné plus de \$200.000 et détient le record avec \$231.000 établi en 1980.

Enfin, l'Irlandais, John O'Leary a remporté l'open de golf d'Irlande, avec un premier prix de 13.300 livres à la clef, hier à Portmarnock. O'Leary, qui n'avait pas gagné un tournoi depuis 1976, est aussi le premier Irlandais à s'imposer depuis Christy O'Connor en 1975.

Il totalise 287, après des cartes de 74, 68, 72 et 73, et devance d'un coup l'Anglais Maurice Bembridge, qui habite aux Etats-Unis.



Tim Norris serre le poing après avoir réussi un autre birdie au cours de l'omnium de golf Greater Hartford qu'il a remporté par la marge de sept coups. (Photolaser AP)

OFFREZ-VOUS-LE
CHAQUE MATIN

LE DEVOIR

Ottawa n'enverra pas d'observateurs
aux élections de mars au Salvador

Reagan ne prévoit pas
l'envoi de troupes



ÉCRIRE
EN L'AN 2000

Le séparatisme dans l'Ouest n'est

844-3361
SERVICE DU TIRAGE

IL RESTE
DE BONS
BILLETS

CETTE
SEMAINE
AU STADE JARRY!
MARTINA NAVRATILOVA
TRACY AUSTIN
BILLIE JEAN KING
HANA MANDLIKOVA
ANDREA JAEGER
DU 14 AU 22 AOÛT
LES PLUS GRANDS NOMS DU TENNIS
INTERNATIONAL FÉMININ!

BILLETS EN VENTE AUX COMPTOIRS
TICKETRON. RENSEIGNEMENTS: 288-3651

SERIES
TOYOTA



Le Challenge
Player's

De l'épargne nationalisée

LES sonneries éclataient, les voyants clignotaient, mais le gouvernement faisait la sourde oreille ou feignait de ne rien voir.

Or voici que, samedi, dans une entrevue accordée à Gilles Lesage, M. Denis Lazure, ministre d'Etat au Développement social, révèle qu'à Québec on s'attaquera dès l'automne à l'épineux problème des régimes de rentes privés ou d'Etat.

Il est ainsi question de hausser les prestations accordées aux retraités et même d'améliorer la législation relative aux régimes privés de retraite. Mais toutes ces mesures pourraient n'être que le sucre dont l'Etat voudra envelopper une pilule autrement amère: soit une hausse générale et relativement forte des cotisations, et des employés et des employeurs, à un régime public dont la caisse, bonifiée ou non, sera bientôt à sec.

C'est dans ce contexte qu'il convient d'accueillir, comme une contribution importante à un débat qui a trop tardé à s'amorcer, le court mémoire que soumettait mardi dernier aux gouvernements fédéral et provinciaux un «Comité des affaires» mis sur pied par neuf associations d'entreprises (banques, assurances, manufacturiers, etc.) dans le but de proposer «une politique sur les régimes de retraite» (LE DEVOIR du 7 août, p. 7, et du 14, p. 11).

Ce rapport déconcerte au premier abord, à la fois par sa concision (tout tient en quatre pages), par son style presque télégraphique et par son approche d'une très haute technicité.

Mais socialement nous ne pouvons plus faire l'économie de ce débat: les échéances sont inéluctables qu'il est devenu impossible de reporter indéfiniment.

Pour une meilleure intelligence des recommandations du Comité des affaires, distinguons, en matière de sécurité de la vieillesse, trois paliers:

— un premier seuil est assuré par les pensions que le gouvernement fédéral verse à toute personne âgée, en les assortissant d'un supplément de revenu calculé selon les besoins;

— un deuxième seuil, celui qui fixe les régimes publics de rentes auxquels contribuent, pour moitié chacun, employeurs et employés;

— un troisième seuil enfin, celui de l'honnête aisance qu'offre un régime supplémentaire dont profitent les personnes en emploi dans le secteur public et dans quelques entreprises du secteur privé.

S'agissant du premier seuil, celui de la pauvreté, les recommandations du Comité des affaires entraînent assez spontanément l'adhésion. Pour garantir à tous un revenu minimum à la retraite, le gouvernement doit tabler moins sur la pension dite de vieillesse que sur des ajustements du supplément de revenu qui y est attaché.

La pension de vieillesse est en effet versée indistinctement aussi bien à celui qui est complètement démuné qu'à cet autre qui en a si peu besoin que le fisc s'empresse d'en récupérer une large proportion. Il s'agit là d'une mesure sociale instaurée en des temps où le critère de l'universalité était considéré comme tabou et où toute vérification des revenus d'une personne paraissait une intrusion dégradante.

L'opinion a largement évolué et se révèle maintenant plus accueillante à l'endroit de mesures sociales plus sélectives concentrant les sommes disponibles vers là où le besoin véritable s'en fait sentir.

De même, au troisième seuil, celui des régimes privés de retraite, on ne peut qu'être d'accord avec les

recommandations du Comité des affaires qui tendent à améliorer la législation qui les régit.

D'accord qu'il faille encourager le développement de ces régimes: d'accord que les prestations soient acquises et immobilisées des après cinq ans de service; d'accord que ces fonds soient transférables lors d'une cessation d'emploi; d'accord que l'employeur défraie au moins la moitié du coût; d'accord aussi que les régimes offerts par l'Etat à ses employés ne devraient pas prendre le pas sur le secteur privé et qu'ils devraient par contre être assujettis aux mêmes règles.

Mais là où le bât blesse, c'est lorsque le Comité des affaires aborde le deuxième seuil: les régimes publics de rentes.

Le mémoire des porte-parole du milieu des affaires ne remet pas en cause l'existence même de ces régimes. Il suggère même qu'on les améliore en relevant au niveau du revenu industriel moyen «le salaire annuel plafonné». Il presse aussi les gouvernements d'informer au plus tôt la population des hausses de cotisations qui deviendront indispensables au cours des prochaines années pour maintenir les prestations du régime à leur niveau actuel (deux personnes en emploi contre un retraité en 2030, contre six en 1979).

Mais pour le reste: bonification des prestations, accumulation de capitaux importants dans des caisses confiées à des gestionnaires publics, le monde des affaires n'a que réticences à exprimer.

Ces réticences n'étonnent pas. Chaque dollar déposé dans un régime de rentes public est, du fait même, retiré du circuit privé. Or ce dollar, les porte-parole des milieux d'affaires se targuent d'être plus aptes à le faire fructifier pour le plus grand avantage de l'ultime bénéficiaire, le retraité. En outre, le même dollar est mieux à l'abri de la convoitise politique.

Cette argumentation n'est pas à repousser du revers de la main, mais elle n'est pas non plus tout à fait convaincante.

Sa faiblesse principale consiste à ignorer complètement la dimension proprement sociale du régime public. Car, pour les deux tiers des personnes en emploi, de tels régimes de rentes constituent (avec l'épargne privée sous toute ses formes) le seul moyen de s'assurer, le vieil âge venu, une modeste aisance située à peine au-dessus du seuil de la pauvreté. Les régimes privés, dont ne bénéficie encore qu'un travailleur sur trois, une sorte d'aristocratie de l'emploi, ne pourront jamais jouer un tel rôle dans un avenir prévisible, peu importe l'essor qu'on leur donne.

Que Québec envisage de bonifier son propre régime de rentes, il sera déjà suffisamment limité dans son effort: car toute hausse de cotisation, pour inévitable qu'elle soit, prendra la forme d'un prélèvement additionnel sur le revenu de l'employé et d'une charge supplémentaire ajoutée au fardeau des entreprises. Et qui peut affirmer que les temps sont favorables à de telles ponctions...

Quant à l'accumulation de grosses sommes dans des caisses confiées à la gestion publique, il se peut que le Québécois soit réticent à abandonner une plus grande partie de ses épargnes à des trésoriers qui ont gratté tous leurs fonds de tiroir, qui sont en mal de boucler leur fin de mois, tandis que se bousculent à leur porte les démarcheurs de tout acabit.

Mais il s'agit là d'un autre débat: celui des avantages et inconvénients d'une nationalisation partielle de l'épargne.

Jean FRANCOEUR



Un rêve protestant

Il y a sur la rue Sainte-Catherine à Montréal, à peu près en face du cinéma Parisis, une imposante église protestante: l'Eglise Saint-James. Sa façade est toute entière masquée par des édifices commerciaux. Pour découvrir la splendeur de ce temple, d'ailleurs classé, il faut emprunter la rue latérale, bref faire un détour.

La curieuse situation de cette église est une sorte de symbole de la conscience que les Québécois ont du protestantisme. La tenue cette semaine à Montréal du 29e Conseil général de l'Eglise unie du Canada aura peut-être cependant permis d'éveiller un peu la conscience de la catholique province de Québec à l'existence et à la richesse de cette tradition religieuse.

Les organisateurs du Conseil général n'ont en tout cas rien négligé pour que leur église se fasse vraiment présente à la vie québécoise. Il faut leur en savoir gré.

D'abord près de 300 des 500 délégués au conseil ont été accueillis durant l'avant-dernier week-end par des familles québécoises francophones. L'expérience, paraît-il, a été «formidable».

Ces délégués venaient de toutes les parties du Canada. Ils avaient du Québec la vision que leur en transmettent jour après jour les médias anglophones. C'était déjà pas mal. Mais ils ont été heureux d'avoir un complément d'information.

Le Conseil général a aussi ouvert ses assises à Notre-Dame, l'église-mère de Montréal. Ce geste de rapprochement est hautement significatif. Il rappelle à sa manière la visite que Jean-Paul II fai-

sait à Canterbury il y a quelques semaines à peine.

Il y a neuf jours, au cours de ce même dimanche, une importante délégation de l'Eglise unie du Canada participait le matin à l'eucharistie solennelle à l'abbaye Saint-Benoît-du-lac. En remerciant l'abbé pour son accueil chaleureux, le président de la délégation protestante a insisté non pas sur l'unité des chrétiens mais sur leurs différences.

Les observateurs catholiques qui ont pu suivre cette semaine les travaux du conseil général auront pu effectivement apprécier les richesses des traditions de l'Eglise unie en regard de leur sienne propre.

Imaginons un instant que les quelque 100 évêques catholiques du Canada, plutôt que de se réunir seuls pendant une semaine chaque année à Ottawa, décident dorénavant de tenir à tous les trois ans l'Assemblée plénière de l'Eglise catholique au Canada.

Ils se présentent à cette assemblée comme les simples chefs de leur délégation diocésaine composée de quatre ou cinq laïcs, autant des hommes que des femmes. Ils ne craignent pas d'être mis en minorité dans les assemblées délibérantes car ils font dorénavant confiance à l'Eglise, qui disent-ils, est habitée par l'Esprit. Du reste, ils ne se privent nullement au cours de l'Assemblée pour exercer un vigoureux leadership, comme l'exige leur rôle de pasteur.

Ces délégués débattent et votent non

seulement des grands textes élaborés par des théologiens ou des experts mais aussi des résolutions provenant de chacun des diocèses et reflétant les préoccupations de la base.

Bien entendu, tous ces débats parfois fort délicats sur l'homosexualité, les relations prémaritales, la fidélité conjugale, la place des divorcés dans l'Eglise se font au grand air, sur la place publique. Conservateurs et libéraux s'affrontent mais recherchent avant tout un consensus. Ils sont prêts aux compromis quitte, pour éviter parfois un plus grand mal, à repousser habilement la décision au prochain synode.

Comme tous ces débats sont très arides, le service d'information publie chaque jour un bulletin qui rapporte, de façon originale, les petites nouvelles de l'Assemblée. On y raconte notamment les activités des enfants des délégués.

L'assemblée triennale se termine par une liturgie solennelle. La nouvelle présidente de la Conférence catholique canadienne ne peut pas encore présider l'Eucharistie. Mais l'Assemblée s'est engagée à faire des représentations à Rome pour que l'on reconnaisse les ministères féminins. Un seul évêque a voté contre la motion.

La foule chante à fendre l'âme de nouveaux hymnes qui ont remplacé les cantiques insipides de l'après-concile. Les airs sont de Jean-Sébastien Bach.

Voilà à quoi on pouvait rêver en ce beau dimanche matin du mois d'août au son des grandes orgues de l'église Saint-James en la fête de l'Assomption de la Vierge Marie.

Jean-Pierre PROULX

LE MOT DU SILENCIEUX

De deux choses l'autre... (Languirand)

Fin août, la plupart des travailleurs ont pris congé de leurs vacances.

Il n'y a que le météorologiste qui vive bien de l'air du temps.

Un profit net n'est pas nécessairement un profit propre.

Les gens qui parlent trop ne sont pas crus: plus leur débit est gros, plus leur crédit est petit.

Ne penser à rien est l'une des choses les plus difficiles du monde. Faites l'expérience. Vous écarterez de votre esprit tout ce à quoi vous ne voudrez pas penser, et jamais vous n'aurez tant pensé.

L'animal n'étant plus pourvu d'in-

telligence, il ne peut conséquemment être bête.

Les riches auront beau se laver, ils pueront toujours l'argent.

À lire les épitaphes des cimetières, on peut se demander où sont enterrés les méchants.

Dans les républiques des Amériques centrale et du Sud, la banane est le meilleur soutien du régime.

La vérité, dit l'adage, sort de la bouche des enfants. Ne nous demandons pas pourquoi nous nous empressons de les faire taire.

L'avenir ne nous réserve rien. L'entrée est libre.

Les canards, ces journaux de peu de valeur, qui fourrent leurs trous de nez dans tous les coins-coins.

Le meilleur ennemi de l'homme, c'est son ami.

Il nous est difficile de faire honnêtement son examen de conscience. Nous trichons toujours un peu de peur de le couler.

Il n'y a qu'un seul dieu... un pour chacun de nous tous.

Au cours des récentes décennies, nous sommes arrivés à n'avoir plus que vingt ans de retard sur la pente de la décadence américaine. Ne pardons

pas courage: ces toutes dernières années, l'écart a tendance à s'amenuiser.

Combattre la pauvreté, c'est trop long: empruntons le raccourci: combattre les riches.

Le cœur n'aime bien que sur un coup de tête.

Les mots crus sont les plus cuisants.

Les histoires à double sens n'ont en réalité d'une direction: vers le bas.

La généalogie des Noirs est difficile à établir parce que ce sont des êtres d'extraction obscure.

L'évolution est une révolution qui n'en a pas l'air: en somme, la première, c'est la seconde avant la lettre.

Quand on dit qu'il faut réfléchir avant de parler, il faut faire attention que ce temps que l'on met à réfléchir n'est pas employé à infléchir sa réflexion.

Une opinion est une pensée modifiée par ses humeurs.

Une personne crédule, et qui croit tout ce qu'on lui raconte, vous perdrez sa créance si vous n'êtes pas le dernier à lui raconter ce que d'autres comme vous lui racontent après vous.

La meilleure règle de conduite dans la première éducation d'un enfant, c'est et ça demeure la règle de bois.

Albert BRIE

LES TRES AU DEVOIR

Réflexions sur une guerre

Ces dix dernières années ont vu se développer et aboutir un peu partout plusieurs conflits armés qui ont fait des centaines de milliers de morts et des millions de réfugiés. Que ce soit au Cambodge, en Angola, au Zimbabwe, en Afghanistan, en Iran, au Tchad, au Salvador, les tragiques résultats se ressemblent. Au Liban aussi. Et puis encore en Ethiopie, en Somalie.

Il y a également les terrorismes d'Etat et ces libertés assassinées au nom des idéologies. Quelques milliards d'exemplaires sont ainsi liés à leur état-nation, modélisés au même facisme.

Les nations se querellent entre elles et s'auto-flagellent. C'est la suite du monde. Même l'ONU n'y peut rien ou pas grand-chose, sinon de parler le tout d'une déclaration quelconque quand ça pousse un peu fort. Ça rentre dans les choses ordinaires.

De ces réfugiés cambodgiens et afghans, de cet ouvrier polonais qui on a emprisonné, de ce Russe qui on a enfermé dans un hôpital psychiatrique pour délits d'opinion, de ce Kurde mourant sous l'arme de Khmeiny et de ce policier italien décapité par une bombe... on ne parle pas ou peu, tout compte fait. Comme on feint d'ignorer, maintenant, les dizaines de millions de victimes imputables directement à Hitler et à Staline.

Par contre, avec de bonnes équipes de télévision, un équipement électronique perfectionné et des reporters au sang-froid «remarquables», nous avons pu suivre depuis plusieurs semaines, bien assis dans nos salons, la guerre que les Israéliens mènent au Liban contre l'Organisation pour la libération de la Palestine.

C'est du bien fait, du parfait, presque du facile en matière de reportage. Presque à l'image de notre propre limite. Dommage cependant, pour plusieurs, que notre télévision ne nous rende pas, parallèlement, les centaines d'attentats terroristes commis par ou au nom de l'OLP en Israël, au Liban et un peu partout à travers le monde, attentats dont la plupart ne visaient aucune cible militaire.

Dommage que notre télévision ne nous sensibilise pas davantage à la répression exercée depuis quelques années par 100.000 soldats soviétiques à l'endroit du peuple afghan. C'est pourtant de notre actualité également, il me semble.

Laurent HARVEY

Beaumont, 12 août

Le PQ sur la scène fédérale

Trois arguments reviennent souvent, avec diverses variantes, en ce qui concerne l'opportunité pour le PQ d'entrer sur la scène fédérale: la défense des intérêts du Québec, une légitimation accrue du projet de souveraineté-association et la nécessité de battre le Parti libéral fédéral.

Voici quelques brefs commentaires sur chacun de ces arguments:

Le Parti libéral fédéral n'est pas, par définition, le lieu pour défendre les intérêts du Québec. C'est le lieu pour légiférer en ayant pour objectif le bien commun de l'ensemble du Canada. En tout état de cause, des députés indépendantistes à Ottawa seraient en porte-à-faux. En effet, ou ils feraient tourner cette machine qu'est le Canada en votant en faveur des lois présentées au Parlement, ou ils passeraient pour des obstructionnistes s'ils votaient contre lesdites lois. Le lieu par excellence pour défendre les intérêts du Québec, c'est l'Assemblée nationale du Québec.

Selon les tenants de cet argument, la présence de députés indépendantistes au Parlement fédéral serait de nature à légitimer davantage le projet de souveraineté-association (ou indépendance) auprès de l'opinion publique et en particulier auprès des institutions internationales. Eh bien, à mon avis, ce serait là prendre le risque de créer une nouvelle logique (ou dynamique) en vertu de laquelle les adversaires du projet de souveraineté pourraient exiger une nouvelle condition pour qu'il puisse faire la souveraineté, soit l'é-

lection, au Parlement fédéral, d'une majorité de députés souverainistes dans l'ensemble des députés provenant du Québec. Cette nouvelle logique aurait des chances de se répandre et de pénétrer les esprits de nombreuses personnes, ce qui risquerait de retarder pour longtemps — le temps requis pour réaliser ladite condition — l'avènement de la souveraineté. Ce serait absurde de prendre délibérément un tel risque. Ne donnons pas d'armes à nos adversaires. Une seule condition est nécessaire et suffisante pour faire la souveraineté du Québec: c'est la volonté majoritaire de l'Assemblée nationale et du peuple québécois. C'est déjà une tâche considérable que d'écrire une majorité de députés souverainistes, avec une majorité absolue des voix, à l'Assemblée nationale. Il faut être léger pour risquer d'être mis dans la nécessité d'accomplir la même tâche au Parlement fédéral!

La logique référendaire nous impose maintenant de ne pas faire la souveraineté sans avoir obtenu l'accord préalable d'une majorité absolue d'électeurs. Cette logique a un caractère démocratique indéniable. Eventuellement, une autre logique, pernicieuse celle-là et dans l'engrenage de laquelle on risque de se prendre, peut se développer, gagner des adhérents et finalement nous contraindre à remplir simultanément quatre conditions pour faire la souveraineté, i.e. avoir une majorité de députés souverainistes à Québec et à Ottawa, avec l'appui d'une majorité absolue des électeurs québécois dans chaque cas. Eli* des députés souverainistes à Ottawa, c'est mettre le doigt dans cet engrenage infernal. Intérieurement, c'est le bras et le corps tout entier qui risquent d'y passer.

Pour l'instant, il semble que le Parti conservateur est capable de battre le gouvernement libéral fédéral par ses seuls moyens. Ce serait là la situation idéale pour le PQ: le «French Power» battu par le Canada anglais. Un bon nombre de Québécois, fédéralistes jusqu'alors, changeraient leur fusil d'épaule et viendraient nous aider à faire la souveraineté-association.

René JUNEAU

Longueuil, 11 août

L'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc, un besoin

(Lettre adressée à M. Denis Lazure, ministre d'Etat au Développement social.)

Nous vous écrivons afin de recommander avec insistance que vous mettiez en question cette politique de fermeture de petits hôpitaux de Montréal, et en particulier celle de l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc.

Nous sommes une organisation communautaire située près de l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc. Nous offrons nos services à 30.000 femmes et leur famille à chaque année, plusieurs d'entre elles sont du centre de la ville, du quartier St-Louis, où l'hôpital se situe. La région se compose de plusieurs familles immigrantes ainsi que de citoyens vivant sous le seuil de la pauvreté.

Pour nous et eux-mêmes, l'existence d'un petit hôpital général dans la communauté, est importante.

En tant que femmes, nous nous objectons à la perte de l'excellent département d'obstétrique de cet hôpital et nous appuyons la requête de plusieurs de ces femmes qui demandent que ce département soit transformé en une «Maison de naissances».

Comme service d'adaptation pour immigrants qui travaille avec des femmes immigrantes et leur famille depuis dix ans, nous nous objectons à la fermeture d'un hôpital local procurant des services d'urgence et de santé à cette population, et ce, dans plusieurs langues.

À titre d'organisation qui fournit des services d'intervention en situation de crise, nous nous opposons à la perte des services sociaux disponibles à cet hôpital. Ils ont été sensibles à la population et ont, dans le passé, participé avec nous à suivre des cas de femmes battues.

Comme groupe communautaire, nous désapprouvons la décision de transformer cet hôpital en une institution de malades chroniques, et ce, sans consultation des usagers des services de l'hôpital, des organisations locales ainsi que des citoyens du quartier.

En tant que contribuables, nous nous interrogeons à savoir si une telle politique fut déterminée seulement à raison de la situation économique actuelle et à court terme. Nous n'avons pris connaissance d'aucunes études prédisant les besoins médicaux et l'usage des hôpitaux des québécois pour ce qui est de l'avenir. D'ici 25 ans, serons-nous taxés pour d'éventuels hôpitaux pour cause que ceux qu'il reste sont insuffisants ou qu'antérieurement des hôpitaux ont été transformés à d'autres usages? Est-ce que la possibilité de transformation des écoles vacantes en institutions pour malades chroniques a été envisagée?

Finalement, pour ce qui est de l'Hôpital Thoracique de Montréal, nous questionnons le côté judicieux de fermer le seul hôpital spécialisé dans les voies respiratoires au Québec, si l'on regarde le nombre de fumeurs et de maladies respiratoires chez notre population. Une taxe spéciale sur les cigarettes a-t-elle été envisagée, afin d'aider à payer les dépenses de cet hôpital?

Mona FORREST

Directrice
du Centre d'information et de
référence pour femmes

Montréal, 14 juillet

Le vrai but des Israéliens

Israël a envahi le Liban pour y rester, contrairement à ce qu'affirme sa propagande reprise par les médias. Il ne s'agit pas non plus d'amener «la paix à la Galilée», ni de «libérer» le peuple libanais. M. Bégin et ses alliés cherchent à atteindre des objectifs plus aléatoires que le départ de l'OLP de Beyrouth. Ces buts sont:

1) L'annexion du Sud-Liban, particulièrement la partie se trouvant entre le fleuve Litani et la frontière israélienne. M. Bégin n'a retiré ses soldats du désert de Sinaï que pour les lancer à la conquête de territoires moins arides.

2) L'OLP avec ses 6.000 hommes, est trop divisée et n'inquiète nullement l'une des armées les plus modernes et les mieux équipées de la terre. C'est plutôt le massacre des musulmans libanais et palestiniens qui l'intéresse. Cet acharnement sur les populations civiles (arrosées quotidiennement avec des bombes au phosphore et à fragmentation) vise leur élimination en tant que force politique qui pourrait entraver la réalisation du but final d'Israël.

3) L'anéantissement des forces libanaises islamoprogressistes (alliées aux Palestiniens) est ouvertement désiré et soutenu par M. Gemayal, qui pourrait ainsi établir une dictature du type salvadorien ou chilien. Ce régime ne pourrait vivre que grâce à Israël (qu'il récompenserait pour ses services), et serait donc allié à elle tout en servant les objectifs stratégiques et politiques des États-Unis. C'est ce qui explique le torpillage systématique de tous les efforts de l'ONU qui auraient pu entraver la réalisation de ce sombre dessein. Les vœux américains ne sont donc pas si absurdes que ça.

Enfin, pour ceux qui ne le savent pas encore, l'armée israélienne a déjà commandé des vêtements d'hiver, et distribué des cartes d'identité aux survivants, comme elle l'a fait en Cisjordanie, à Gaza et au Golan.

Mohamed HRIMECH

Sherbrooke, 10 août

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne \$95.00 par année; six mois, \$50.00; trois mois, \$28.00. À l'étranger: \$105.00 par année; six mois: \$55.00; trois mois: \$30.00. Édition du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$2.10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3381

(lignes groupées).

Les inéquités écologiques

La dépollution est trop importante pour être laissée au pollueur

par
Michel Jurdant

Professeur au département de
géographie de l'Université Laval.

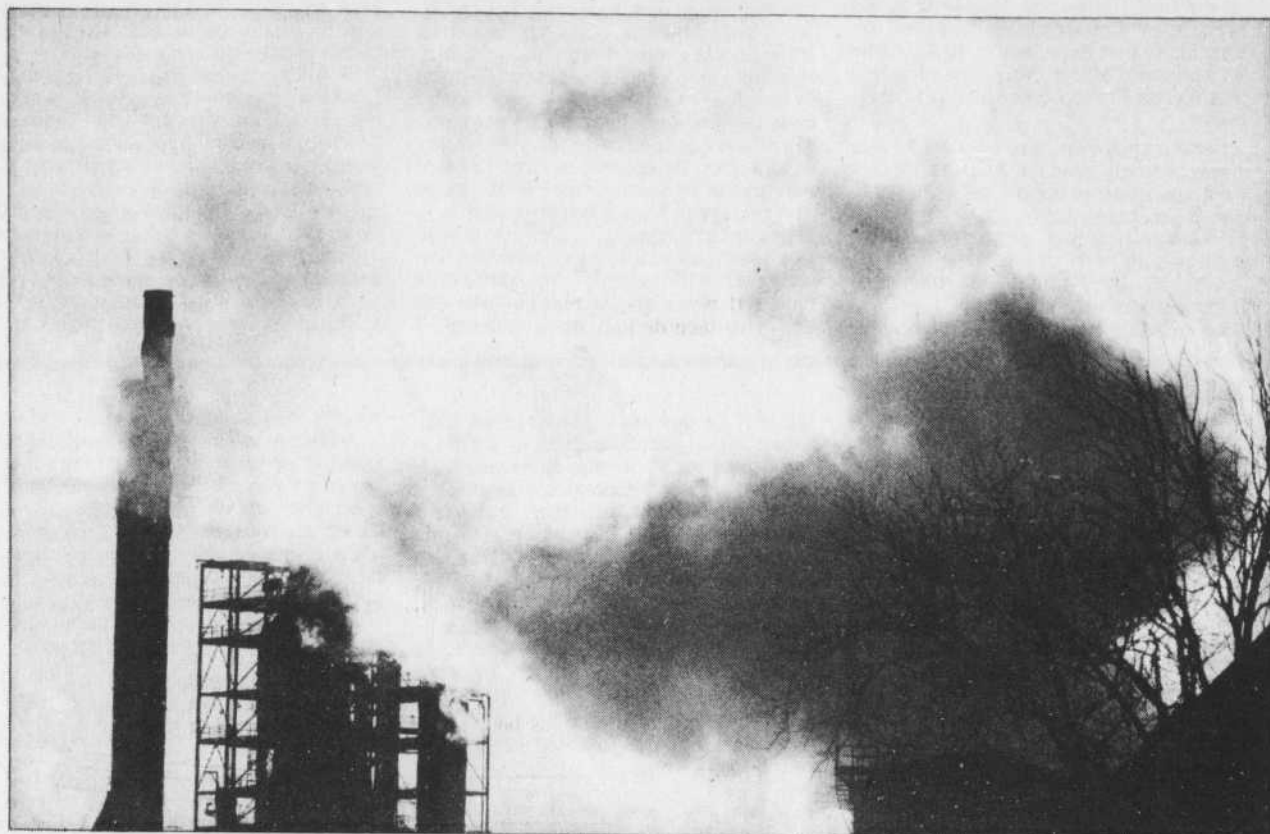
Au cours d'une visite des chantiers hydro-électriques à la Baie-James organisée en 1977 pour le ministre de l'Environnement, M. Marcel Lévesque, les organisateurs de la Société d'énergie de la Baie-James ont trouvé géniale l'idée d'emmener le ministre, suivi évidemment par une brochette de journalistes, contempler le spectacle d'un campement d'hiver abandonné par les Indiens à quelques kilomètres du chantier LG-2.

L'aménagement hétéroclite de boîtes d'aluminium, sacs et récipients en plastique, bouteilles, morceaux de caoutchouc et résidus de toutes sortes fut présenté comme la démonstration par excellence que notre société industrielle est bien plus soucieuse de l'écologie que les autochtones avant la réputation de vivre en harmonie avec la nature.

Outre le peu de délicatesse de ce déploiement publicitaire, c'était vraiment faire peu de cas du fait que tous les déchets étaient des produits non biodégradables résultant de notre mode de société, alors que durant des siècles, les Indiens pouvaient se permettre de laisser sur place leurs débris puisqu'ils étaient biodégradables. Le dépotoir de ce campement d'Indiens devrait au contraire être considéré comme le symbole d'une pollution bien plus destructrice que les déchets eux-mêmes, la pollution sociale et culturelle de ces communautés humaines dont nous avons réussi à détruire le mode de vie traditionnel.

Réservoir de ressources en amont, la nature est devenue un dépotoir en aval. Avant la révolution industrielle, la capacité qu'avait la nature à «digérer» les déchets de l'humanité, déchets biodégradables généralement non toxiques et très dispersés, était suffisante pour maintenir la biosphère en état d'équilibre. C'est la synthèse de nouvelles matières et produits chimiques ainsi que l'accroissement phénoménal des déchets industriels, agricoles et domestiques liés à la croissance exponentielle de la consommation humaine qui sont à l'origine des problèmes inouïs de pollution que nous confrontons aujourd'hui.

La pollution la plus insidieuse est certainement celle des pluies acides en Scan-



dinavie et dans le nord-est de l'Amérique; cette pollution est en passe de déboucher sur la catastrophe écologique des années 80. Déjà des milliers de lacs sont biologiquement morts aux États-Unis et au Canada sous l'action acidifiante des pluies acides causées par les émanations de dioxyde de soufre et d'oxyde d'azote en provenance des fonderies, des centrales thermiques, des raffineries de pétrole et des automobiles.

Le Québec étant situé dans l'axe du trajet des vents dominants en provenance des grandes zones industrielles de l'Amérique (Ohio, Pennsylvanie, Michigan, Wisconsin, Ontario), il est particulièrement touché par cette pollution, d'autant plus que toute la portion du Québec située au nord du fleuve Saint-Laurent fait partie du bouclier canadien dont la géologie est déjà au départ constituée de roches acides.

Les conséquences prévisibles sont, ou bien la mort de dizaines de milliers de lacs et de rivières, une diminution de la productivité des forêts, des rendements agricoles et des risques, pour la plupart

encore inconnus sur la santé des êtres humains, ou bien un accroissement considérable des coûts de dépollution et les risques que ces coûts entraînent sous la forme de fermeture d'usine ou d'accroissement de l'inflation.

Déjà le Council of Environmental Quality américain estime à \$2 milliards par année le coût des soins médicaux pour le traitement des maladies causées ou aggravées par les pluies acides. De même l'Ontario déplore la perte de 6.000 emplois à cause de lacs asséchés et Heritage Canada estime que le coût annuel des dégâts par les pluies acides aux édifices du pays est d'un milliard de dollars.

Ici encore, nous nous trouvons face à un problème qu'on ne peut isoler des autres aspects de la crise écologique et qui nécessite une stratégie globale basée sur la reconnaissance d'une crise globale et de ses causes profondes. Au cours de la table ronde sur ce sujet organisée par Québec Science le 19 février 1982, Pierre Vincent, président de la Société pour vaincre la pollution, fut le seul intervenant dans ce sens alors qu'il proposait un

véritable bouleversement des modes de vie, la réduction de la consommation et l'économie d'énergie.

«Un paradis de la pollution» est le titre que Jean-Pierre Rogel (éd. Québec Sciences) a choisi, avec beaucoup d'à-propos, pour dresser un tableau saisissant et très documenté de l'état de la pollution au Québec. Il est évident que les problèmes se multiplient à un rythme tel, et ils sont tellement liés aux autres aspects de la crise écologique nous nous devons nous rendre à l'évidence que nous faisons face à un problème de société.

Il est tout de même paradoxal que ce soit la société la plus obsédée par la propriété, la présence de microbes et les odeurs qui soit en même temps la plus polluante!

Les problèmes de pollution sont donc gigantesques et le deviennent chaque jour un peu plus. Ces problèmes sont cependant les seuls qui sont considérés dès qu'il est question d'écologie. Cet état d'esprit est d'ailleurs soigneusement entretenu par tout un nouveau secteur d'activité économique en collaboration avec

l'establishment scientifique et administratif des ministères de l'Environnement qui privilégie ce qu'on pourrait appeler la technologie écologique lourde.

En isolant les problèmes de pollution des autres aspects de la crise écologique (l'épuisement des ressources naturelles, la pollution humaine, les nuisances spatiales, les nuisances morales), on entretient l'illusion que cette crise peut être résorbée grâce à la technologie et aux progrès de la science et on risque même d'aggraver certains autres aspects de la crise et notamment les injustices écologiques en faisant payer par l'ensemble des citoyens des programmes qui n'améliorent la qualité de la vie que de quelques-uns. C'est ce qui arrive quand on dépollue un lac dont la vaste majorité des rives est la propriété d'une poignée de privilégiés.

La famille expulsée du quartier Saint-Roch à Québec pour la construction de l'autoroute Dufferin, le piéton qui se voit obligé de prendre des risques mortels pour traverser cette même route en plein centre ville de Québec s'il veut se promener sur la rue Saint-Jean; la famille de travailleurs qui voit ses taxes municipales doubler parce que la ville a aménagé un parc en face de sa maison qui a eu pour conséquence d'accroître l'évaluation de sa maison; la famille de Saint-Pierre sur l'île d'Orléans qui se retrouve avec une ligne de transport électrique de 735.000 volts à cinquante mètres de chez elle; la famille qui habite depuis plusieurs générations une maison sur la Grande Allée à Québec à 30 centimètres de laquelle s'est construite une tour de trente étages; les citoyens de Limoilou et de Beauport qui sont à la veille d'avoir le peu d'accès qui leur reste au fleuve Saint-Laurent bloqué par l'agrandissement du port de Québec; l'étalement anarchique des banlieues au détriment des quelques espaces verts encore existants qui pourraient servir de base à l'établissement de parcs urbains pour les citoyens qui ne peuvent se payer des voyages dans les parcs nationaux du pays; les résidences secondaires des citoyens qui envahissent les plus beaux paysages du Québec en détruisant le cadre de vie des ruraux qui y vivent. Tous ces exemples illustrent des nuisances spatiales et des injustices écologiques qui résultent souvent du fait que la valeur d'un espace est directement proportionnelle au droit qu'on a d'y détruire la nature.

Malgré le fait que Télé-Université ait jugé important d'intituler son cours de base en écologie: «L'environnement, un bien collectif menacé», la protection de l'environnement ne reflète guère cette nécessité de collectiviser l'espace. C'est

ainsi que la FAPEL (Fédération des associations de protection de l'environnement des lacs) est un des organismes privilégiés par les politiques environnementales alors que ces associations regroupent des propriétaires riverains qui seront évidemment les derniers à reconnaître les nuisances spatiales qu'ils créent et qui, sur le plan du patrimoine écologique collectif, sont souvent beaucoup plus graves que les pollutions qu'ils combattent tout en contribuant à aggraver les injustices écologiques.

Il est indéniable que des millions d'êtres humains se sont graduellement habitués à la nourriture trafiquée, à la laideur, à la promiscuité, à l'air pollué et au bruit.

Mais cela s'est fait, reconnaissons-le au prix d'un accroissement considérable des maladies de malnutrition et de suralimentation, de la consommation de tranquillisants ou de psychostimulants, du nombre d'actes de terrorisme et de suicides, du nombre de consultations chez le psychiatre et de quantités d'autres nuisances liées à stress, à la solitude et au désespoir.

Les nuisances morales créées par la société industrielle sont celles qui sont liées à l'artificialisation et à la banalisation du «mode de vie» des hommes. Rien ne ressemble plus à un repas chez McDonald's à Québec qu'un repas chez McDonald's à San Francisco; les boîtes de nuit de Hong Kong diffusent la même musique Disco ou New Wave qu'à Manhattan; la soupe aux tomates Campbell a le même goût, même en pleine saison des tomates dans la vallée du Richelieu et à Vancouver; la «femme bionique» est aussi idiote à Paris qu'à Montréal; l'ouvrier à la chaîne chez Renault à Paris, chez GM à Detroit ou chez Toyota au Japon ont sensiblement les mêmes gestes à produire chaque jour.

Des milliers d'enfants de par le monde, quand ils regardent Goldorak à la télévision, sont en train de devenir les dociles pantins de la société programmée. Société de spectateurs ou même la politique est devenue un spectacle avec son apothéose, l'élection d'un acteur de cinéma à la présidence de la société la plus «progressiste» de l'histoire de l'humanité.

Facteurs de production durant huit heures par jour, nous sommes devenus des consommateurs programmés le reste du temps et il ne nous reste que les heures de sommeil pour l'évasion dans les rêves!

Ne nous laissons pas! Tant que nous continuerons de croire aux experts pour résoudre des problèmes comme celui des pluies acides, nous ne ferons qu'appuyer sur l'accélérateur de la folie.

Un processus qui met l'accent sur la participation

par
Michel P. Lamontagne

Président du Bureau d'audiences
publiques sur l'environnement.

Il y a plus de trois ans, la société québécoise se dotait par législation de mécanismes visant à prévenir la dégradation de l'environnement en obligeant les promoteurs à évaluer les répercussions de leurs projets importants avant qu'ils ne soient autorisés. Dans le même élan, on associait la population à cette démarche de prévention en établissant des modalités qui lui permettaient d'une part, d'être informée des projets et, d'autre part, de s'exprimer.

La nouvelle réglementation sur l'évaluation des répercussions environnementales devait forcer l'interaction de différents intervenants: les promoteurs de projets, les spécialistes de l'environnement, la population touchée par les projets et les autorités gouvernementales.

En décembre 1978, la Loi sur la qualité de l'environnement était donc modifiée. A cette occasion on instaurait un processus d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et on créait le Bureau d'audiences publiques. Ces actes législatifs, selon notre interprétation de l'histoire récente, s'inspiraient principalement de deux courants qui se sont développés au cours des 20 dernières années.

Le premier courant est celui de la préoccupation croissante de planifier l'utilisation des ressources. Il constitue, par son aspect de prévention, une des principales réactions technocratiques et politiques à la crise de l'environnement et à la prise de conscience de la fin des années 60.

C'est à ce volet prévention («Prévenir plutôt que guérir») que s'apparente le processus d'étude d'impact, dans le cadre duquel planification et prévention vont de pair.

Le processus d'évaluation environnementale prévoit que les projets d'une certaine envergure (identifiés par règlement) doivent faire l'objet d'une planification qui prend en considération l'environnement et ses nombreuses composantes. Les diverses répercussions d'un projet sur le milieu doivent donc être identifiées, évaluées, justifiées ou compensées dans le cadre d'une étude d'impact, qui fait appel à différentes disciplines du savoir.

Parallèlement aux efforts de concertation et de planification des actions en mi-



lieu naturel, la population québécoise devenait plus active et plus revendicatrice, en matière écologique comme en d'autres domaines.

L'adoption du processus d'évaluation et d'examen des impacts et la création du Bureau d'audiences publiques en 1978, institutionnalisait la participation en donnant à la population le droit d'être informée des projets susceptibles d'affecter la qualité de son milieu de vie et en lui donnant le droit de s'exprimer dans le cadre d'audiences publiques.

En incluant dans le processus le droit du public à être informé et à s'exprimer, le législateur faisait de la population un

«réviseur» des projets au même titre que les spécialistes de diverses disciplines.

Ce faisant, il renforçait l'importance d'une évaluation interdisciplinaire des répercussions sur le milieu et confirmait la nécessité de tenir compte de préoccupations sociales. Pour les gestionnaires et les utilisateurs du milieu, le facteur humain devenait aussi une «ressource». La notion d'environnement, traditionnellement confinée aux aspects biophysiques, venait de s'ouvrir.

Il convient d'abord de préciser que le processus dont nous traitons ne s'applique pas à tous les projets. Il a été conçu pour favoriser la réalisation harmonieuse d'ouvrages ou de programmes d'importance qui sont clairement identifiés dans un règlement adopté en décembre 1980 (lignes de transport d'énergie, aéroports, autoroutes, traitements de déchets toxiques, etc.).

Avec le temps cependant, certains articles du règlement relatifs à l'identification des projets ou programmes visés pourraient exiger une révision. L'usage déterminera si les impacts de certains projets ou programmes ont été surestimés ou si d'autres ont été sous-estimés.

C'est le promoteur qui amorce l'action en avisant le ministre de l'Environnement de son intention de réaliser un projet. Par la suite, le ministre l'invite à réaliser une étude d'impact dont il précise la nature, la portée et l'étendue.

Lorsque l'étude d'impact est complétée, le promoteur la transmet au ministre de l'Environnement qui la rend publique. Elle est alors confiée aux soins du Bureau d'audiences publiques qui a pour tâche d'en favoriser l'accessibilité.

Par rapport au processus, le Bureau d'audiences publiques agit de deux façons:

— Pour tous les projets assujettis au règlement, il intervient au cours de la période obligatoire d'information et de consultation du dossier, en favorisant l'accès du public à l'information.

— Pour les projets qui font l'objet d'un mandat d'audience il tient une audience publique conformément à des règles de procédure fixes, adoptées par le Conseil des ministres.

Le Bureau existe principalement mais non exclusivement en fonction du processus d'évaluation et d'examen des impacts. La loi précise en effet, que le Bureau peut enquêter sur toute question relative à la qualité de l'environnement que lui soumet le ministre.

La participation des populations tou-

chées ou intéressées par un projet constitue donc à nos yeux une composante indispensable à l'évaluation de ses effets.

Les conséquences sociales peuvent souvent être multiples et prendre des formes imprévisibles. On ne saurait donc croire que, même en consacrant beaucoup d'énergies à l'aspect social d'une étude d'impact, on puisse disposer d'un tableau complet et exhaustif.

Ces limites de l'étude d'impact sont particulièrement mesurables lorsqu'on laisse les questions liées au techniquement faisable, pour aborder celles, plus complexes, du socialement souhaitable ou acceptable.

Dans cette perspective, il est juste d'affirmer qu'une étude d'impact n'est pas terminée tant et aussi longtemps qu'elle n'a pas franchi l'étape de la consultation publique et, s'il y a lieu, de l'audience.

Associer le public à l'équipe des réviseurs d'un projet a de nombreux avantages mais aussi des exigences.

Il faut d'abord réunir les conditions essentielles qui consistent à rendre la participation possible légalement et pratiquement. A cet égard, les conditions existent: le Québec dispose d'une réglementation qui favorise la participation et il a même créé un organisme permanent — sans doute le seul — qui a pour mandat spécifique d'enquêter et de consulter sur les grands projets.

Cependant, au-delà du simple aspect formel, il faut apprendre à vivre cette participation et à en tirer tout le potentiel. Sur ce plan, les différents acteurs concernés par le processus ont une responsabilité.

Pour les promoteurs, les consultants et les spécialistes de diverses disciplines, il y a un changement culturel à vivre: celui de développer une plus grande sensibilité aux divers aspects de l'environnement et d'accepter la fin d'une hegémonie sacrée qui ne laissait que peu de place au partage des connaissances ou de la responsabilité.

Pour les individus et les groupes, il faut porter le poids de la participation c'est-à-dire consacrer de nombreuses heures de préparation, généralement bénévoles, afin d'offrir une participation de qualité. Il faut aussi respecter certaines règles du jeu et certaines contraintes.

Pour le Bureau, la principale préoccupation est de favoriser la qualité de la participation. Sa façon d'atteindre cet objectif est de faciliter l'accès au débat.

Cet esprit se traduit aussi au cours de l'audience et dans toutes les initiatives de l'organisme. Qu'il s'agisse d'assurer dans les meilleurs délais la disponibilité des transcriptions des audiences, d'offrir les services d'un analyste qui peut donner des explications sur le dossier, provenant du promoteur ou d'autres sources, ou de maintenir des centres de documentation permanents, la préoccupation de vulgariser le débat et les questions discutées est toujours présente. Même l'attitude des commissaires au cours de l'audience, qui font reformuler, préciser ou expliquer, s'inspire du même esprit.

Pour les uns et pour les autres, la participation occasionne des contraintes. Mais ces exigences sont, somme toute, mineures en comparaison avec les avantages qu'on en retire en termes de connaissance des effets d'un projet et de son acceptabilité par le milieu touché.

La préoccupation qui consiste à prévoir les effets d'un projet et à aménager des mesures d'insertion est présente à des

degrés divers dans la plupart des États industrialisés. Les mécanismes varient mais l'esprit est le même.

Le processus québécois de prévention

se caractérise par l'importance qu'il accorde à la participation du public. Il y a tout lieu de s'en réjouir et d'apprendre à en tirer le maximum d'avantages.

Résultats

Loto 6/36 Prochain **GROS LOT** \$509,000.00 approx

Date 13-08-82

5	7	8	25	31	32	NO compl. mentaire	3
---	---	---	----	----	----	--------------------	---

6/6 0 \$244,282.00

5/6+ 12 \$12,214.10

5/6 188 \$1,169.40

4/6 9202 \$66.30

Ventes totales \$2,648,771.00

MISE-TOT 1 13 22 27

Gagnants 463

Lot \$108.00

Mini Loto

Date 13-08-82

38117	5 000\$	117	50\$
8117	250\$	17	5\$

Provincial

Date 13-08-82

7274091	500 000\$
274091	50 000\$
74091	1 000\$
4091	100\$
091	25\$
91	10\$

Provincial 13 lots bonis de

Date 13-08-82

131 313,13\$ chacun

746A096	822H073	549J322
301D936	318A409	809B564
515G368	861E450	668G673
756J325	808D411	414A503

La Quotidienne

Séance du 9 août

043	416	729	790	823	109
-----	-----	-----	-----	-----	-----

Lotto 6/49

Prochain **GROS LOT** \$631,000.00 approx

Date 14-08-82

4	15	30	37	46	48	NO compl. mentaire	3
---	----	----	----	----	----	--------------------	---

6/6 0 \$331,784.70

5/6+ 0 \$127,406.70

5/6 56 \$1,360.80

4/6 2738 \$71.50

3/6 26700 \$10.00

Ventes totales \$1,916,352.00

500 000\$ GARANTI EN 6/6. Les montants inscrits en 6/6 et 5/6 plus, en l'absence de gagnants, forment le cumul du gros lot en 6/6.

Québec la course à pied... un sport une victoire une fête

Demi-marathon du Canal de Chamblé 22 août

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets.

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

EJ

LOCATION FORTIER INC.

RÉAL MARCOUX
GÉRANT DE LOCATION
AUTOS ET CAMIONS
(514) 353-9821

7000 BOUL. LOUIS H. LAFONTAINE, VILLE D'ANJOU, QUÉBEC H1M 2X3

BERGER

LE PASTIS À SON MEILLEUR

213

SUITE
DE LA PREMIÈRE
PAGE

◆ Larivée

c'est la seule façon de permettre une victoire « assurée » du Parti civique aux prochaines élections. Mais si Jen Drapeau décidait de renoncer à la fonction, M. Larivée aviserait dans les heures qui suivent et serait très certainement sur les rangs comme successeur.

Il estime, en effet, que la fonction de maire de Montréal est conçue pour quelqu'un « qui a une certaine facilité avec le public », qualité qu'il se reconnaît facilement. De plus, à titre de président de la plus grande commission scolaire au Québec, M. Larivée administre déjà un budget d'un demi-milliard (le budget de la CECM est de \$462 millions exactement), « budget qui représente la moitié de celui de la Ville de Montréal », précise-t-il, et qui emploie 11.000 personnes en plus de plusieurs milliers d'occasionnels (« la Ville de Montréal a 13.000 employés »).

M. Larivée estime, d'ailleurs, qu'il n'est pas plus difficile « d'être premier ministre du Canada que président de la CECM ». Tout est dans la façon de mener les choses publiques et, en ces matières, « un homme n'a que son talent et ses 24 heures par jour ».

La course au leadership ne l'effraie pas du tout au sein du Parti civique — on sait, en effet, que les noms de MM. Yvon Lamare et Pierre Lorange, et de Mme Justine Sentenne, notamment ont été avancés comme successeurs éventuels de M. Drapeau. Il estime que les choses vont se régler rapidement et « que les gens n'en entendent pas trop près pas parler ».

Il ne pense pas, en effet, que la succession puisse se faire de la même façon que dans d'autres partis politiques. Le Parti civique est « unique », selon M. Larivée, en ce qu'il comporte très peu de membres, 60 à 70 tout au plus, et que les problèmes de leadership se règlent « à huis clos sans que personne ne le sache ».

M. Larivée précise que lorsque le « candidat unique » sera désigné au Parti civique, il y aura « un semblant de soutien de la part de tous les membres du parti » et, par solidarité, tous tiront leurs désaccords à l'extérieur.

Aux délibérations du Parti civique, il se dit « des choses très dures », explique-t-il. « Vous savez, M. Niding n'a pas démissionné, n'a pas refusé d'être candidat il y a quatre ans, ajoute-t-il. » Ce ne sont pas des pressions du public ou du juge Malouf qui ont fait démissionner Gérard Niding, a dit le conseiller de Longue-Pointe, mais bien des pressions « de l'intérieur ». La pression est venue de ses collègues, qui étaient là avec lui pendant que les choses se faisaient, comme à Montréal, pendant que les choses se font, ce sont surtout ceux qui sont en autorité, donc le maire, le président et les membres de l'exécutif, qui posent des gestes: il y a beaucoup de conseillers qui ne touchent pas à l'administration profonde de la Ville de Montréal. »

Interrogé sur l'état de santé du maire de Montréal, M. Larivée, qui est aussi médecin pratiquant depuis 28 ans, a laissé entendre que M. Jean Drapeau a certainement eu un accident cérébro-vasculaire majeur, car avec une « légère paralysie », comme l'ont indiqué les journaux, « on ne passe même pas une semaine à l'hôpital mais deux ou trois jours ». M. Larivée n'a pas cherché à en savoir plus long sur la maladie du maire. Il précise, toutefois, que puisque qu'il a subi une paralysie du côté gauche et qu'il s'est cassé la hanche droite au printemps, il a une « hypothèque » aux deux membres inférieurs. Mais c'est un homme d'action, s'empresse-t-il d'ajouter, doté d'une énergie intellectuelle proverbiale qui, médicalement, pourra peut-être retrouver ses capacités physiques avant l'élection. Il ajoute cependant, que le maire ne pourra plus mener le même régime de vie qu'auparavant — de 6 h 30 le matin à minuit au bureau —, et devra « laisser des choses de côté ». Mais, selon les mots mêmes de M. Drapeau, précise M. Larivée, « quand on n'a pas de talent, on supplée par le travail ». M. Larivée confie, enfin, que le maire de Montréal lit continuellement, du matin au soir, et qu'il est fortement influencé par ce qu'il lit dans les journaux. C'est ainsi, précise M. Larivée, qu'il a pu effectuer de nombreuses corrections de parcours.

◆ Église

Le primat a déploré à cet égard que l'on « semble oublier les paysans dans les propositions (gouvernementales) concernant l'avenir des syndicats ».

Les paysans, a-t-il affirmé, « doivent avoir un syndicat qui représente leurs intérêts, afin que s'instaure entre le producteur et l'acheteur (l'État, en Pologne) un dialogue qui ne soit pas seulement assis sur des bases économiques, mais aussi humaines ».

« Nous sommes confiants, a ajouté le primat, qu'une normalisation progressive dans notre pays, permettra aux agriculteurs de s'organiser. En commençant par

Le pouvoir socialiste en France/Des rides prématurées

suite de la première page

d'austérité du gouvernement, c'est que l'on n'a pas suffisamment prêté attention à la longue déclaration liminaire de sa conférence destinée à préparer l'opinion à des mesures drastiques. Soit! Mais on peut aussi émettre l'hypothèse selon laquelle le président a voulu enrayer la chute du franc par l'effet psychologique de son intervention. Cet effet ne s'étant pas produit, le gouvernement a dû dévaluer plus tôt que prévu.

M. Mitterrand ne s'émue pas de la baisse de sa propre popularité. Il observe qu'il jouit d'une cote plus élevée que celle de M. Reagan ou de M. Schmidt, sans parler de Mme Thatcher. Il constate que ces leaders occidentaux ne sont pas pour autant empêchés de gouverner. C'est oublier que le mouvement de l'opinion compte au moins autant que le niveau de la popularité. Or la tendance est à la baisse brutale. En outre l'exemple étranger n'est guère rassurant hormis le

cas de M. Schmidt, il tend à montrer que la crise crée l'alternance.

La crise crée aussi l'austérité: or la chute des sondages et la montée des rumeurs date aussi, et peut-être surtout, de l'adoption du blocage des prix et des revenus. Faut-il, pour faire admettre à l'opinion ce type de politique (qui exigera des sacrifices à partir du seuil défini par le premier ministre, soit \$2.500 par mois), et pour mobiliser les énergies, tenir un discours « churchillien », et promettre au pays « du sang, de la sueur et des larmes »? Les socialistes semblent désormais le penser: au sortir du séminaire de Maisons-Laffitte, M. Lionel Jospin a promis aux Français des « années terribles ».

Cette expression, pas plus que l'idée d'une dramatisation du discours, ne conviennent ni au président de la République ni au premier ministre. Pour la simple raison qu'il faut, pensent-ils, garder le sang-froid et prendre la mesure de difficultés qu'il est possible de surmonter en évitant d'accroître la tension.

Le chef de l'État et son premier minis-

tre ne sont pas disposés à admettre qu'ils ont commis une quelconque erreur de conduite dans la politique économique. A leurs yeux, la gauche se devait d'améliorer en priorité la situation des plus défavorisés et de lancer les réformes de structures inscrites dans son programme. La (mauvaise) surprise n'est pas venue des prix dont on prévoyait qu'ils seraient encore plus difficiles à tenir, mais du commerce extérieur.

On touche là à ce qui est devenu la préoccupation dominante du chef de l'État: l'adaptation de l'appareil industriel français à la guerre économique, M. Mitterrand considère que, depuis Georges Pompidou, rien de sérieux n'a été tenté dans ce domaine. Il accuse ses prédécesseurs immédiats en cette matière comme en d'autres, de cohérence dans l'incompétence, et de persévérance dans l'usage des deniers publics à fonds perdus.

Les nationalisations et l'effort du gouvernement en matière de recherche doivent permettre, selon lui, de remettre sur pied l'appareil industriel, pour peu que l'effort soit soutenu. Dans l'immédiat, il

attend du blocage des prix et des revenus un regain de compétitivité. Il se plaît à dire que le blocage doit permettre à la France de réduire de trois points le rythme de la hausse des prix et de retrouver ainsi un niveau d'inflation qu'elle n'avait pas connu depuis 1972.

L'essentiel des vacances du chef de l'État (qu'il passe dans sa bergerie de Latche, dans les Landes, entrecoupées de va-et-vient dans la capitale) est donc consacré à une réflexion sur la sortie du blocage et sur la meilleure façon d'obtenir des travailleurs qu'ils adhèrent à la « deuxième phase » du « changement ».

M. Mitterrand ne méconnaît pas la difficulté de la période actuelle et le caractère décisif du succès, ou de l'échec, du blocage. Il ne connaît pas non plus les imperfections du nouveau pouvoir, plus précisément sa propension à donner de lui-même l'image de l'incohérence. Le refus de dramatiser s'accompagne donc d'une volonté de reprise en main. Celle-ci, maintes fois annoncée, entre petit à petit dans les faits. Chaque mercredi après-midi, après le conseil des ministres, le

chef de l'État préside un conseil restreint consacré aux questions économiques. Un remaniement du gouvernement plus profond que celui du mois de juin dernier est aussi à prévoir pour la fin de l'année.

M. Mauroy ne se comporte certes pas en premier ministre menacé. Mais il est clair qu'il subit de plein fouet désormais la somme des mécontentements, sans pour autant éviter au président d'être à son tour exposé en première ligne. Il lui faudra tenter de refaire le terrain perdu, autrement que par une campagne publicitaire que le chef de l'État lui-même juge mauvaise. M. Mauroy a donc prévu d'intervenir à la télévision à la rentrée.

Faute de savoir ou de pouvoir redresser les tendances actuelles — celles de l'économie mais aussi celles de l'opinion — le pouvoir, et au premier rang le président de la République, offrira à l'opposition non seulement un large succès aux prochaines élections municipales, mais aussi l'occasion de pousser plus avant son avantage sur un terrain qu'elle a déjà commencé d'explorer: celui de la légitimité.

les paysans, a-t-il poursuivi, peut-être réussira-t-on à instaurer ce dialogue si désiré entre le pouvoir et la société, un dialogue qui construirait une entente et non la haine, dont nous ne voulons pas ».

Si le soutien réaffirmé par l'Église à un syndicat indépendant des agriculteurs, qui représentent 40% de la population polonaise, revêt une importance indéniable, il est difficile, notent les observateurs, de ne pas remarquer que le primat a choisi d'écluser tout commentaire sur la situation actuelle.

Mgr Glomp a en effet évité soigneusement toute référence à Solidarité, et aux manifestations qui ont secoué vendredi Gdansk, Varsovie, Cracovie et Wrocław, à l'occasion du 25^e anniversaire du début des grandes grèves des chantiers Lénine et de l'entrée dans le 9^e mois d'état de siège. Il a passé également sous silence les échecs d'août, dont la prochaine tombe aujourd'hui de nouveau à Gdansk, où le syndicat a appelé la population à célébrer l'anniversaire de la création, il y a deux ans, du comité de grève inter-entreprises.

Enfin, et ce fait est significatif, il s'est également gardé de toute allusion aux rigueurs de l'état de siège, et n'a pas abordé comme il l'avait fait dans ses précédentes interventions, la question des personnes intervenues en vertu des dispositions de la loi martiale.

Il semble bien que cette attitude de prudence soit avant tout destinée à ne pas entraver les difficiles négociations avec le pouvoir sur la visite du pape Jean-Paul II, qui paraissent sur le point d'aboutir. Le primat a en effet assuré devant l'immense foule des fidèles qu'il serait en mesure d'annoncer « prochainement » la date exacte de l'arrivée du Saint-Père l'an prochain en Pologne. L'épiscopat, rappelle-t-on, a récemment rendu responsables les autorités du report de cette visite, prévue à l'origine pour ce mois d'août.

Donnant rendez-vous aux fidèles le 26 août prochain, début du jubilé d'un an proclamé par l'Église pour le 6^e centenaire de la Vierge noire, Mgr Glomp a eu ces mots: « Nous devons préparer au pape les villes qu'il vaudra visiter et une atmosphère sociale et spirituelle appropriée dans notre pays ».

Au total, notent les observateurs, il paraît clair au travers de cette homélie de l'assomption que pour l'instant du moins, la priorité de l'Église reste toujours de ne pas faire capoter le voyage du pape polonais, par des prises de position qui pourraient amener le pouvoir à changer d'avis.

Cependant, l'Église est devenue au fil des mois pour la population un canal privilégié pour exprimer son soutien au syndicat suspendu de Lech Walesa et son refus de l'état de siège.

L'exemple en est donné quotidiennement à Varsovie, où les incidents de vendredi ont éclaté lors d'une charge des « zomo » (unités anti-émeutes de la milice) contre quelque 2.000 personnes réunies autour de la croix de fleurs disposée place de la Victoire à la mémoire du défunt cardinal Stefan Wyszyński.

La place de la Victoire, et depuis vendredi soir le parvis de l'Église des Visitationes (le cercueil du « grand primat » y avait été exposé fin mai 1981), sont devenus un lieu de rendez-vous quotidien. Par centaines, voire par milliers, les Varsoviens ne cessent de défiler, déposant bouquets et luminaires, chantant des cantiques et des chants patriotiques, et n'hésitant pas à épingler au pied des croix des emblèmes de Solidarité et parfois des photos de Lech Walesa.

Symbole du refus de « collaborer » à l'état de siège, les deux croix de fleurs — celle de la place de la Victoire et celle toute nouvelle de l'église des Visitationes — se terminent en forme d'ancre marine, allusion claire au V de la victoire et aux chantiers navals de la Baltique, bastion des luttes ouvrières de l'été 80.

Hier, la petite guerre que se livrent, avec des accalmies passagères, le pouvoir et la population depuis des semaines, avait repris: en fin de matinée, la croix de la place de la Victoire avait de nouveau disparu, et son emplacement était gardé par trois miliciens. La seconde croix de l'église des Visitationes était cependant toujours en place, et de nombreux passants se pressaient autour.

De son côté, Solidarité vient de marquer un point important contre le pouvoir, en démontrant par les manifestations de vendredi que la Pologne n'est toujours pas normalisée au terme de 8 mois d'état de siège, et que le syndicat, même jugulé, reste capable de mobiliser des milliers de sympathisants.

Incontestablement, l'organisation de Lech Walesa n'a pas manqué son premier rendez-vous du vendredi 13 août, jour du 25^e anniversaire du déclenchement des grandes grèves des chantiers Lénine. A son appel, plusieurs milliers de personnes sont descendues dans les rues des quatre plus grandes villes de Pologne — Gdansk, Varsovie, Cracovie et Wrocław — pour exprimer leur soutien au syndicat et leur opposition au régime de l'état de siège.

Les manifestations les plus impressionnantes se sont déroulées à Gdansk où plusieurs milliers de personnes ont participé à une manifestation de rue.

Quant à l'attentat à la voiture piégée qui a endeuillé samedi la population chrétienne du bourg de Bhamdoun, à une vingtaine de km à l'est de Beyrouth, il a fait, selon la voix du Liban (radio phalangiste), neuf morts et une quarantaine de

sieurs heures d'affilée, des milliers de personnes, dont nombre d'ouvriers des chantiers Lénine, se sont affrontés avec les « zomo », unités anti-émeutes de la milice.

Les autorités tentent à l'évidence de minimiser la portée des événements: après le communiqué vendredi soir du ministère de l'intérieur, le quotidien de l'armée, « Zolnier Wolnosci », est revenu samedi à la charge, affirmant que la population, qui aspire à la paix sociale et au calme, a refusé « dans son écrasante majorité » de suivre les « groupes aventuristes ».

Quatre personnes ont été légèrement blessées (deux à Gdansk et deux à Varsovie) et deux cent personnes arrêtées lors des manifestations survenues vendredi à Gdansk et à Varsovie d'un important dispositif de sécurité, sans doute en place également dans tous les points considérés comme chauds à travers le pays (Cracovie, Poznan, Szczecin, et l'ensemble de la Silésie).

De fait, notent les observateurs, dans la guerre d'usure qu'il oppose au pouvoir il s'agit à présent pour le syndicat, s'il veut survivre, de faire pression au maximum en manifestant sa présence et en démontrant que sans lui, tout redressement économique et toute entente sociale authentique restent impossibles.

Dans les milieux syndicaux, on est convaincu qu'il s'agit du seul moyen dont on dispose encore, pour amener les autorités à un compromis qui préserverait à l'avenir une existence réelle de Solidarité, fût-ce dans une version revue et corrigée. Les formules avancées jusqu'ici par le pouvoir ne sauraient tromper, estiment les observateurs: la conception officielle de recréer des sections syndicales par secteur au seul niveau des entreprises, équivaldrait en effet, si elle était suivie d'effet, à un arrêt de mort pour l'organisation de Lech Walesa dont les structures régionales et nationale faisaient toute la force.

Pour les syndicalistes en tout cas, l'enjeu, maintes fois exprimé dans la presse clandestine, est clair: prouver qu'il faut toujours compter avec Solidarité, et que la population reste acquise en masse au syndicat, est la seule chance d'infléchir la politique du pouvoir.

Celui-ci, estiment-ils, même s'il a remporté une victoire indéniable en contraignant le syndicat à la clandestinité, ne peut pas se permettre indéfiniment, et moins d'une catastrophe économique et sociale, de gouverner contre une population qui continue de refuser dans son ensemble le nouvel ordre qui règne à Varsovie.

◆ Israël

au fur et à mesure qu'ils quitteront Beyrouth.

S'agissant de la date précise du déploiement de la force internationale d'interposition, le haut-responsable israélien a précisé que ceci n'était plus un problème non plus.

Il a ajouté que personne ne disputait plus le fait que les unités de l'armée syrienne stationnées à Beyrouth devraient aussi quitter Beyrouth.

« Il n'y a pas d'obstacles nouveaux, la situation paraît bonne », a déclaré M. Uri Porat, porte-parole du président du conseil israélien.

Mais de leur côté, les responsables palestiniens ont réagi avec prudence aux informations en provenance de Jérusalem faisant état d'un assouplissement de la position israélienne sur les conditions du retrait palestinien de Beyrouth-Ouest.

« La dernière fois que Habib était en Israël, ils avaient dit qu'ils avaient accepté son plan, mais il était revenu avec de nouvelles conditions », fait remarquer un responsable palestinien qui tient à conserver l'anonymat. « Nous attendons de voir ce que disent les documents, ils comportent sûrement des clauses désagréables en petits caractères... ajoute ce responsable. »

Le gouvernement libanais n'a pas encore officiellement réclamé l'intervention de la force d'interposition, en attendant la mise au point définitive des modalités du retrait palestinien.

Les dirigeants libanais ont réaffirmé au négociateur américain leur volonté de faire coïncider l'arrivée de la force avec le retrait des fedayines.

Le calme régnait sur le front à Beyrouth, où on ne signalait que quelques tirs isolés.

Dans le secteur ouest, le sort des Libanais et des Palestiniens assiégés semble s'être amélioré, notamment grâce à la mise en état de certaines canalisations d'eau, certaines rues, encombrées de gravats après les bombardements intensifs de la semaine dernière, ont été débarrassées.

En revanche, l'approvisionnement en électricité, coupé par les Israéliens il y a trois semaines, n'a pas été rétabli.

Des échanges de tirs se sont produits près du village de Mansoura, dans l'est du Liban, et les Israéliens ont accusé les forces palestiniennes d'en avoir pris l'initiative.

Quant à l'attentat à la voiture piégée qui a endeuillé samedi la population chrétienne du bourg de Bhamdoun, à une vingtaine de km à l'est de Beyrouth, il a fait, selon la voix du Liban (radio phalangiste), neuf morts et une quarantaine de

blessés. De son côté, Radio-Liban (officielle) a fait état de la mort de trois soldats israéliens et de cinq Libanais. A Jérusalem, la radio a pour sa part indiqué que trois soldats israéliens figuraient parmi les blessés. Bhamdoun est situé dans une zone contrôlée par les Israéliens et deux ont succombé hier.

Hors du Liban, M. Nayef Hawatmeh, leader du FDP (front démocratique de libération de la Palestine, qui fait partie de l'OLP), a renouvelé à Paris la demande palestinienne d'une présence des troupes françaises au moment du départ de Beyrouth des combattants palestiniens pour

NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES (PC)

— Essouffées à l'idée d'avoir à se constituer prochainement un corps de police avec toutes les implications financières que cela comporte, les municipalités d'environ 5.000 habitants, réunies, hier, à Notre-Dame-des-Prairies, en banlieue de Joliette, se sont entendues pour réclamer du ministre de la Justice un moratoire sur l'application de la Loi de police actuelle.

Quatorze petites municipalités ont pris part au front commun et trois députés étaient présents, MM. Guy Chevrette, de Joliette, René Blouin, de Rousseau, et Yvon Picotte, de Maskinongé.

Estimant que le contexte économique

Bons d'emploi: Québec ajoute \$11 millions

Le gouvernement québécois a injecté des fonds supplémentaires de \$11 millions dans son programme de bons d'emploi.

Dans le cadre de ce programme, 10.206 bons d'emploi ont été remis et de ce nombre, 3.856 jeunes ont réussi à se trouver un emploi.

Le bon d'emploi, lancé en mai dernier, vise à aider les jeunes venant de terminer leurs études à acquérir une expérience sur le marché du travail. Du côté des employeurs, ce sont surtout ceux de la PME qui ont le plus répondu à l'appel gouvernemental, en embauchant les nouveaux diplômés.

Pour être admissible, le candidat au bon d'emploi doit avoir moins de 25 ans et avoir obtenu depuis six mois un diplôme de formation professionnelle de niveau secondaire, collégial ou universitaire, ou avoir suivi avec succès un cours de formation professionnelle pour adultes.

Prêtre dans de beaux draps

MANAGUA (AP) — La vision d'un prêtre tout nu dans une rue de Las Colinas, un faubourg de Managua, vient de tendre un peu plus les relations entre l'Église catholique et les autorités sandinistes.

La télévision gouvernementale a diffusé jeudi soir des images censées montrer le père Bismarck Carballo, porte-parole de l'Église catholique, déambulant dans le plus simple appareil. Les images étaient accompagnées d'un commentaire laissant entendre que le prêtre avait été surpris en galante compagnie par un mari jaloux qui l'avait expulsé manu militari sans lui laisser le temps de récupérer sa soutane.

Le père Carballo a toutefois affirmé aux journalistes qu'il déjeunait mercredi chez une amie lorsqu'un inconnu les a attaqués et l'a contraint à se dévêtir. Quatre policiers sont alors apparus et ont conduit tout le monde au poste où l'agresseur aurait apparemment été aussitôt remis en liberté.

« J'ai obtenu ma libération grâce au nonce apostolique, bien que je ne connaisse toujours pas les raisons de cette agression », a-t-il dit.

Le « scandale de Las Colinas » a conduit le seul journal d'opposition, « La Prensa », à ne pas paraître jeudi pour ne pas avoir à publier uniquement la version officielle de l'incident.

Parle, parle...

MUNICH (AFP) — En août 1981, on pouvait compter quelque 510 millions d'appareils téléphoniques dans le monde, soit une moyenne de 11,5 appareils pour 100 habitants, affirme un rapport sur les statistiques internationales de télécommunications publié à Munich.

Le nombre des téléphones a augmenté de 5,3% en 1981 par rapport à l'année précédente, ajoute le rapport. Les différences entre les continents sont cependant importantes: en Afrique, par exemple, on ne compte toujours que 1,3 ligne de téléphone pour 100 habitants, contre 36 lignes en Amérique centrale et du Sud.

En Asie, il n'y a guère que trois téléphones en moyenne pour 100 habitants. Les populations du Pacifique-Sud, au contraire, profitent de la densité du réseau des télécommunications en Australie et en Nouvelle-Zélande et comptent 42 lignes pour 100 habitants. Les Européens en totalisent 28 pour 100 personnes.

Selon ces statistiques, chacun des habitants de la planète téléphone en moyenne 70 secondes par jour. Les « champions du monde » sont toujours les États-Unis avec 257 milliards de coups de fil par an.

assurer leur sécurité.

A Damas, on se déclare favorable à la tenue d'un sommet arabe sur l'affaire libanaise « n'importe quelle date et à n'importe quel endroit », a indiqué le quotidien pro-gouvernemental Tachrine.

En ce qui concerne les troupes syriennes présentes à Beyrouth, celles-ci font partie de la « Force arabe de dissuasion » (FAD) dans son ensemble, pour laquelle aucune décision arabe de retrait ou de redéploiement n'a été prise, indiquait-on hier de source autorisée à Damas. De même source, on affirmait que ces troupes sont encore fortes de cinq à six mille

hommes, sans compter les effectifs de l'Armée de libération de la Palestine (ALP), qui dépendent — pour leur maintien ou leur retrait — directement de l'OLP.

Aux États-Unis, dans sa résidence de Camp David, le président Ronald Reagan a réuni samedi les principaux responsables de la diplomatie américaine au Proche-Orient pour préparer l'« après-Beyrouth ». Cette réunion a surtout été consacrée à la préparation de prochaines initiatives américaines au Proche-Orient, après la conclusion d'un accord définitif qui mettrait fin à la crise libanaise.

Les petites municipalités veulent un moratoire sur la loi de police

est bien différent et plus difficile qu'au moment où la loi 48 a été adoptée, en 1979, les petites municipalités de 5.000 habitants se disent étouffées à l'idée d'avoir à assumer les frais de la sécurité publique sur leur territoire. Elles soutiennent qu'il y a lieu de repenser les modalités de cette loi, au chapitre des concernant.

Le maire de Saint-Charles-Borromée a déclaré que la sécurité publique relevait d'un choix des citoyens, et que cela ne devait pas être imposé par Québec.

D'ailleurs, a-t-il mentionné, à l'heure où le gouvernement du Québec compresse tant qu'il peut en coupant dans les services et les fonctionnaires, il apparaît surprenant qu'il exige des municipalités qu'elles fassent exactement le contraire...

Les députés péquistes présents, MM. Chevrette et Blouin, ont refusé d'appuyer la cause des petites municipalités, arguant que la loi actuelle permet une foule d'aménagements, et que les municipalités sont étudiées cas par cas.

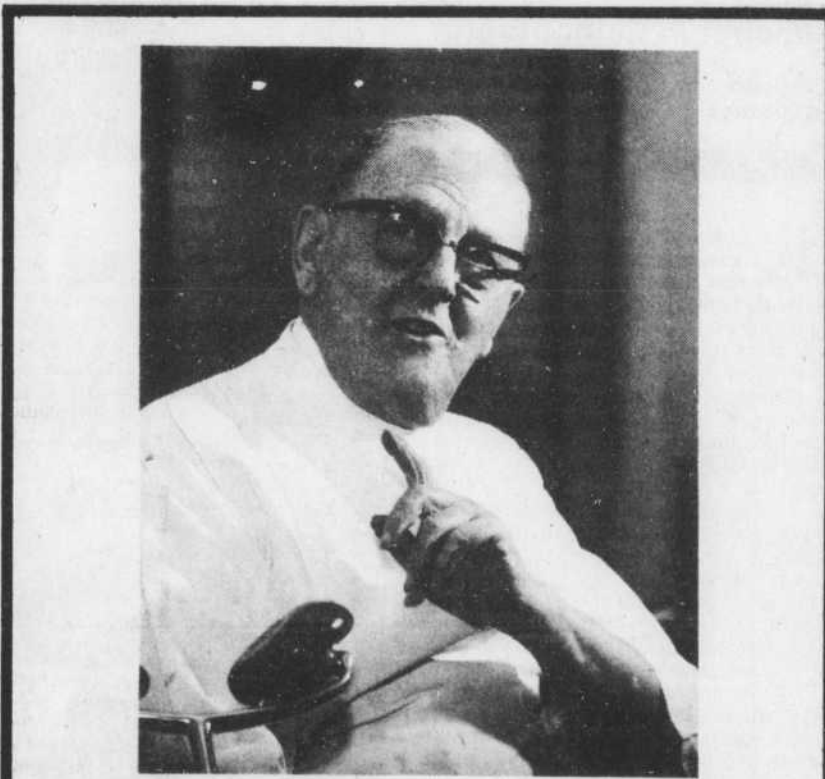
M. Chevrette a dit que le gouvernement n'obligeait pas les municipalités à se doter d'un service de police « chromé » et qu'il pourrait ne s'agir, dans certains cas, que de l'embauche d'un agent de sécurité. M. Chevrette a rappelé que la loi avait été votée en 1979 et que, depuis lors, la criminalité avait augmenté et les be-

soins de sécurité aussi. Selon lui, la loi 48 permet suffisamment de discussions pour accommoder tout le monde.

Pour sa part, le député libéral de Maskinongé, M. Picotte, s'est rangé résolument dans le camp des municipalités contestataires, soulignant que la présente controverse démontre bien la pertinence de repenser l'application de la loi de police.

Selon M. Picotte, il faudrait prendre au moins un an pour s'asseoir et revoir toute l'affaire, à la leur du contexte économique actuel. M. Picotte accuse le gouvernement Lévesque de se décharger de son déficit, en remettant le fardeau de la sécurité publique sur le dos des contribuables. Il s'agit là, selon lui, d'une question purement politique et c'est pourquoi les députés péquistes ne veulent pas entendre parler de révision de la loi.

Les petites municipalités paraissent d'accord sur un point: si elles acceptent d'ouvrir la porte à un ou deux agents de police, elles se devront, un jour, de faire face à un syndicat, qui réclamera les mêmes conditions que celles consenties à la SQ tant au chapitre des salaires qu'à celui des deux hommes par voiture. Elles craignent le fardeau financier qui s'annonce, et se proposent de tenter d'infléchir le ministre Marc-André Bédard.



PLAMONDON, Dr Vigier. — À Québec, le 14 août 1982, à l'âge de 86 ans et 11 mois, est décédé le Docteur Vigier Plamondon, époux de feu Adrienne Bédard, frère de feu le Dr René Plamondon (Marguerite Amyot), de feu le R.P. Jules-Joly Plamondon des Religieux de Saint-Vincent-de-Paul, de feu le Dr Gérard Plamondon et de feu M. Oscar Plamondon (Germaine Morissette). Il était le fils de feu Apollinaire Plamondon et de feu Sara Archambault, de Québec.

Né le 19 septembre 1895 à Sainte-Pétronille de l'Île d'Orléans, Dr Vigier Plamondon était diplômé du Collège de Lévis, du Séminaire Saint-Charles Borromée de Sherbrooke. Docteur en Chirurgie dentaire de l'université de Montréal en 1925 et Maître en Sciences dentaires, chirurgie buccale et radiologie de la Northwestern University de Chicago, Illinois, États-Unis, en 1927. Vétéran de la Première Guerre mondiale où il servait au Front dans le 87^e Bataillon en France, en Belgique, dans les Pays-Bas et en Allemagne, il avait ouvert, avec d'autres spécialistes de Québec, la première polyclinique médicale La Clinique Saint-Louis, sur la rue du même nom à Québec en 1927.

Il fut membre correspondant de la Société Odontologique de France (1937-1960), membre actif de l'Academy of Dental Medicine de New York, du Collège des Chirurgiens-Dentistes de la Province de Québec dont il fut président, membre co-fondateur des sociétés dentaires de Sherbrooke (1936), du Saguenay (1940), de la Rivière-Sud (1940), du Nord-Ouest Québécois (1956), membre honoraire de l'Association dentaire de Montréal, des Trois-Rivières, de Sherbrooke et de Québec, membre actif de l'Association des Chirurgiens-Dentistes de l'Amérique du Nord, attaché régulièrement à Québec au Service dentaire et médical de l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance (1950-1970) et de l'Hôpital Laval (1951-1966), attaché temporairement aux mêmes services de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi (1948-1953), de l'Hôpital de Matane (1949-1953), de l'Hôpital de Maria (1949-1953).

Grand amant de la nature, Dr Vigier Plamondon fut président et membre honoraire des sociétés Zoologique de Québec, et Provancher d'Histoire naturelle de Québec, directeur de la Société Linnéenne de Québec (1956-1980), du Club Automobile de Québec (1943-1964), de la Ligue d'Hygiène dentaire de Québec (1941-1965) et membre actif de la coopération dentaire Le Dépôt dentaire Limitée (1940-1973). Pratiquant son art et sa profession dentaire, Mme Édouard Bédard (née Gohier) de Montréal, Mlle Marianne Bédard de Montréal, et plusieurs neveux et nièces des familles de feu ses beaux frères, feu Ernest Vaillancourt (Augustine Bédard) de Montréal et de Laval-des-Rapides, de feu Alcide Lanthier (Alice Bédard) de Saint-Patrice, Comté des Deux-Montagnes, de feu Louis-Albert Bédard d'Ottawa, de feu Jean-Paul Bédard (Lucienne LeDuc) de Lachute, de Lucien Leroux (Germaine Bédard) de Saint-Patrice.

Dr Vigier Plamondon sera exposé au funérarium Lépine-Cloutier, 300, Chemin Sainte-Foy, Québec, à compter du lundi le 16 août 1982, de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi le 17 août de 14h à 17h et de 19h à 22h, et mercredi le 18 août de 12h à 13h 45. Le service religieux sera célébré mercredi le 18 août 1982 à 14h en l'église Notre-Dame de Chemin, avenue des Érables, à Québec, et de là au cimetière Belmont. Pour renseignements 529-3371.

16 août

par le PC et l'AP

1977: le chanteur américain Elvis Presley meurt à l'âge de 42 ans;

1976: le premier ministre japonais, M. Kakuei Tanaka, est accusé d'avoir touché des pots-de-vin de la société aéronautique américaine Lockheed;

1974: l'armée turque instaure un cessez-le-feu à Chypre après avoir achevé la division de l'île en deux zones,